L'Autre révolution : le livre-choc de Mohamed Kerrou

N° 91 - Décembre 2018 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

TUNISAIR NON DESTINÉ À LA VENTE
9 772233 227004

Ces Tunisiens
au cœur de l'Afrique du Sud

Libye : un désastre à nos portes

#BORN TODARE

BLACK BAY
CHRONO

Ben Jannet

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555
C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS

TUDOR

L'édito

• Par Taoufik Habaieb

Amortir les chocs à venir

Les Tunisiens ne se posent plus la lancinante question : où va le pays ? Droit au mur ! Ils en sont désormais convaincus. Leur grande interrogation est de savoir : que peut-on faire ? Que doit-on faire ? Comment parer à la situation actuelle ? Comment freiner à temps ce choc fatal ?

Sans pessimisme excessif, tout semble y conduire si un sursaut salutaire n'intervient pas massivement pour sortir la Tunisie de la crise. Oubliez les tableaux de bord économiques et financiers, regardez les Tunisiens. La dualité du pays entre riches et pauvres se cristallise de plus en plus, face à l'érosion du pouvoir d'achat et l'absence de sources de revenus, entre très riches et quasiment tous pauvres.

En jeans, en veste-haillon ou en kachabia, comme pour les «gilets jaunes» français, la colère n'est plus encore latente en Tunisie. Elle est partout perceptible. Et risque d'éclater à tout moment en lame de fond puissante que plus rien ne saurait arrêter. Comme désormais partout ailleurs dans le monde. Aux marginalisés et laissés-pour-compte, s'ajoutent des centaines de milliers de familles aux abois, gagnées par le désespoir, menacées dans leur panier quotidien, ruinées dans leurs maigres ressources.

Tous ne demandent plus écoute, mais réponse ! Jamais l'anxiété, qui a rapidement supplanté l'euphorie des premières semaines de 2011, n'aura suscité autant d'anxiolytiques, d'antidépresseurs, d'addiction aux drogues et autres boissons alcoolisées et spiritueux. Les chiffres sont là, les dégâts aussi. La réaction n'attendra pas. Le pouvoir du Nous, spontané, déstructuré, sans commandement ni représentants, comme aux origines du 17 décembre 2010 - 14 janvier 2011, s'imposera de lui-même.

La perte d'illusions a éteint toute magie de la révolution promise. La rupture n'a pas eu lieu. La citoyenneté nouvelle tarde à s'accomplir. Dans cette absence totale de visibilité et de leadership, les querelles politiciennes n'ajoutent à la complexité de la situation que perplexité générale et manque de confiance aux hommes politiques et en l'avenir. Et une grande peur du vide.

Déconnectée de la réalité profonde sur le terrain, la classe au pouvoir et celle qui y prétend ne fournissent aucun effort d'imagination. Encore moins de réponse. Tant il est vrai que la marge de manœuvre est bien réduite. A moins d'un an des élections législatives et présidentielles et leur effervescence croissante, le stress du temps a accéléré les changements d'alliances (Ennahdha avec Youssef Chahed, mais aussi Machrou, Al Moubadara et Al Itlaf, alimenté par les dissidents de Nidaa Tounès). Les nouvelles ambitions personnelles se multiplient dans un rebattage cafouilleux des cartes. Alors que le modèle économique tire la langue de nouveau.

Dans cet imbroglio, le chef du gouvernement Youssef Chahed veut se tenir vent debout, bravant les tempêtes, forçant le passage, dans une course effrénée pour la récupération politique et la consolidation de ses chances pour les échéances de 2019. Il sait pourtant que les véritables atouts ne sont pas entre ses mains.

Les chocs à venir sont multiples et ravageurs. Financiers, faute de recettes suffisantes, et encore plus en devises; économiques, avec une inflation galopante et une croissance difficile à relancer. Sociaux, sous le poids de la précarité et du chômage, et sécuritaires, le risque terroriste persistant. Le plus compliqué est le choc politique, du fait d'une rupture de l'attelage récemment monté et d'une montée en puissance de la contestation populaire difficile à maîtriser.

Quelle que ce soit son ingéniosité, la nouvelle feuille de route du gouvernement pour 2019 que Youssef Chahed s'échine à peaufiner ne garantira pas la sortie de crise, tant qu'elle n'est pas adossée à une lecture juste de la réalité, des réponses directes aux demandes et financements appropriés.

Le temps des choix fatidiques est arrivé. Trancher dans le vif, lancer les réformes, aussi douloureuses et impopulaires qu'elles soient, pourchasser intensivement la malversation et rendre justice à tous les opprimés, à tous ceux dont les droits sont spoliés et la dignité est bafouée, ne constituent plus une option, mais un impératif.

Le temps de la politique politicienne, des alliances conjoncturelles et des récompenses est révolu. L'habileté au pouvoir qui a jusque-là permis peut-être de naviguer sous la houle n'est plus à même de mener la Tunisie à bon port.

Pas besoin de radars puissants pour identifier les chocs à venir. Ils sont là! Tout est de savoir comment, sinon les éviter, du moins les amortir. C'est l'essence même du commandement politique auquel les Tunisiens appellent de tous leurs vœux en ultime recours. Leur vote risque de s'imposer en sanction. Si ce verdict des urnes venait à se produire, il serait certainement grave.

T.H.

Elegance is an attitude

Simon Baker

LONGINES®

The Longines Master Collection

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

DIRECTEUR DE LA REDACTION
Hédi Behi

CONSEILLER
Abdelhafidh Harguem

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Emna Kallel • Chedli Klibi • Salsabil Klibi
• Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla
• Ahmed Ounaïes • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS
Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Najah Kharraz• Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory
Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

Disponible sur
الخطوط التونسية TUNISAIR

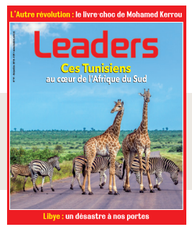

SOMMAIRE

Opinion

28 Technologie, innovation et confiance dans la jeunesse
Par Riadh Zghal

Nation

30 Composition du gouvernement

Economie

36 Président de la BAD : comment Dr Adesina draine les investissements en Afrique et en Tunisie

En couverture

42 **Dossier :** Ces Tunisiens au cœur de l'Afrique du Sud
Par Taoufik Habaieb

Chronique

75 Un parti «étacide»
Par Habib Touhami

International

79 Libye : un désastre à nos portes

Société

84 Le Prince de Pückler-Muskau, le premier touriste allemand en Tunisie (1835)
Par Mounir Fendri

90 L'historiographie du Maghreb antique
Par Ammar Mahjoub

94 *L'Autre révolution :* le livre-choc de Mohamed Kerrou
Par Mohamed Karrou

102 Moncef Zaafrane : un financier émérite

103 Moncef Lazaar : le talentueux comédien qui forçait le respect
Par Abdelhafidh Harguem

104 Kacem Kéfi : la voix des faubourgs, le chant des campagnes et le rythme des îles

Billet

108 Quelques enseignements (iconoclastes) du 22 novembre 2018
Par Hédi Béhi

CARTIER.COM

Cartier
COLLECTION SANTOS DE CARTIER

BEN NASR
TUNIS - PASSAGE DU LAC VOLTA, LES BERGES DU LAC - 71 960 742, TUNIS - LES JARDINS DE LA SOUKRA - 71 779 844

La Palestine construit son ambassade à Tunis

L'Etat palestinien sera, pour la première fois, propriétaire en Tunisie. Il vient d'engager les travaux de construction de sa nouvelle ambassade au quartier diplomatique du Centre Urbain Nord. Sur un terrain de près de 3 700 m2, non loin des ambassades de Turquie et du Qatar, mais aussi du siège du ministère des Finances en cours de finition, sera érigée, dans le pur style architectural palestinien, une chancellerie moderne, spacieuse et fonctionnelle.

Pour le design architectural, le choix de l'Etat de Palestine s'est porté sur un architecte tunisien des plus talentueux, Ajmi Mimita, dont l'œuvre se construit partout en Tunisie mais aussi dans nombre de contrées lointaines jusqu'à Ashgabat, la capitale du Turkménistan, en passant par les pays du Golfe. C'est là un hommage significatif rendu par la Palestine à l'école architecturale tunisienne.

Quant à l'entreprise, c'est la Société Bouzguenda Frères (SBF) qui a été sélectionnée. Sa longue expérience, jalonnée de grandes réussites dans divers secteurs du bâtiment (ambassade des Etats-Unis à Tunis, mais aussi à Rabat, notamment, finalisation de la Cité de la Culture...), augure d'une réalisation de qualité dans les délais impartis ne dépassant pas les deux années. Veritas est désigné bureau de contrôle et Mosaïque Ingénierie consultant pour le projet.

La Palestine aura ainsi sa propre maison, en pleine propriété, à Tunis, avec un concept tunisien, construit par une entreprise de BTP et des corps de métiers tunisiens. Toute une symbolique.

Leaders
N°91
Décembre
2018

Mövenpick Hotel du Lac Tunis

Une expérience unique pour votre événement

« Être simple et flexible », telle est la devise du Mövenpick Hotel du Lac Tunis, un espace qui a tout ce qu'il faut pour organiser des conférences, des événements et des mariages sur mesure. Le nouvel hôtel cinq étoiles, installé à Tunis depuis le printemps 2018, offre de larges espaces caractérisés par l'originalité et l'élégance. Celle-ci est sans doute au rendez-vous dès l'arrivée sur place, quand le grand hall nous accueille avec toute sa splendeur.

Entièrement équipées des technologies les plus récentes et connectées au wifi à très haut débit, la grande salle de réception ainsi que les trois salles de réunion offrent des solutions personnalisées selon les goûts de chaque client et une particulière attention au moindre détail. Le Grand Salon modulable peut accueillir jusqu'à 850 personnes en mode cocktail ou 750 en tant que théâtre, tandis que les plus petits salons peuvent offrir des solutions adéquates pour des réunions d'affaires. Quant au parking, l'arrivée se fait très pratique à travers une connexion directe.

Les personnes discrètes seront aussi satisfaites grâce à des entrées indépendantes. Des conseils et du soutien sont en outre à disposition pour faire en sorte que la réunion ou le mariage de chaque client soient exceptionnels. L'inspiration des professionnels de l'évènementiel et les qualités de ses chefs feront le reste. Côté cuisine, il faut évidemment rappeler que le Mövenpick Hotel du Lac Tunis offre à ses clients une gastronomie à nulle autre pareille. Goûter des pauses-cafés inspirées de l'univers de la bistronomie, des déjeuners de groupe raffinés au Grand Restaurant, ou encore vivre une véritable expérience d'un atelier de cuisine à la Table du Chef, nous avons l'impression que tout est possible afin de satisfaire les palais les plus raffinés.

Un emplacement exceptionnel

Le Mövenpick Hotel du Lac Tunis a déjà été choisi par de nombreuses sociétés internationales et ambassades comme théâtre de leurs événements. Construit au cœur du quartier d'affaires et diplomatique des Berges du Lac, il jouit d'un emplacement exceptionnel: à cinq minutes de l'aéroport de Tunis-Carthage, à dix minutes du centre de Tunis. Sa localisation permet également un accès rapide à plusieurs centres commerciaux pour le shopping, ou à de hauts lieux culturels tels que Carthage ou la Médina de Tunis.

L'hôtel dispose de 189 chambres et suites équipées de tout confort et qui offrent, au choix, des vues sur la ville ou sur le lac.

MÖVENPICK
HOTEL DU LAC TUNIS

Mövenpick Hotel du Lac Tunis
Rue du Lac Huron | 1053 Les Berges du Lac | Tunis | Tunisia
Phone +216 36 421 000
hotel.dulactunis@movenpick.com
movenpick.com/tunis-lac

70
TUNISAIR
DEPUIS 1948

VOS
HISTOIRES
RACONTENT
LA NÔTRE

tunisair.com

GET CLOSER | الخطوط التونسية TUNISAIR

Novembre, le mois de tous les soubresauts...

Dans cet interminable feuilleton, les Tunisiens ont été bien servis en rebondissements et soubresauts durant le mois de novembre écoulé. Jugez-en par vous-mêmes :

• Remaniement ministériel au forceps, annoncé le 5 novembre au soir, sous l'intitulé « J'ai décidé », marquant la distanciation de la Kasbah avec Carthage, et scellant la nouvelle alliance Ennahdha-Youssef Chahed, l'entrée au gouvernement de Kamel Morjane ainsi que des dirigeants de Mechrou (Mohsen Marzouk) et d'El Itilaf (18 nouveaux ministres et secrétaires d'Etat),

• Conférence de presse du président Béji Caïd Essebsi, le 15 novembre, pour la première fois en 4 ans, depuis son accession à la magistrature suprême, pour apaiser la tension, mettre les points sur les i et remettre les pendules à l'heure, s'affirmant en grand homme d'Etat.

• Déclaration significative de Rached Ghannouchi devant le groupe parlementaire d'Ennahdha, le 17 novembre, affirmant que son mouvement constitue la colonne vertébrale du paysage politique et assume un rôle clé dans la prise de décision gouvernementale, indiquant qu'Ennahdha avait émis un veto contre la reconduction de certains ministres et la nomination d'autres « pour malversation ». Face aux vives indignations de nombre de ministres concernés, Ghannouchi leur présentera ses excuses (une grande première) et regrettera une « mauvaise interprétation de ses propos »,

• Révélations, plusieurs fois ponctuées par un collectif d'avocats des martyrs Chokri Belaid et Mohamed Brahmi, de documents accablants accusant Ennahdha de disposer d'un appareil sécuritaire parallèle fort agissant et demandant au chef de l'Etat, lors d'une audience de plus d'une heure et demie, à Carthage, le 26 novembre d'inscrire la question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité nationale et de constituer une commission ad hoc, en vue de suivre les péripéties de l'enquête. La déclaration à la presse à partir du Palais, de chacun des trois avocats reçus, pendant près de 8 minutes, révélant pour la première fois des noms incriminés et relayée sur les réseaux sociaux, y compris la page Facebook de la Présidence, n'était pas passée inaperçue...

• **Débats houleux à l'ARP jusqu'à après minuit,** lors du vote d'investiture des nouveaux membres du gouvernement Chahed 3, le 12 novembre, qui a réussi finalement un passage en force, puis, le 24 novembre, à l'occasion du discours-programme du chef du gouvernement introduisant le projet de budget de l'Etat et de loi de finances pour l'année 2019.

• **Grève générale, le 22 novembre, dans la fonction publique** qui compte près de 690 000 agents, décidée par l'Ugtt, suite au blocage des négociations salariales, et qui s'est déroulée sans incidents.

• **Lourdes accusations de complot contre la sûreté de l'Etat** lancées depuis Paris sur France 24 par Slim Riahi, nouveau secrétaire général de Nidaa, contre Youssef Chahed notamment, et dépôt d'une plainte à ce sujet auprès du parquet militaire.

• **Large controverse à propos de la visite-éclair, le 27 novembre à Tunis, du Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, Mohamed Ibn Salman.** Le président Caïd Essebsi lui réservera un accueil dans la haute tradition de la diplomatie tunisienne et du sens de l'Etat...

Une grande avancée historique...

Mais heureusement qu'une bonne nouvelle est venue réconforter les Tunisiens et les Tunisiennes. Il s'agit de l'adoption en Conseil des ministres réuni cette fois à Carthage, sous la présidence du chef de l'Etat, du projet de loi sur l'égalité successorale. Le président Béji Caïd Essebsi en avait fait son combat premier en matière de droits, n'hésitant pas à affronter l'ire des islamistes en Tunisie, bravant les foudres des salafistes de partout. Un premier pas dans la mise en œuvre progressive des différentes propositions avancées en matière de droits et de libertés par la Commission des libertés individuelles et de légalité (Colibe), qu'il avait missionnée le 13 août 2017, sous la présidence de Bochra Belhaj Hmida

Et l'instance tripartite

Longtemps attendu, le Conseil national du dialogue national a finalement pris forme le mardi 27 novembre à la faveur de son assemblée constitutive. Instance tripartite, il regroupe au sein de son assemblée générale un nombre égal de représentants du gouvernement, des organisations les plus représentatives des travailleurs et des employeurs dans les secteurs agricole et non agricole. Il s'agit principalement de l'Ugtt, l'Utica et l'Utap.

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
VOTRE IDÉE A DE LA VALEUR,
L'INNOVATION A UN PRIX .

taktik

CHALLENGE INNOVACT
UBCI lance son Challenge d'innovation associant Etudiants et Professionnels de la Banque pour développer de nouvelles solutions bancaires.
Pour plus d'informations : www.ubci.tn

Challenge INNOVACT

UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change

Macky Sall chez Caïd Essebsi

Maintes fois reportée, la visite officielle que doit entreprendre en Tunisie le président du Sénégal, Macky Sall, est, finalement, confirmée pour le 18 décembre 2018. Elu depuis le 25 mars 2012, c'est la seconde fois qu'il se rend à Tunis. Il avait en effet tenu à venir en février 2014 partager avec les Tunisiens la célébration de la nouvelle Constitution. Les présidents Macky Sall et Béji Caïd Essebsi ont eu l'occasion de se rencontrer à plusieurs reprises, tout récemment au Sommet de la Francophonie, à Erevan (Arménie) et au Sommet G20 Compact With Africa à Berlin (les deux en octobre dernier), perpétuant une longue amitié entre les deux pays, tissée par Habib Bourguiba et Léopold Sédar Senghor.

Outre une convergence de vues sur les questions diplomatiques d'intérêt commun notamment, le Sénégal représente pour la Tunisie un partenaire sérieux, crédible, voire incontournable, en Afrique de l'Ouest. Il est notre premier partenaire économique en Afrique subsaharienne et la première destination en valeur pour les exportations tunisiennes dans cette région. La balance commerciale, à fin septembre 2018, totalise des exportations tunisiennes pour un montant de 97.272 703 millions de dinars, contre des importations d'une valeur de 1.145 092 millions de dinars, soit un excédent de +96 127 611 millions de dinars.

A Beyrouth

Le président du Liban, Michel Aoun, y avait beaucoup insisté personnellement. Il tient en effet à ce que le président Béji Caïd Essebsi conduise lui-même la délégation tunisienne au Sommet arabe de développement économique et social qui se tiendra sous l'égide de la Ligue des Etats arabes, les 19 et 20 janvier prochain à Beyrouth. En appui à l'invitation officielle dont il avait chargé son ministre des Finances de la porter en mains propres au président Caïd Essebsi à Carthage, le président avait demandé à rencontrer son homologue tunisien à Erevan (Arménie), en marge du Sommet de la Francophonie en octobre dernier, pour lui dire combien il compte sur sa participation à cette importante session. La tenue du Sommet arabe de développement économique et social intervient en effet deux mois seulement avant la tenue à Tunis, fin mars prochain, du Sommet arabe.

Essia Atrous, Dar Aassabah, ne dit pas tout

«Si un quatrième pouvoir indépendant, professionnel et impossible à mettre à genoux avait prévalu au lendemain de la révolution, et si on avait investi dans la régulation des médias et la réforme de l'information, on aurait évité tant de crises et prémuni le pays contre tant de graves soubresauts.» La thèse développée par Essia Atrous, rédactrice en chef principale à Dar Assabah, ne manque pas de pertinence. Dans un livre publié aux éditions L'Or du Temps, sous le titre *L'information de la révolution et la révolution de l'information*, elle s'inspire des fondements de Dar Assabah, depuis son lancement par Habib Cheikhrouhou le 1er février 1952, pour poser la question essentielle de la fonction des médias dans le nouveau contexte actuel.

«Le plus redoutable que la Tunisie aura à affronter, en pleine bataille d'une démocratie naissante, c'est de voir l'information basculer de nouveau dans le cercle de la manipulation, pour se laisser prendre dans le piège des tiraillements et des chantages», écrit-elle. Titulaire d'une maîtrise combinée en anglais et chinois, ayant poussé ses études universitaires à Pékin, c'est lorsqu'elle avait été témoin en direct des évènements de la Place Tian›anmen en 1989 qu'Essia Atrous avait contracté la passion du journalisme et de l'analyse des relations internationales. Elle sera servie. La chute du mur de Berlin, ses reportages en Afghanistan, ses couvertures des réunions de l'Otan et de nombre de sommets de chefs d'Etat et ses interviews avec de grandes personnalités feront de sa plume, précise et raffinée, une grande signature prisée.

Loin de se mettre personnellement en avant ou de raconter son propre parcours, Essia Atrous pose, à travers Dar Assabah, les multiples problématiques de la presse tunisienne : lors de la lutte pour l'indépendance, pendant l'édification de l'Etat moderne, sous la dictature, au lendemain du 14 janvier, face aux tentatives de récupération islamiste et, à présent, aux convoitises de toutes parts. Pour mieux éclairer le lecteur quant à la situation actuelle, elle s'emploie à répondre à des questions cruciales : le rôle du comité de rédaction, l'avenir de la presse écrite, la convergence des médias, le changement des mentalités, l'indépendance, l'objectivité... Essia Atrous n'apporte pas de réponses, mais des clés utiles pour y réfléchir.L

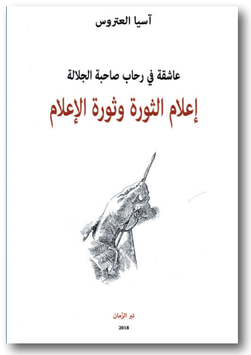

Ahmed Ben Salah en un grand volume

Monumental ! A la mesure de l'homme, l'ouvrage que lui consacre Salem Mansouri est exceptionnel. Sous le titre *Ahmed Ben Salah et son temps*, en 570 pages, grand format, publié aux éditions Nirvana, et préfacé par Chedli Klibi, l'ancien ministre du Plan et des Finances de Bourguiba se révèle sous des angles souvent peu connus. Chercheur universitaire, ancien gouverneur et P.D.G. d'entreprises publiques, l'auteur connaît son « héros » depuis près de 50 ans. Admis dans son cercle restreint, engagé dans le comité qui a pris sa défense formé à Paris en 1970 sous la présidence de Jean-Marie Domenach (Esprit), lui rendant visite dans son exil, et resté à ce jour l'un de ses visiteurs assidus, Mansouri est un témoin précieux et un confident privilégié. Auteur d'un ouvrage sur « La Mission de l'Ugtt 1946 - 1956» (Sud Edition, 2013), il allie la double connaissance de Ben Salah et de son moule fondateur, la centrale syndicale ouvrière. C'est en effet Farhat Hached qui mettra Ben Salah sur la rampe de lancement, l'enverra pour un long séjour auprès de la Cisl à Bruxelles, le préparant ainsi à assurer sa relève, après son assassinat, à la tête de l'Ugtt.

L'ouvrage revient longuement sur les différentes étapes du long parcours de Ben Salah : son enfance à Moknine, ses études à Sadiki, puis à Paris, sa proximité de Moncef Bey dans son exil à Pau, jusqu'à son décès, puis son inhumation au Jellaz, ses années d'enseignant à Sousse, son adhésion à l'Ugtt, son action syndicale militante, son accession au cabinet, puis au gouvernement de Bourguiba, les années de ministre, puis la descente aux enfers. Documents à l'appui, l'ouvrage nous fait revivre les circonstances du renoncement au socialisme destourien

et l'abandon du collectivisme, l'arrestation, le procès et les tentatives d'empoisonnement qui avaient résolu Ben Salah à opter pour son évasion de la prison du 9 Avril et les années d'exil.

S'il lève un coin de voile sur tant de péripéties et d'intrigues au sommet de l'Etat, l'ouvrage a surtout le mérite d'expliciter les contextes idéologiques et politiques, de balayer tant de mythes et de fausses rumeurs, et d'apporter des clarifications utiles. Au-delà de Ben Salah et de son époque, c'est un pan important de l'histoire contemporaine de la Tunisie qui est présenté, sans passion ni parti pris, avec le recul nécessaire. Même si un complément reste à apporter par les autres protagonistes.L

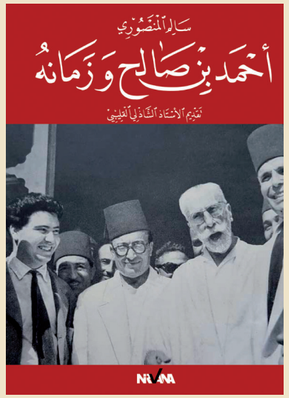

Nabil Ajroud
Le juriste discret de Carthage

N'était-ce la publication du décret de sa nomination au Journal officiel, sa discrétion légendaire a failli laisser passer sa promotion depuis octobre dernier au grade de conseiller principal auprès du président de la République chargé des affaires juridiques avec rang de secrétaire d'Etat. Nabil Ajroud, qui bouclera le 12 janvier prochain ses cinquante ans, préfère en effet se tenir à l'écart des feux de l'actualité. Il n'apparaît sur les photos officielles que lors des audiences accordées par le chef de l'Etat, notamment aux membres de la Commission des grâces. Sa présence, et en bonne place, tout récemment, à la réunion du Conseil des ministres tenue au Palais de Carthage n'a pas cependant surpris les initiés. Il était placé en cinquième position, à droite du président de la République, après le chef du gouvernement, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères, et le premier conseiller chargé de la sécurité nationale. Il est vrai que ce jour-là, le Conseil devait délibérer sur le projet de loi sur l'égalité successorale, porté par le président Caïd Essebsi, ainsi que celui relatif à l'Etat d'urgence, deux textes que le département juridique de la Présidence a pris en charge intensément.

Titulaire d'une maîtrise en droit public (1991) et du diplôme du cycle supérieur de l'ENA (1995), Nabil Ajroud a été notamment directeur d'administration centrale aux services du conseiller juridique et de législation du gouvernement (jusqu'à 2007), directeur général de l'unité des études juridiques et du contentieux au ministère de la Santé, directeur général de la Fonction publique (2010-2012) et président du Comité général de la Fonction publique (jusqu'à 2015). Il sera nommé en 2015 directeur général du Centre de formation et de documentation sur les associations (Ifeda), puis, en 2016, directeur central des ressources humaines à Tunisie Télécom.

C'est en mai 2016 qu'il sera appelé à rejoindre le cabinet présidentiel, en qualité de conseiller chargé des affaires juridiques. Une bonne pioche, se révèlera-t-il. C'est d'ailleurs lui qui assurera l'intérim du directeur du cabinet présidentiel, après la démission de Slim Azzabi, le 9 octobre dernier, jusqu'à l'entrée en fonction de Salma Elloumi Rekik, le 1er novembre écoulé. Dans sa coutumière efficacité discrète.L

Avec le service E-Statement QNB,
recevez votre relevé de compte en ligne en toute sécurité.
QNB met à votre disposition son nouveau service « E-Statement », qui vous permet de recevoir votre relevé de compte en ligne en toute sécurité, grâce aux nouvelles mesures de protection mises en place pour mieux vous servir.

QNB

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

Distinctions

Trois icônes de la médecine tunisienne honorées par leurs pairs

Trois grandes figures de la médecine ont été honorées par la Société tunisienne des sciences médicales (Stsm) à l'occasion de la tenue du Congrès médical maghrébin.

Le professeur Amor Chadli, président de la Stsm en 1966, est l'un des fondateurs de la faculté de Médecine de Tunis et son premier doyen, le premier recteur de l'Université tunisienne, le premier directeur tunisien de l'Institut Pasteur de Tunis depuis l'indépendance jusqu'à 1988. Il a été ministre de l'Enseignement supérieur puis de l'Education et ministre directeur du cabinet présidentiel.

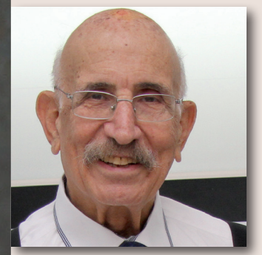

Le professeur Hassen El Gharbi, président de la Stsm de 1981 à 1983, est le pionnier de la radiologie en Tunisie, le directeur fondateur du Centre national de radioprotection, le fondateur et président de plusieurs sociétés médicales nationales et internationales.

Le professeur Chadli Dziria a présidé la Stsm entre 2010 et 2012. Il est professeur en chirurgie et expert reconnu dans le domaine de la pédagogie et de la recherche médicales. Ancien rédacteur en chef de la revue *La Tunisie Médicale*, il a contribué largement à la modernisation de cette revue qui en est à sa 115e année.

Tahar Lakhdhar (Esprit), lauréat du Prix Takreem d'Excellence en éducation

Prestigieuse distinction remportée par Tahar Lakhdhar, président fondateur du groupe universitaire Esprit, lauréat du Prix Takreem d'Excellence en éducation. Récompensant d'illustres figures du monde arabe qui se sont distinguées par leurs œuvres et réalisations, ce prix couvre neuf domaines, à savoir la contribution internationale à la société arabe, leadership, femme d'exception, éducation, science et technologie, culture, environnement et développement durable, et jeune entrepreneur. La sélection se fait à deux niveaux. Le premier, des nominations largement ouvertes selon des critères précis. Le second, par un jury international. Pour le Prix 2018, le jury était composé notamment d'Elyès Jouini, Aziz Mekouar (Maroc), Alia Tabaa (Jordanie), Nora Jomblat (Liban), Khaled Janahi (Bahreïn), Ahmed Haikel (Egypte)…

Dr Alexandre Mebazaa a été désigné lauréat du Prix Jean-Paul Binet par la Fondation pour la recherche médicale (FRM) pour ses recherches.

Lamia Ben Mime, chef de Cabinet au ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, remporte le trophée décerné par la Conect de la « Femme Manager de l'Année » (TFMA 2018) pour le secteur public.

Henda Essafi Rekik, directrice générale de la société Faurecia, remporte le trophée décerné par la Conect de la Femme Manager de l'Année (TFMA 2018) au titre du secteur privé.

Chéma Gargouri, présidente de la Tunisian Association for Management and Social Stability, reçoit le trophée de la Femme Manager de l'Année (TFMA 2018) au titre de la société civile.

Le couturier français d'origine tunisiennes **Hédi Slimane** élu homme le plus influent du monde selon le magazine *Vanity Fair*

Présidence de la République

• Salma Elloumi Rekik
Ministre directeur du cabinet présidentiel

Curieux destin ! Salma Elloumi Rekik devait en fait rejoindre le cabinet présidentiel dès le premier jour du quinquennat du président Béji Caïd Essebsi. Mercredi 31 décembre 2014, à peine avait-il raccompagné le président provisoire et s'était-il installé dans son bureau qu'il appela Salma Elloumi Rekik, la première personne parmi les fidèles invités à la cérémonie de passation de pouvoir, à le rejoindre. Fraîchement élue députée à l'ARP dans la circonscription de Nabeul 1, avec un record de 73 739 voix, cette gestionnaire (diplômée de l'ISG), chef d'un grand groupe industriel tunisien fondé par son père et déployé sur quatre continents, était ravie de pouvoir enfin se mettre au service du pays. Le président Caïd Essebsi lui en laissera le choix : exercer son mandat de parlementaire, le rejoindre à Carthage en tant que première conseillère (rang de ministre), chef du pôle économique et financier, ou faire partie du nouveau gouvernement. Son choix portera finalement sur un poste de ministre. Dans la première configuration de son gouvernement, Habib Essid lui proposera la Formation professionnelle et l'Emploi. C'est finalement au Tourisme et à l'Artisanat qu'elle ira… Pour revenir, quatre ans plus tard, à Carthage, mais en tant que ministre directeur du cabinet présidentiel.

• Seifeddine Chaalali
Conseiller auprès du président de la République, chargé de la communication numérique et des relations publiques

• Moez Hrizi
Attaché à la présidence de la République, chargé du suivi et de la programmation de la communication

Cour de cassation

• Taieb Rached
Premier président de la Cour de cassation

Présidence du gouvernement

• Sami Benkraiem
Directeur d'administration centrale

Ministère de l'Intérieur

• Chokri Ghazouani
Attaché de cabinet

• Dhouha Akari
Attachée de cabinet

• Mohamed Ali Khaldi
Attaché de cabinet

• Noureddine Tlili
Attaché de cabinet

Ministère du Transport

• Lotfi Mhissen
P.D.G. de l'Office de l'aviation civile et des aéroports

Epargne الخـــيـــر

Du 1er Novembre au 31 Décembre 2018

Taux d'intérêt exceptionnel de

Pour bénéficier du taux d'intérêt exceptionnel de 6,5%* sur les dépôts d'épargne du 4ème trimestre 2018, il vous suffit de :
- Soit souscrire à un compte Epargne El Khir ATB **
- Soit augmenter votre épargne de 50%*** et plus durant la période considérée.

سبّق الخير... تلقى الخير بزايد.

*Taux d'intérêt actuel : 5% **Dépôt final supérieur à 500dt au 31/12/2018.
***Evolution minimale de 500dt au 31/12/2018.

www.atb.tn ATB TUNISIE

ATB
البنك العربي لتونس

Des professionnels pour vous.

Election

Conect

Tarek Cherif a été reconduit à la tête de la Conect pour un nouveau mandat de quatre ans allant de 2018 à 2022, à la faveur d'un congrès électif qui a porté comme suit la composition du bureau directeur :

Président	:	Tarak Cherif
1ère vice-présidente	:	Hosn Eloujoud Ben Mustapha
2e vice-président	:	Karim Garnaoui
Trésorier	:	Faten Chaker
Trésorier adjoint	:	Hatem Khalfallah

Membres
Monia Jeguirim Essaidi, Mongia Amara, Ali Klebi, Riadh Zayane, Rachid Fetini, Fathi Triki, Valenti Luigi, Khaled Ben Gharbia, Hachmi Ben Yedder, Imed Fantar, Najla Rekik, Riadh Chaabane, Slim Cheffi, Chiraz Trifa, Kamel Ibn Ali , Nabil Azouz, Abderrazak Feki, Mongi Gatoufi, Foued Guediche et Mohamed Ben Cheikh Ahmed.

Décès

• Mohamed Moncef Zaafrane
Ancien ministre et secrétaire général du gouvernement de Hédi Nouira, ancien directeur général du Trésor au ministère des Finances et directeur général fondateur de la Banque tuniso-qatarie d'investissement (actuelle QNB)

• Mohamed Rached Hamzaoui
84 ans, ancien professeur d'université, écrivain, membre des Académies de Carthage, Beit El Hekma, du Caire et de Damas

• Abdelhamid Kamoun
Ancien professeur à la faculté des Lettres de Tunis

• Nabil Radhouane
Universitaire, lauréat du Prix du Serviteur des Lieux Saints pour la meilleure traduction du Coran en langue française. Professeur de lettres et langue françaises à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis. Il avait assumé un rôle important dans la formation et l'encadrement des étudiants du 9-Avril, notamment au niveau des études de master et de doctorat. Grand spécialiste de la poésie de Saint-John Perse (sujet de sa thèse de doctorat d'Etat), il s'est également illustré dans les domaines de la stylistique et de la traduction.

• Tijani Grira
Ancien adjoint au maire de Sousse, secrétaire général de l'Etoile sportive du Sahel

• Tarek Salaani
Economiste, universitaire et directeur du Centre interdisciplinaire de formation et d'études pour le développement des entreprises (Cifede)

• Hela Boussama
Architecte

• Naceur Bounatouf
75 ans, ancien volleyeur de l'Avenir sportif de La Marsa (ASM) et de l'équipe nationale

• Hamadi Ziadi
Ancien président de l'Association des retraités de Tunisair

• Tarek Chkioua
Ancien président de l'Association tunisienne des auditeurs internes (Atai) et membre du comité des sages

• Mahmoud Mhiri
Doyen des artisans joailliers de Tunisie

• Abdelmajid Chorfi
journaliste, écrivain

• Kacem Kefi
75 ans, chanteur

• Hatem Berrabah
47 ans, acteur

• Ahmed Maouia
Acteur

• Mohamed Abderrazek
Artisan potier

FARMASI Tunisie

Le grand pari gagné par Nabil Gloulou et ses 160 000 ambassadeurs

Wided Bouchamaoui, lauréate du Prix International d'Excellence Farmasi

En quatre ans seulement, le coup d'essai a été transformé en coup de maître. Introduit en Tunisie par deux entrepreneurs visionnaires, M. Nabil Gloulou, Directeur Général, et Mme Basma Ben Njima, Dr en biologie et génétique humaine, FARMASI International connaît sous nos cieux un éclatant succès. Pas moins de 160 000 ambassadeurs et ambassadrices, opérant dans tous les gouvernorats du pays, recommandent, en vente directe à domicile, des produits de haute qualité parmi une large gamme de près de 2 000 références de ce leader en produits cosmétiques et de bien-être, présent dans 126 pays.

La célébration de cette réussite, en ce quatrième anniversaire de FARMASI en Tunisie, a été marquée par un évènement exceptionnel : l'octroi du Prix International d'Excellence 2018 à Mme Wided Bouchamaoui. Cette distinction récompense chaque année une personnalité reconnue pour son dévouement au service de la recherche scientifique et l'innovation et l'entrepreneurship en faveur du bien-être, de la santé, de la femme et de la famille. La désignation du lauréat se fait en deux étapes : la première, à travers les propositions émanant des 160 000 membres de FARMASI Tunisie, et la seconde, à la faveur des délibérations d'un jury indépendant.

Le choix de Mme Bouchamaoui, chef d'entreprise, ancienne présidente de l'UTICA et lauréate du Prix Nobel de la Paix 2015, a ainsi distingué une « militante dédiée à la cause économique et sociale, incarnant de nobles valeurs et portant haut et fort l'image d'excellence de la Tunisie.»

L'auto-emploi et la création de revenus

Pour le Prix Nobel de la Paix 2015, comme elle le soulignera lors de la cérémonie de remise du Prix, « la réussite de FARMASI en Tunisie illustre parfaitement de nombreux symboles. D'abord, l'esprit d'entrepreneuriat qui anime les fondateurs, et la justesse de leur vision, n'hésitant pas à se lancer dans un créneau guère gagné d'avance ». Et d'ajouter : *«Mais aussi l'implication active et performante de plus de 160 000 personnes qui ont su, tout en se rendant utiles à la communauté, se doter d'une source de revenu non négligeable. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que nombre parmi elles, édifiées par leur réussite, ont créé leur propre entreprise, montrant ainsi un bel exemple de l'auto-emploi, un fondement désormais essentiel pour la lutte contre le chômage et la création de revenus.»*

La remise du Prix à Mme Bouchamaoui a été le point d'orgue d'une brillante cérémonie d'hommage aux équipes de FARMASI qui se sont distinguées tout au long de l'année par leurs performances et leur fidélité. D'une même voix, M. Nabil Gloulou et Mme Basma Ben Njima, ravis, ne pouvaient que multiplier félicitations et encouragements.

A propos de FARMASI

Présente dans plus de 126 pays, au bénéfice de plus de 350 millions de personnes, elle développe une gamme de près de 2 000 produits.
FARMASI dispose en effet d'une multitude de sub-brands spécifiques à chaque nature de produits : Dr TUNA produits parapharmaceutiques, Eurofresh soins buccodentaires, NUTRIPLUS compléments alimentaires, Mr Wipes produits de home care et une large gamme de parfums, maquillage, soins corporels, soins de la peau, soins capillaires, soins pour bébé sous la marque ombrelle FARMASI.

Obéissant à une charte stricte dans le choix de la matière première et des formules scientifiques, afin d'éviter tous les produits chimiques nocifs, et l'emploi d'éléments naturels dans tout le procès productif, FARMASI dispose aujourd'hui des meilleures certifications internationales dans le secteur de la cosmétique, ainsi que dans tout le procès de management.

Technologie, innovation et confiance dans la jeunesse

• Par Riadh Zghal

Le contexte actuel est marqué par la raréfaction des emplois fondés sur des compétences en déclin et le développement du travail indépendant qui mobilise d'autres compétences. Et c'est en cela que réside principalement le défi majeur pour l'éducation. Alors que les capacités des systèmes pédagogiques classiques misent particulièrement sur la mémoire, le discours, l'écoute et le visuel, les capacités requises par la nouvelle économie et le travail indépendant sont entre autres la pensée analytique, l'esprit critique, l'apprentissage actif, l'initiative, en plus de capacités sociales telle que l'intelligence émotionnelle, le leadership, et les capacités technologiques de design et de programmation.

Ainsi va le monde et les premières puissances économiques ouvrent le chemin. A cet égard, l'exemple de la Chine est remarquable par ses ambitions et sa politique relatives à l'intelligence artificielle. Le pays projette d'être la première puissance mondiale dans le domaine des voitures électriques en 2035. A la conférence mondiale de l'Internet que le pays a organisée dernièrement à Wuzhen, le géant chinois de l'informatique Sogu, spécialisé dans la reconnaissance vocale, a présenté les premiers robots présentateurs du journal télévisé en anglais et en chinois. Les technologies de la réalité virtuelle, dont l'une des applications déjà opérationnelle est l'exploration des structures anatomiques du corps humain en 3D, risquent de révolutionner le système éducatif.

Si l'on reconnaît, qu'on le veuille ou non, que c'est ce monde-là qui attend notre jeunesse, la question se posera avec insistance : notre pays peut-il s'embarquer sur de telles tendances et favoriser une vie décente aux générations futures ? Personnellement j'y répondrai par la positive sous certaines conditions.

La première est qu'on cesse de nous emmêler les pieds dans les luttes idéologiques et politiciennes qui détournent l'attention des voies qui mènent vers la prospérité économique et la paix sociale dans notre pays. On a expérimenté ces querelles voilà bientôt huit ans. Certes on a avancé sur le plan institutionnel mais on a reculé sur bien d'autres plans. Il est temps de rattraper les occasions perdues en misant sur tous les acquis et penser à l'intérêt des générations futures sur le long terme.

L'un de nos acquis stratégiques est la formation technologique qu'ont reçue nombre de nos jeunes et pas seulement les diplômés. Ces formations ont généré un petit nombre de start- up productives et exportatrices. Seulement notre gestion de la technologie souffre d'un modèle hérité d'une vision bureaucratique et désintégrée car éclatée en plusieurs organisations cloisonnées. Le ministère de l'Industrie dispose des ses structures (Agence de promotion de l'investissement et de l'innovation APII, centres techniques spécialisés, pépinières d'entreprises, technopoles, pôles de compétitivité…) et de ses programmes d'incitation à l'innovation, le ministère de l'Enseignement supérieur dispose de ses centres et laboratoires de recherche et de ses programmes, l'Agence nationale de promotion de la recherche gère une base de données relatives à la recherche scientifique et un dispositif de mobilité des doctorants pour la réalisation de leurs projets de recherche en milieu professionnel…

Toutes ces structures et d'autres témoignent d'un souci pour que la recherche et l'innovation jouent le rôle de levier pour le développement. Mais la dispersion des structures, leur rattachement à plus d'un ministère et, par conséquent, leur inscription dans des politiques non intégrées dans une vision commune empêchent l'atteinte d'un tel objectif.

Les pays qui disposent d'une stratégie d'innovation créatrice de richesse ont formé une structure dédiée qui prend en considération les différentes dimensions de l'innovation productive. Je citerai à titre d'exemple l'Enea italienne et la Tekes finlandaise.

L'ENEA italienne (Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et l'environnement) est un organisme public qui opère selon une approche systémique en intervenant dans plus d'un domaine (énergie, environnement et nouvelles technologies) avec un objectif précis : soutenir la compétitivité et le développement de l'économie nationale. Sa mission s'articule sur la recherche fondamentale et appliquée, les activités d'innovation technologique (réalisation de prototypes et industrialisation des produits), la dissémination du transfert technologique et l'encouragement à son utilisation dans les secteurs productif et social. L'Enea offre ses services de haute technologie aussi bien au secteur public qu'au secteur privé et particulièrement aux petites et moyennes entreprises. Parallèlement, elle promeut la coopération internationale.

Tekes est l'Agence finlandaise pour la technologie et l'innovation. Elle fonctionne selon une stratégie élaborée axée sur la veille technologique et l'encouragement de la recherche et de l'innovation. Elle dispose d'un budget qu'elle octroie à travers des appels d'offres ouverts en continu et ciblés selon des critères appliqués de façon à orienter les stratégies des différentes catégories de demandeurs : les petites entreprises(développement de produits, projets pilotes, entrée dans le marché), les grandes entreprises (recherche fondamentale, développement de la technologie), les universités et les instituts (développement de produits, projets pilotes). En plus de proposer des financements pour une démarche innovante, Tekes offre des services de conseils spécialisés et soutient le développement d'activités en réseaux que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

Il est évident que l'on ne peut pas répliquer à la lettre ces deux expériences, néanmoins elles demeurent inspirantes par leurs stratégies claires, intégratives à la fois des différents leviers de l'innovation et des différents acteurs susceptibles de contribuer à l'innovation et la compétitivité de l'économie nationale (public, privé, petites et grandes entreprises, universités), et ouvertes à l'international à travers la veille technologique et la coopération internationale. Dans le monde actuel, l'innovation représente le levier porteur de développement inclusif et durable. Pour l'actionner efficacement dans notre pays, il faudra se donner une vision, créer des synergies entre divers intervenants et croire en notre jeunesse, celle qui est formée et celle réceptive de formations.

R.Z.

Les pays qui disposent d'une stratégie d'innovation créatrice de richesse ont formé une structure dédiée qui prend en considération les différentes dimensions de l'innovation productive. Je citerai à titre d'exemple l'Enea italienne et la Tekes finlandaise.

Dans une interview à Shems FM le 14 novembre dernier, le Pr Tawfik Jelassi a déclaré que 65% des métiers qui seront exercés dans les prochaines années n'existent pas aujourd'hui. Cela induit un défi majeur pour l'éducation et la formation de tous les cycles. Les divers développements et les signaux forts ou faibles que l'on observe aujourd'hui dans le monde convergent avec l'observation du Professeur. Ainsi le thème majeur du prochain forum économique de Davos qui aura lieu en janvier 2019 sera celui de la 4e révolution technologique et de ses effets sur l'économie mondiale concernant la création et la distribution de richesse. Le fondateur de ce forum, Klaus Schwab, vient de publier un article sur le site du forum ayant pour titre «La globalisation 4.0. Que veut-elle dire et comment pourrait-elle bénéficier à nous tous» . →

Composition du gouvernement

Ci-après la composition complète du gouvernement, selon l'ordre protocolaire, après le remaniement partiel approuvé par l'Assemblée des représentants du peuple, le 12 novembre 2018 :

Chef du gouvernement

- **Youssef Chahed**

Ministres

- **Karim Jamoussi,** ministre de la Justice

- **Hichem Fourati,** ministre de l'Intérieur

- **Khemaies Jhinaoui,** ministre des Affaires étrangères

- **Kamel Morjane,** ministre de la Fonction publique, de la Modernisation de l'administration et des Politiques publiques

- **Ahmed Adhoum,** ministre des Affaires religieuses

- **Mohamed Ridha Chalghoum,** ministre des Finances

- **Zied Ladhari,** ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale

- **Mokhtar Hammami,** ministre des Affaires locales et de l'Environnement

- **Hatem Ben Salem,** ministre de l'Education

- **Hichem Ben Ahmed,** ministre du Transport (ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre du Commerce)

- **Abderraouf Cherif,** ministre de la Santé

- **Omar Béhi,** ministre du Commerce

- **Mohamed Trabelsi,** ministre des Affaires ociales

- **Samir Taieb,** ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche

- **René Trabelsi,** ministre du Tourisme et de l'Artisanat

STAR
Assurances تـأمـيـنـات
www.star.com.tn
60 سنة تعمّلو علِينا

- **Sonia Ben Cheikh,** ministre de la Jeunesse et des Sports

- **Slim Feriani,** ministre de l'Industrie et des PME

- **Noureddine Selmi,** ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire

- **Sayda Ounissi,** ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi (ancienne secrétaire d'Etat au même ministère)

- **Slim Khalbous,** ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

- **Hédi Mekni,** ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières (ancien secrétaire général du gouvernement)

- **Anouar Maarouf,** ministre des Technologies de l'information et de l'Economie numérique

- **Mohamed Zine El Abidine,** ministre de la Culture

- **Neziha Laabidi,** ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

- **Iyed Dahmani,** ministre auprès du chef du gouvernement, chargé des relations avec l'ARP

- **Mohamed Fadhel Mahfoudh,** ministre auprès du chef du gouvernement, chargé des Relations avec les institutions constitutionnelles, la société civile et des droits de l'Homme

- **Taoufik Rajhi,** ministre auprès du chef du gouvernement, chargé du suivi des grandes réformes

- **Radhouane Ayara,** ministre auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Emigration et des Tunisiens à l'étranger (ancien ministre du Transport)

- **Chokri Ben Hassen** ministre auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Economie sociale et solidaire (ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires locales et de l'Environnement)

- **Riadh Mouakhar** secrétaire général du gouvernement (ancien ministre des Affaires locales et de l'Environnement)

Secrétaires d'Etat

- **Sabri Bachtobji,** secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères

ITALCAR
Représentation de matériel de transport

.Tunis : Showroom les Berges du Lac : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis – Tél. : 71 655 531- 31 363 250 / Fax : 71 655 407 **.Showroom Megrine :** Zone Industrielle Megrine route de Sousse GP1 5.5 km – Tél.: 31 363 250 / Fax : 71 297 177 **.S.A.V. :** Cité El Khadra, Avenue Louis Braille, 1003 Tunis – Tél. : 71 773 322 / Fax : 71 733 399 **.Bhar Lazreg :** Aerocar Service Rue Ibn El Jazzar Bhar Lazreg, 2076 La Marsa Tunis - Tél. : 31 401 282 Fax : 32 401 282 **.Ezzahra :** Eurocar Services, Ezzahra -Tél. : 31 505 019 **.Mnihla :** Société Tunicar, route de Bizerte Sanhaji El Mnihla, 2094 Ariana – Tél. : 70 527 806 / Fax : 70 527 816 **.Bizerte :** L'expert Automobile : Hafer Moher km3, route Menzel Bourguiba, Bizerte 7000 - Tél. : 72 510 366 / Fax : 72 510 366 **.Béja :** ABM 2, Rue El Yasmine, Cité des agents de la sûreté, Sidi Fradj 9029, Béjà Sud Tél. : 78 453 820 / Fax : 78 455 198.**Nabeul** : Cap Bon Motor's : Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul - Tél.: 72 272 702 – 72 272 708 / Fax : 72 272 699 **.Sousse** : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse - Tél. : 73 364 088 / Fax : 73 364 089 **.Monastir :** Zone Industrielle Ghedir, 5000 Monastir - Tél. : 73 425 932 Fax : 73 425 933 **.Mahdia :** Société Alfatimya Cars, route de Boumerdes Ezzahra, Mahdia - Tél. : 73 671 630 - 98 771 683 / Fax : 73 425 933 **.Sfax :** Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Afghani, zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax - Tél. : 74 287 381 – 74 287 382 / Fax : 74 287 375 **.Le Moteur House** : 04, Avenue d'Algérie, Sfax El Madina – Tél. : 74 204 990 / Fax : 74 204 890 **.Kairouan** : Gharbi d'Equipement Général, Avenue de l'environnement 3100 Kairouan - Tél. : 77 300 575 - 77 300 574 / Fax : 77 304 453.**Gafsa** : Auto Sud, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151 - Tél. : 76 217 632 Fax : 76 217 016 **.Gabès :** Thabti Auto Services : Avenue Abou El Kacem El Chebbi,6011 Gabès - Tél. : 75 293 205 / Fax : 75 293 225 **.Djerba :** Djerba Tourism Services : Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun Tél.: 75 764 550 – 75 764 551 / Fax : 75 764 552 **.Ulysse Auto Service :** Route Ajim Houmet Souk, Djerba 4180 - Tél. : 75 655 050 - 75 621 105 / Fax : 75 655 051 **E-mail: italcar@italcar-sa.com.**

- **Hatem Chahreddine Ferjani,** secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Diplomatie économique

- **Basma Jebali,** secrétaire d'Eta auprès du ministre des Affaires locales et de l'Environnement

- **Abdallah Rabhi,** secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, chargé des Ressources hydrauliques et de la Pêche

- **Samir Bechouel,** secrétaire d'Etat auprès du ministre du Commerce, chargé du Commerce extérieur

- **Habib Debbabi,** secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et des PME, chargé des PME (ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des Technologies de l'information et de l'Economie numérique)

- **Khalil Lamiri,** secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de la Recherche scientifique

- **Adel Jarboui,** secrétaire d'Etat auprès du ministre du Transport (ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales, chargé de l'Emigration et des Tunisiens à l'étranger)

- **Abdelkaddous Saadaoui,** secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la Jeunesse

- **Ahmed Gaaloul,** secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé des Sports.

La feuille de route 2019 de Youssef Chahed

Il sait que le temps, bien court, lui est compté. Youssef Chahed met la dernière main à une feuille de route du gouvernement en 2019. Il s'agit d'un document détaillé des différentes actions à entreprendre jusqu'à la fin de l'année prochaine, avec des délais précis et des objectifs fixés à atteindre. Ce document, conçu en contrat de gouvernement, s'adosse à des lettres de mission pour cadrer l'action de chaque ministre et secrétaire d'Etat.

Par ailleurs, Youssef Chahed a retenu trois grands projets prioritaires qu'il portera lui-même en sacerdoce. Selon son conseiller économique, Lotfi Bensassi, il s'agit de:

La digitalisation de l'administration et du decashing.

L'administration en ligne sera un levier d'accès rapide aux prestations, de transparence dans les marchés publics, de traçabilité fiscale, et de lutte contre la corruption. La démonétisation contribuera à la réduction de l'informel et des transactions en noir, favorisera l'inclusion financière et la fiscalisation et réduira le champ d'action des contrebandiers.

Le développement des énergies nouvelles et renouvelables. Un levier important pour la réduction de la fracture énergétique, la promotion d'une industrie locale et de services annexes, les gisements d'emplois et la prévention des changements climatiques dans une perspective de développement durable.

L'encouragement de l'initiative privée et la création d'emplois en mettant de l'ordre et de la cohérence dans les différents mécanismes jusque-là multipliés. Le foisonnement des dispositifs, source d'éparpillement des énergies et des ressources, n'a pas jusque-là produit les effets escomptés. Une remise à plat est nécessaire, sur la base d'une nouvelle stratégie nationale immédiatement opérationnelle. L'auto-emploi, le travail indépendant et autres nouveaux modes seront activés, tout comme des mesures d'appui aux startup.

SIMPAR
ISO9001
Since 1973

RESIDENCE LA BRISE
Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet **"LA BRISE"** sis aux jardins de Carthage. Résidence **de très HAUT STANDING** abritant 17 appartements **S+1, S+2 et S+3** ainsi que **2 Duplex et** un grand parking sous sol.

45 ans EXPERIENCE

Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn
www.simpar.tn
SIMPAR
29 921 011 / 29 921 009

Président de la BAD

Comment Dr Adesina draine les investissements en Afrique et en Tunisie

Johannesburg - De l'envoyé spécial de Leaders, Taoufik Habaieb. Briser le tabou du risque inhérent à l'investissement en Afrique par des Africains : le président de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Akinwumi Adesina, y est parvenu, résultats tangibles à l'appui dans un exercice inédit. En prenant le risque d'organiser l'African Investment Forum, du 6 au 9 novembre dernier, et mettant très haut la barre tant pour le nombre de participants, la qualité des représentations officielles et le volume des transactions proposées, il n'avait aucune garantie en main. Réunir chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, investisseurs internationaux et continentaux, dirigeants d'institutions de financement du développement et présidents de grands groupes significatifs du secteur privé, non pas pour discuter, mais pour décider, constitue un pari pas facile à tenir. D'emblée, Dr Adesina lancera à l'ouverture des travaux: *«Nous ne sommes pas venus ici pour des talk-shows, mais pour aller vers les transactions. Let's go to deals !»*. Il sera servi.

La Tunisie y a gagné

Pas moins de 45 projets parmi les 61 mis sur la table, représentant plus de 32 milliards de dollars, ont suscité l'intérêt des investisseurs. La Tunisie avait introduit deux projets en PPP, totalisant 513,5 millions de dollars. Il s'agit de la nouvelle centrale électrique combinée de la Skhira, d'une capacité de 450 MW pour un montant de 450 millions de dollars, et d'une station de dessalement de l'eau de mer à Ghannouch (Gabès) pour le compte du Groupe chimique tunisien, d'un montant de 63,5 millions de dollars. En outre, la BAD et la Berd ont signé à cette même occasion un accord de mise en œuvre d'un programme conjoint d'assainissement au profit de 33 communes de moins de 10 000 habitants, dans 19 gouvernorats, opéré par l'Onas, d'un montant de 150 millions de dollars.

Un concept innovant

Les deals ne manqueront pas, chacun essayant d'en tirer profit. Mais, au-delà de ces transactions, le concept lui-même du Forum est innovant. Des board-rooms étaient réservées aux promoteurs de projets publics et privés pour les exposer pendant 15 mn et répondre aux questions des investisseurs potentiels. Une grande market-place était aménagée avec des salons en open space et des alvéoles de rencontres. Des meeting-rooms devaient permettre aux officiels de s'entretenir avec leurs pairs. Alors que dans la grande salle du Convention Center, des séances plénières et des panels de discussions thématiques traitent de grands sujets d'actualité. Une dynamique d'affaires et une grande synergie.

Les chefs d'Etat ont répondu à l'appel

Dr Adesina marquera également une réussite politique. Il est en effet parvenu à s'assurer la présence active non seulement du président Cyril Ramaphosa de la République d'Afrique du Sud, mais aussi de la toute nouvellement élue, la présidente Sahle-Work Zewde d'Éthiopie, ainsi que du président Alpha Condé de la République de Guinée, du président Macky Sall du Sénégal et du président Nana Dankwa Akufo-Addo du Ghana. De plus, le vice-président du Nigeria, Yemi Osinbajo, le Premier ministre du Rwanda, Édouard Ngirente, le Premier ministre du Cameroun, Philémon Yang, et des ministres représentant le Royaume du Maroc, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, le Niger, la Tunisie et le Gabon, tout comme les gouverneurs des pays membres de la BAD, ont fait le déplacement à Johannesburg.

Le président de la BAD rappellera plus d'une fois qu'investir en Afrique, ce continent qui atteindra 2 milliards d'habitants en 2050, n'est pas un risque mais une opportunité. Le risque à maîtriser est de savoir gérer le risque, insistera-t-il. Tout investissement réussi dans un pays bénéficiera aux pays voisins, à la sous-région et au continent tout entier, ajoutera-t-il. Et de ponctuer : *«L'Afrique doit investir en Afrique, pour mille et une raisons.»* Parole de banquier, mais aussi d'ancien ministre de l'Agriculture du Nigeria, le pays le plus peuplé

d'Afrique comptant 187 millions d'habitants et devant atteindre 440 millions à l'horizon 2050. Les pieds encore dans les champs, mais la tête dans les plus hautes sphères économiques et financières, il veut changer la perception de l'Afrique sur les places financières et surtout accélérer la croissance du continent.

Entre super-revenus et super impact

Le parti pris du Dr Adesina est de favoriser l'investissement au plus grand impact sur la communauté. Ceux qui cherchent des super-revenus peuvent trouver dans d'autres enceintes des créneaux rentables. Mais, l'investissement le plus durable est celui le plus profitable en termes de création d'emplois, de préservation de l'environnement et de développement durable, de développement de la technologie et d'environnement, d'encouragement des jeunes promoteurs et autres vertus cardinales. Il sera réconforté dans cette vision par deux super investisseurs, icônes chacun dans sa région. Aliko Dagoté, du Nigeria, l'homme le plus riche d'Afrique et 100e fortune mondiale, et Majid Saif Al Ghorair, président de la Chambre de commerce d'industrie de Dubaï, issue de l'une des plus grandes fortunes privées des pays du Golfe, sont acquis à cette orientation. Développer les affaires en privilégiant la responsabilité sociale est non seulement possible, mais aussi nécessaire. Chacun y apportera son propre témoignage. Avant de calculer le profit escompté, demandez-vous quel impact produira votre investissement, particulièrement au profit des jeunes, des femmes et des plus démunis. Le président Cyril Ramaphosa et ses pairs présents viendront en appui.

Ce n'est pas au changement de la perception de l'Afrique et de l'investissement uniquement que s'emploie Dr Adesina, mais aussi celle de la BAD. Bien joué à Johannesburg.

Bientôt à Tunis

Conduisant la délégation tunisienne au Forum, Zied Ladhari, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, enchaînera, en présence de l'ambassadeur de Tunisie à Pretoria, Narjess Dridi, les entretiens. Alors que de son côté, Boutheina Ben Yaghlane, directrice générale de la CDC, Khalil Laabidi, président de la TIA, Atef Mejdoub, président de l'Igpp, Belhassen Chiboub, directeur général de l'IPP au ministère de l'Industrie, Abdellatif Hmam, P.D.G. du Groupe chimique, et Olfa Chammari, du ministère des Finances, appuyés par Wissem Klai de l'ambassade de Tunisie à Pretoria, se déploient tous azimuts. Du secteur privé tunisien se distingueront particulièrement Aziz Mbarek d'AfricInvest et Sara Limam Masmoudi des Laboratoires pharmaceutiques Teriak (qui a acquis une société de fabrication de produits médicaux au Cameroun).

L'entretien de Ladhari avec le président de la BAD était fructueux. Entouré de son conseiller spécial pour l'Afrique du Nord, Lassaad Lachaal, ancien ministre de l'Agriculture (2015), et du directeur général du Bureau régional de la Banque à Tunis, Mohamed El Azizi, Dr Adesina soulignera que le soutien de la BAD à la Tunisie sera plus que renouvelé, renforcé. Il a indiqué qu'il a été honoré par l'invitation que lui avait adressée récemment le président Caïd Essebsi lors du Sommet G20 Compact With Africa à Berlin pour se rendre en Tunisie. *« J'effectuerai cette visite avec d'autant plus de considération et d'intérêt qu'elle doit marquer l'inauguration du bureau régional de la BAD et l'accroissement de nos programmes et opérations»*, dira-t-il.

NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !

UNE EXCLUSIVITÉ TECHNOLOGIQUE CARTE ASSURANCES

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ASSURÉ CARTE ASSURANCES

DEVENEZ IMMEDIATEMENT UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES OÙ QUE VOUS SOYEZ

1. Téléchargez l'application CARTE ASSURANCES ou connectez-vous sur notre site web www.carte.tn
2. Choisissez votre produit d'assurance en ligne.
3. Souscrivez et payez par carte bancaire directement en ligne.
4. Dès la réception de la notification de succès de paiment

VOUS ÊTES ASSURÉ CARTE ASSURANCES !

VOUS ÊTES UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES

GAGNEZ EN SIMPLICITÉ
Simulez vos futurs contrats d'assurances, souscrivez et payez directement en ligne par carte bancaire sans avoir besoin de vous déplacer.

GAGNEZ EN PRATICITÉ
Consultez vos contrats, les encaissements* vos échéances de prime et payez directement en ligne.

SOYEZ AVERTIS
En recevant des sms et notifications de succès de paiement ainsi que des alertes nouveautés pour être toujours informés.

GAGNEZ DU TEMPS
Vous recevez vos contrats par e-mail et/ou courrier et recevez vos reçus de paiement par e-mail.

DES QUESTIONS ?

Nos conseillers sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 où que vous soyez à travers les différents réseaux sociaux.

APPLICATION À TÉLÉCHARGER SUR

ANDROID APP ON Google play — Bientôt disponible Windows Phone — Bientôt disponible App Store

ET NOTRE SITE WEB

www.carte.tn

40 ans On vous l'assure. CARTE ASSURANCES

* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.

VIENT DE PARAÎTRE

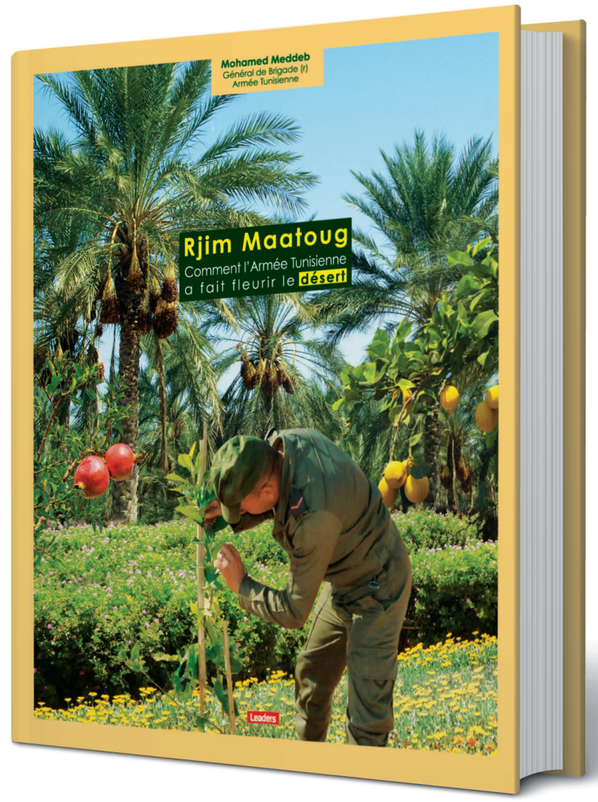

Rjim Maatoug

Comment l'Armée Tunisienne a fait fleurir le **désert**

Par Mohamed Meddeb
Général de Brigade (r)
Armée Tunisienne

Prix unitaire 80 DT

En librairie

COUPON D'ACHAT

Nombre d'exemplaires ..... **x 80 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal ☐☐☐☐

Contact ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

Je joins mon règlement par

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200
1082 Tunis Mahrajène, Tunisia
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

Ces Tunisiens
au cœur de l'Afrique du Sud

• Dossier établi par Taoufik Habaieb

Sommaire

- Des flux modestes d'échanges commerciaux
- En pointe parmi les BRICS
- Au pays de Madiba
- Mandela, Bourguiba et Bahi Ladgham

Narjes Dridi, l'ambassadeur de Tunisie à l'autre bout de l'Afrique

Dr Adnene Fhima : de Msaken au cœur de la forêt

Raoudha Cherni Ben Azzouz : Epouse de médecin en Afrique du Sud et professeur de français au milieu des girafes

- Comment des médecins tunisiens étaient envoyés en Afrique du Sud
- Une bonne rémunération, mais...
- Rester ou rentrer ?

Traverser le continent africain de bout en bout, du Cap Bon au Cap de Bonne-Espérance, à 11 000 km de distance n'a pas dissuadé des Tunisiens. Ils ne sont pas nombreux à le faire, quelques centaines, mais heureux de l'accomplir, bien installés, bien appréciés, respectés. La migration en Afrique du Sud est récente. Les premiers arrivés étaient venus au lendemain du changement historique de 1994 marqué par l'accession de Nelson Mandela au pouvoir. Il s'agissait d'expatriés travaillant pour des organisations et compagnies étrangères ou de conjoints tunisiens mariés à des étrangers, essentiellement européens, affectés dans ce pays. Un jeune Tunisien, aventurier, dynamique et ambitieux, aura cependant le courage d'aller en explorateur. Débarquant en 1994 animé d'une grande ambition pour toute arme, il réussira en affaires et fondera son entreprise qu'il ne manquera pas de développer. →

Déjà, avec Mandela, depuis 1962

Pour l'histoire, il convient de rappeler que la Tunisie s'est associée de longue date à la lutte du peuple sud-africain pour son affranchissement de l'apartheid et son indépendance. Jeune leader de l'ANC, Nelson Mandela était venu à Tunis en 1962 solliciter l'appui politique de Bourguiba et lui demander des armes (voir encadré). Le soutien de la Tunisie ne lui fera jamais défaut. Jusqu'à la phase finale. Lors du dernier quart d'heure, l'Armée nationale avait affecté de mars à avril 1994 deux officiers observateurs au sein de la Mission de l'ONU (Monuas), pour participer au contrôle des opérations et au tri des résultats de vote.

Dès 1994, les relations diplomatiques ont été établies entre les deux pays et le président Mandela a visité la Tunisie le 14 juin 1994, à la faveur de la tenue du sommet de l'Organisation de l'Unité africaine, OUA (voir encadré). Aussi, l'ancien Président provisoire de la République, Dr Moncef Marzouki avait participé à la cérémonie d'hommage au leader Nelson Mandela, tenue le 10 décembre 2013 en Afrique du Sud. Tout récemment, la première session des consultations diplomatiques entre les deux pays s'est tenue à Tunis les 16 et 17 octobre 2018. Nombre de projets d'accord de coopération et de mémorandum d'entente sont prêts pour signature : économie, santé, coopération technique, Tics, tourisme, commerce, investissement, affaires sociales...

Le véritable flux significatif interviendra en 2007, avec l'envoi du premier contingent de médecins tunisiens détachés auprès du gouvernement sud-africain, dans le cadre de la coopération technique. Il sera suivi, l'année d'après, d'un deuxième groupe. Au total, ils étaient 93 médecins, il n'en reste plus, au 31 octobre 2018, que 53 inscrits au registre consulaire (64, selon l'ATCT). La particularité de ce contingent, outre sa spécialité médicale, c'est surtout l'affectation de ses membres dans de petites localités très lointaines. Une expérience inédite qui mérite d'être connue. Les témoignages que nous publions dans ce dossier sont époustouflants.

La Namibie et le Zimbabwe

Ce noyau central de la communauté tunisienne en Afrique du Sud est enrichi par d'autres compatriotes pour atteindre au total près de 358 Tunisiens. Mais, ils ne sont pas les seuls dans cette région. Les sept autres pays couverts vont, avec l'Ile Maurice, jusqu'à l'océan Indien. Il s'agit en effet de la Namibie, du Botswana, du Mozambique, de l'eSwatini (ex. Swaziland), du Lesotho et de l'Ile Maurice. En Namibie, le contingent tunisien de la Police nationale dépêché en Casques bleus sous la bannière de l'ONU, en 1989, pour appuyer le processus de paix et surveiller les premières élections, a laissé un souvenir impérissable. Au sein du Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition en Namibie (Ganupt), il a également contribué à la formation du premier noyau de la police namibienne.

Avec l'indépendance du Zimbabwe, la Tunisie se pressera d'ouvrir une ambassade à Harare et y acquérir une chancellerie. Les contraintes budgétaires et la ré-architecture de la carte du réseau diplomatique finiront par contraindre

le ministère des Affaires étranger à la fermer, en rattachant le poste à notre mission à Pretoria. Aujourd'hui, la chancellerie tunisienne à Harare est restée fermée, gardée par un agent local.

Sur ce vaste territoire, formé de l'Afrique du Sud et des sept autres pays par notre ambassade à Pretoria, les Tunisiens ne sont pas nombreux : près de 400 au total, selon les immatriculations au registre consulaire. Ils sont essentiellement médecins (en Afrique du Sud), experts, consultants et fonctionnaires internationaux, conjoints de ressortissants locaux ou d'expatriés, deux professeurs universitaires et des chefs d'entreprise. Très bien intégrés, ils sont pour la plupart en famille.

Afrique du Sud	:	358
Ile Maurice	:	6
Lesotho	:	4
Malawi	:	5
Mozambique	:	11
Zimbabwe	:	9

«C'est une communauté qui fait honneur à la Tunisie», souligne Mohamed Mehrez Othman, en charge également des affaires consulaires à l'ambassade de Tunisie à Pretoria. Si les restrictions budgétaires ne l'autorisent pas à se rendre dans les sept autres pays couverts, il s'emploie à maintenir un contact étroit avec les compatriotes qui y résident. *«Aucun incident, Dieu merci, aucune affaire en justice, que de bonnes nouvelles et une haute appréciation»*, dit-il avec une réelle satisfaction.

Mandela, Bourguiba et Bahi Ladgham

La scène se passe le 14 juin 1994 à Tunis, sur la place des Droits de l'Homme en face de l'hôtel Abou Nawas, l'actuel Laico, où résident les chefs d'Etat et de délégations africaines venus assister au Sommet de l'OUA. Parmi eux, Nelson Mandela tout auréolé de sa victoire contre le régime de l'apartheid. C'est le premier sommet africain et le seul jusqu'à présent organisé par la Tunisie. Pourtant il restera dans l'histoire parce qu'il a vu l'admission de l'Afrique du Sud en tant que 53e membre de ce qui était l'Organisation de l'unité africaine. Ce pays venait juste d'élire à sa tête Nelson Mandela, marquant ainsi son entrée officielle sur la scène africaine.

Sur cette place bondée de policiers, un septuagénaire avance d'un pas décidé. Un jeune policier lui fait signe de s'arrêter. L'homme obtempère : je m'appelle Bahi Ladgham et je voudrais rencontrer Nelson Mandela. Incrédule, le policier appelle son supérieur, un homme d'un certain âge qui reconnaît tout de suite l'ancien Premier ministre et bras droit de Bourguiba pendant quinze ans. Il le salue respectueusement. Si Bahi lui renouvelle sa demande. Il veut rencontrer le président de l'Afrique du Sud. Le gradé lui demande de patienter un moment, le temps d'aviser la délégation sud-africaine. Quelques minutes plus tard, un membre de la délégation arrive et annonce à Si Bahi que Mandela serait heureux de le rencontrer. Il est aussitôt conduit auprès du président sud-africain. Les retrouvailles seront émouvantes. Ils tomberont dans les bras l'un de l'autre. Mandela se rappelle très bien leur dernière rencontre qui remonte à …1962 à Tunis. Le Sud-Africain était venu pour obtenir des armes. Il a rencontré Bourguiba qui lui a réservé un accueil chaleureux et a tout de suite accepté de lui fournir l'aide qu'il réclamait et l'encourage à engager la lutte armée contre le régime blanc avant de le confier à Si Bahi. Ce dernier cumulait alors les fonctions de secrétaire d'Etat à la présidence (l'équivalent de Premier ministre) et secrétaire d'Etat à la Défense. Mandela obtiendra les armes, mais n'aura pas le temps d'engager la lutte armée. Il sera arrêté à son retour en Afrique du Sud puis condamné à trente ans de prison au terme d'un procès expéditif.

Le destin voudra que le "Prix Mandela du Combattant suprême" soit attribué pour l'année 2017, à titre posthume, au président Bourguiba.

Hédi Béhi

En pointe parmi les BRICs

Les échanges économiques entre les deux pays sont modestes. Seule, pour le moment, la coopération technique, portée par des médecins tunisiens, figure au palmarès. L'adhésion récente de la Tunisie au Comesa ouvrira-t-elle de nouveaux horizons à l'exportation des produits vers ce pays qui compte plus de 55.6 millions d'habitants et constitue une plaque tournante dans la région ? Pas pour le moment. L'Afrique du Sud ne fait pas partie du Comesa. Uniquement le Zimbabwe et l'eSwtini, parmi les huit pays couverts par notre ambassade à Pretoria en sont membres. Mais, en abordant les marchés de l'Afrique australe, les produits tunisiens vont pousser sans doute vers l'Afrique du Sud.

Les relations politiques, quant à elles, sont très étroites. Depuis Nelson Mandela, et sa forte symbolique, l'Afrique du Sud joue un rôle actif sur la scène africaine et internationale.

En constituant en 2011, avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, le groupe des BRICs, formé de cinq pays affichant un taux élevé de croissance qui représentent, avec 3 milliards d'habitants, 41% de la population mondiale, elle constitue un acteur significatif et s'invite en pointe parmi les pays émergents. Le plan BRIC+ devait s'élargir à 10 autres pays et pas des moindres, à savoir l'Iran, la Corée du Sud, la Turquie, le Pakistan, le Nigeria, le Mexique, l'Indonésie, les Philippines, le Bangladesh et le Vietnam.

LA FONDATION ARTS & CULTURE BY UIB
PARTENAIRE DES FILMS WELDI & REGARDE-MOI

Retrouvez plus d'infos sur notre page facebook. UIB - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

UIB
الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

FONDATION
ARTS & CULTURE
by UIB

Des flux modestes d'échanges commerciaux

Après plusieurs années de déficit, la balance commerciale entre les deux pays a enregistré, au cours de 2017, un excédent en faveur de la Tunisie. L'Afrique du Sud est aujourd'hui le 8e client de la Tunisie en Afrique subsaharienne.

Tableau des Echanges (en millions de dinars)

	2013	2014	2015	2016	2017	Septembre 2018
Import	17 960 506	46 165 029	23559 499	25 475 359	28 189 192	16 235 270
Export	15 635 067	15 909 425	10 320 134	19 616 970	29 956 937	39 458 560

Source : INS

Les principaux produits importés sont : véhicules, spath fluor et produits alimentaires. Quant aux principaux produits exportés, il s'agit de : triphosphate de sodium, fils, serviettes hygiéniques et dattes.

Début décembre, une délégation d'opérateurs économiques sud-africains se rendra en Tunisie à la recherche d'opportunités de partenariat. Conduite par le secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie, Bulelani Magwanishe, elle couvre notamment les secteurs suivants : agroalimentaire, mines, chimie, construction, infrastructure, machineries industrielles, énergie et énergies renouvelables.

Un grand potentiel

Selon une étude récemment menée, le secteur des composants et pièces automobiles en Tunisie dispose d'atouts majeurs qui l'autorisent à saisir de grandes opportunités qui s'offrent sur divers segments.

La position de la Tunisie dans le secteur du câble et des faisceaux de câble est compétitive à l'échelle mondiale. Les domaines connexes comme les commutateurs et connecteurs sont très bien développés. Il y a de plus en plus de domaines de technologie qui offrent des possibilités de développement pour les clusters électriques :

- Système d'alimentation 48 V
- Moteurs électriques
- Batteries (pour véhicules électriques)
- Mécatronique
- Éclairage

L'avenir apportera une utilisation accrue d'appareils électriques et des défis de câblage plus complexes, plus de moteurs électriques, beaucoup plus de batteries, et de la mécatronique.

Pour l'électronique, la Tunisie peut s'appuyer sur une solide compétence dans la production et l'essai de systèmes électroniques, airbags et pièces mécatroniques.

Les voitures et les véhicules utilitaires vont changer considérablement au cours des 10 prochaines années, tandis que l'électronique et les TI vont jouer un rôle clé dans ce développement. Il y a beaucoup de nouveaux défis découlant de la connectivité et de la conduite autonome nécessitant des systèmes électroniques les plus avancés et les plus sûrs, de plus en plus de capteurs, RF, de dispositifs de radars et à ultrasons, ainsi que des systèmes plus complexes de protection des passagers (airbags, système de retenue).

De nombreux développements auront lieu au siège des FEO et des principaux fournisseurs de systèmes électroniques. Cependant, il sera de plus en plus nécessaire de développer, de produire et de tester de nouveaux composants.

La conclusion de l'étude est de développer 4 clusters clés:

Electronique
Connectivité
- Conduite autonome
- Capteurs
- Optoélectronique
- Mécatronique
- Systèmes de sécurité
- TI de l'équipement automotive

Electrique
Technologie avancée des câbles
- Système d'alimentation 48 V
- Moteurs électriques
- Batteries (pour véhicules électriques)
- Mécatronique
- Éclairage

Intérieur / modulePlastiques perfectionnés

Plastiques renforcés de fibres de verre ou de fibres de carbone
Composants légers (remplaçant le métal)
- Thermodurcissables
- Composites

Véhicules utilitaires et spéciaux
- Véhicules spéciaux
- Véhicules commerciaux de grande série.

Au pays de Madiba

A 11 000 km de Tunis, avec une heure seulement de décalage horaire, vous êtes à l'autre bout du continent africain. Un pays neuf fois plus vaste que la Tunisie (1. 219 912 km2) et une population cinq fois plus nombreuse que la nôtre (55.6 millions d'habitants). Tout y est exceptionnel. La force de l'histoire, émaillée par l'apartheid finalement vaincu, la puissance de la transition démocratique fondée sur le pardon et la réconciliation nationale, la synergie des métissages des communautés, des cultures, des langues et la croissance économique. Tout est ancré dans la symbolique, avec le dit et le non-dit.

L'Afrique du Sud est le seul pays au monde à compter quatre capitales officielles. Non sans raison, Pretoria avait été choisie capitale administrative, livrée, loin du vacarme, à son cadre paisible et verdoyant. Johannesbourg est la capitale économique. Cape Town est la capitale politique, abritant le siège du parlement national sud-africain. Bloemfontein est la capitale judiciaire, accueillant le siège de la Cour suprême. Quant Parlement africain où officient 265 députés de 53 pays membres dont cinq Tunisiens délégués par l'ARP, il siège à Midrand, ville entre Pretoria et Johannesburg.

A 65 km de Pretoria, Johannesburg est la grande métropole, érigée en plaque tournante de toute la région, cité financière par où transitent les flux financiers des plus importants. Il faut compter une bonne quinzaine d'heures de vol, en transitant par Dubaï, Doha, Paris ou Londres, pour y atterrir. Les bonnes surprises ne manquent pas : un aéroport ultramoderne, de larges autoroutes pour vous mener au centre-ville, des gratte-ciel partout, et le luxe qui ne peut cependant occulter des quartiers défavorisés. Le carré central autour de Mandela Square est jalonné d'hôtels, de centres commerciaux, de bureaux. Les rues sont très propres où il est interdit de fumer ou de jeter le moindre papier. Dans la toute proche banlieue s'égrènent des quartiers résidentiels de la classe moyenne et aisée et des zones de très grands fortunés,

Hyde Park à Sandton, et autres. Les cafés, restaurants et boutiques de Merlose Arch, à Rosenbank, vous projettent au milieu des plus grandes enseignes internationales. Dans les lounges et clubs de grand standing, une jeunesse dorée, cosmopolite, visiblement très riche, savoure la joie de vivre, comme au Southern Sun, alors que dans d'autres hôtels huppés, des hommes d'affaires concluent leurs transactions.

Comme si vous étiez à Toronto, New York ou Tokyo

Nelson Mandela Square, en face du Convention Center, est à lui seul l'un des plus grands temples mondiaux du luxe. Avec ses hôtels, son mall où s'alignent les plus grandes marques, ses cafés et restaurants, il vous impressionne par la profusion et la qualité de son offre. Comme si vous étiez à Toronto, New York ou Tokyo. Les prix sont moins chers, beaucoup moins chers.
Une escapade à Soweto est incontournable. Chemin faisant, le musée de l'apertheid offre un moment de recueillement qui évoque la mémoire et interpelle la conscience. Puis, on arrive dans ce quartier mythique, la maison de Mandela est visitée en pèlerinage. Les boutiques de souvenirs offrent une large panoplie de cadeaux à ramener. Les chemises, comme les portraits Mandela, sont très prisées. Tout comme la prison où il avait été détenu pendant près de 27 ans, ou les musées à ne pas rater. Sur la route qui vous y conduit, des bidonvilles n'échappent guère à votre regard, faisant partie du paysage réel. Tout n'est pas rose.

La criminalité est élevée. La prudence est de rigueur. Des règles de précaution sont à suivre. L'industrie de la sécurité tourne à plein régime, avec des sociétés de gardiennage et d'escorte, des dispositifs de protection et des systèmes d'alarme et de télésurveillance. Ne restez pas longtemps à Johannesburg, bien que tout vous y retienne. Le Cap, Durban et autre Port Elizabeth vous attendent. A moins que vous ne soyez impatient de plonger au cœur de la nature. Partez vite alors en safari. L'émerveillement sera au rendez-vous.

Narjes Dridi

L'ambassadeur de Tunisie à l'autre bout de l'Afrique

Elle aura entamé ce 1er décembre 2018, avec bonheur, sa troisième année en Afrique du Sud. Pour Narjes Dridi, ambassadeur de Tunisie à Pretoria, accréditée également dans sept autres pays de la région, soit huit au total, ces deux premières années sont passées très vite. Unique femme ambassadeur de Tunisie actuellement en Afrique (dans la pure lignée de Faika Farouk et de Radhia Mestiri), elle fait partie des 26 femmes ambassadeurs en Afrique du Sud parmi 135 chefs de mission diplomatique.→

Passionnée du continent, Narjes Dridi a beaucoup insisté pour obtenir cette affectation, déclinant un poste "plus attractif" en Europe. Titulaire d'une maîtrise en langue anglaise appliquée aux relations internationales et d'un mastère en sciences politiques, et diplômée de l'Institut de défense nationale (IDN), promotion 2010- 2012, elle aligne plus de 30 ans dans la carrière diplomatique. Ancienne directrice générale pour l'Afrique au ministère des Affaires étrangères, pendant trois ans (2014 - 2016), après avoir été directrice (2013) pour les relations avec l'Union africaine et les organisations régionales, elle a été très attentive aux questions africaines, visitant nombre de pays, dont l'Afrique du Sud par deux fois. Après avoir été en poste en tant que diplomate à Rome et La Haye et en qualité de chargée d'affaires en pied à Stockholm, elle se posera ainsi à Pretoria, la capitale politique à 60 km de la fabuleuse capitale économique de toute la région, Johannesburg.

Un sentiment de grande fierté

Outre le pays de résidence, l'Afrique du Sud, l'ambassadeur Dridi couvre la Namibie, le Botswana, le Mozambique, la Namibie, l'eSwatini (ex-Swaziland), le Lesotho et l'île Maurice. Rien que durant sa première année, elle a déjà battu un record. Elle a en effet présenté ses lettres de créance à sept chefs d'Etat sur huit, l'occasion ne lui est pas encore donnée au Lesotho, ce qui ne tarderait pas.

«C'est un moment très particulier, chargé d'émotion, lorsque portant fièrement l'habit traditionnel tunisien, vous êtes accueilli avec les honneurs rendu à votre pays par le chef de l'Etat pour lui présenter vos lettres de créance», confie-t-elle à *Leaders*. *Vous découvrez dans ces contrées géographiquement lointaines tout le capital d'estime et de considération dont jouit la Tunisie, tant auprès des plus hautes autorités que des populations. Lorsque le drapeau tunisien flotte sur votre voiture officielle, suscitant honneurs rendus, respect et amitié, vous êtes submergé par un sentiment inégalé qui vous comble de bonheur et de satisfaction et vous fait oublier les vicissitudes de l'éloignement.»*

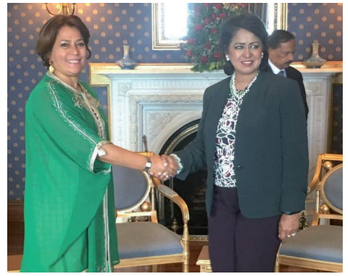

Autour de l'ambassadeur Dridi, une équipe très réduite, mais soudée et efficaces. Deux diplomates, Mohamed Mehrez Othman et Wissem Klai, ainsi que Lassaad Slaimi, comptable public, chargé de l'administration et des finances, se déploient en parfaite synergie.

Bio express

- Depuis le 1er décembre 2016 : ambassadeur de Tunisie en Afrique du Sud, Namibie, Mozambique, Botswana, île Maurice, eSwatini (ex-Swaziland) et Zimbabwe
- Directrice générale pour l'Afrique subsaharienne et l'Union africaine (2014-2016)
- Directrice pour les relations avec l'Union africaine et les organisations régionales (2013-2014)
- Directrice pour la formation et stages à l'Institut diplomatique pour la formation et les études (IDFPE), du ministère des Affaires étrangères
- Chef de mission, chargée d'affaires en pied à l'ambassade de Tunisie à Stockholm (2007 - 2009)
- Adjointe à l'ambassadeur de Tunisie à La Haye (septembre 2004 - septembre 2007)
- Attachée de cabinet auprès du ministre des Affaires étrangères (2002 - 2004)
- Conseiller au ministère des Affaires étrangères (1988 - 2001)
- Conseiller à l'ambassade de Tunisie à Rome, représentant permanent adjoint auprès des agences : FAO, WFP, et IFAD des Nations unies (1993 -1998).

Leaders
N°91
Décembre
2018

Dr Adnene Fhima
De Msaken au cœur de la forêt

Coopérant, fils de coopérant, Dr Adnene Fhima, médecin en Afrique du Sud, perpétue ce qui est désormais devenu une tradition familiale. Son père, enseignant, était déjà parti en Arabie Saoudite où, sous la bannière de l'Agence tunisienne de coopération technique, il avait été affecté à Khemis Mushait. Encore enfant, Adnene l'y accompagnera, puis retournera à sa ville natale de Msaken pour y poursuivre ses études. Ecole primaire Ettahrir, lycée technique et le voilà à la faculté de Médecine de Sousse, avec comme doyen notamment le Pr Abdelkrim Zbidi, l'actuel ministre de la Défense nationale.→

Internat (2003). Adnene rencontre sa moitié, Zeineb Gharbi, de Msaken comme lui, jeune comptable diplômée de l'ISG Sousse. Thèse (2005). Faute de recrutement dans la Santé publique, il s'installe en cabinet de libre pratique privée dans la toute proche ville de Messadine avec Dr Hichem Chihi. En même temps, il a été embauché pour quelques postes de délégué médical.

En 2007, le foyer d'Adnene et Zeineb est égayé par la venue de son premier enfant Yessine, âgé aujourd'hui de 11 ans et demi. La vie est belle au Sahel, sauf que l'appel de l'expatriation se fera plus fort.

En fait, le climat général dans le pays commençait à peser lourd au jeune couple. Lorsqu'il apprend que l'Afrique du Sud se propose de recruter des médecins tunisiens, il n'hésite pas, d'un commun accord avec son épouse, à postuler. Le premier groupe était déjà parti en décembre 2007. Il se prépare pour faire partie du dernier départ en septembre 2008. Sans jamais le regretter depuis lors.

Une bonne rémunération, mais des coûts de scolarité élevés

Le sujet n'est pas tabou. Un médecin tunisien peut gagner entre 10.000 et 16.000 DT par mois. C'est le double effet du cours du rand, la monnaie locale, d'un côté, et de la dépréciation du dinar, de l'autre. Cette rémunération peut paraître très attractive, mais il faudrait la pondérer par le coût de la vie sur place. Si le logement est fourni au sein de l'hôpital ou dans ses résidences, il faudrait payer un forfait mensuel. Mais, ce sont les frais de scolarité qui sont élevés : compter 900 à 1.000 D par enfant par mois. La couverture médicale absorbe 1 000 D par famille par mois. L'assurance voiture vous coûte 300 D par mois... Quant aux denrées alimentaires, un kilo de viande se paye entre 20 et 30 D et un litre de lait 2.5 D. Avec une bonne gestion, on peut s'en sortir et constituer des économies.L

« En prenant l'avion, en ce mois de septembre 2008, avec Zeineb, enceinte de 7 mois de notre fille syrine (âgée aujourd'hui de 10 ans), et notre fils Yessine, âgé de 1 an 3 mois à l'époque, on n'avait pas une idée précise, tout comme nos confères de cette même aventure, du lieu où on se rendait au juste et ce qui nous y attendait, dit-il à *Leaders. Après un long voyage jusqu'à Johannesburg, nous reprenons un autre vol pour la province du Limpopo, située dans l'extrême nord-est du pays. De là, nous sommes conduits à Mecklenburg, au milieu de nulle part. Un tout petit village où il y a juste un hôpital de campagne, un poste de police et un tribunal. C'était magnifique bien que ce fût dur»*

Omnipraticien

«Quand on est médecin de campagne, encore plus en Afrique du Sud, poursuit Dr Fhima, *on est omnipraticien. Chaque jour, je n'enchaîne pas moins de 60 consultations, avant de rejoindre le bloc opératoire. Seul face aux patients, on doit se charger de tout : la consultation, l'exploration et l'intervention chirurgicale, avec en plus l'anesthésie-réanimation. Gynécologue obstétricien, il est également cardiologue et autre spécialiste. Pourquoi prendre tant de risques ? Parce que le devoir l'exige et la conscience nous y oblige. A voir les patients souffrir, sans la moindre autre chance que de trouver secours auprès de vous, puis à apercevoir cette lueur de bonheur qui soudainement éclairera leur regard et celui de leur proche, vous y puiserez une source inépuisable de réconfort.»*

«C'est là une expérience exceptionnelle à laquelle les médecins tunisiens n'étaient pas spécialement dédiés, nous dit Dr Fhima. *Mais, la qualité de la formation acquise et des stages d'internat nous y préparent utilement. Patients et autorités le reconnaissent et l'apprécient.»* En quatre ans dans ce coin perdu, au milieu d'une nature cependant exceptionnelle, Dr Fhima aura fait le tour de la question. Une superbe fille est venue tenir compagnie à son frère Yessine et égayer le foyer et avec le temps qui passe si vite, c'est le moment d'aller changer d'air et penser à la scolarité de ses enfants. En septembre 2012, il obtient sa mutation à Tzaneen, toujours dans la même province, à 400 km au nord de Johannesburg. C'est quasiment une petite ville, une agglomération urbaine de près de 15.000 habitants. Outre la consultation, Dr Fhima assurera les fonctions de chef de maternité et accède au titre de Médecin grade 3, le grade le plus élevé. Et a nouveau le foyer du Dr Adnene est égayé par la venue de sa deuxième fille Hanine (âgée de 5 ans maintenant).

Très loin, très près

«Le climat est merveilleux, poursuit Dr Fhima *: un véritable paradis tropical, et une température proche de celle de la Tunisie, l'humidité élevée en plus. L'été culmine à 40° et l'hiver, froid et sec, s'affiche à 5°. La famille s'y plaît. Les loisirs, simples et écologiques, ne manquent pas. Sorties, barbecue et soirées entre amis. Les familles tunisiennes les plus proches sont à 150 - 200 km, mais avec des autoroutes si bien construites, le trajet est vite parcouru. Notre compatriote Dr Saber Sobhi est à Ackernhoek, à 150 km, et le Dr Fayçal Laouini, spécialiste en tuberculose résistante, installé à Mokopane, est à 200 km de chez nous. Six autres médecins tunisiens sont dans le même rayon. Parfois, pendant le ramadan, on n'hésite pas à se rendre visite pour prendre l'iftar en commun, puis rentrer dans la soirée».*

«Et puis, ajoute-t-il, *il y a la télévision tunisienne avec son foisonnement de chaînes variées. Avant, lors de notre arrivée, il était bien difficile d'en capter une par satellite. Mais, depuis 2013, et grâce à l'IPTV, on les reçoit toutes. Quant à la radio, elle est disponible sur Internet. On vit à l'heure tunisienne, comme si on était au pays. Les réseaux sociaux assurent en outre une connexion directe. Des parents et amis viennent aussi nous voir de Tunis ou d'autres pays pour passer auprès de nous d'agréables séjours. »*

Rester ou rentrer ?

La grande question qui hante Dr Fhima, comme ses autres confrères tunisiens affectés en Afrique du Sud, est leur propre avenir professionnel. L'accord de coopération technique arrivera à échéance en 2020 et risque de ne pas être prorogé, pour des raisons essentiellement budgétaires. Déjà, les billets d'avion institués annuellement ne sont plus systématiquement octroyés.

Rester en Afrique du Sud : dans quel cadre et avec quel statut? Rentrer à Tunis : pour quoi faire ? Les difficultés de la réinsertion au pays natal, après 10 ans d'expatriation, dans un environnement tout à fait différent ne manquent pas. Il y a d'abord la scolarité des enfants déjà engagée en langue anglaise, mais aussi la reprise de l'activité médicale, dans le privé ou le public, selon les cas.

En attendant la décision finale qui sera prise par les autorités des deux pays, la vie coule douce parmi des patients très attachés à leurs médecins tunisiens.

Comment des médecins tunisiens étaient envoyés en Afrique du Sud

Tout remonte à 1999 lorsqu'une délégation sud-africaine conduite par le ministre de la Santé se rend à Tunis et conclut un accord-cadre de coopération bilatérale. Cet accord sera activé en 2003. La mise en œuvre de sa composante assistance technique sera confiée à l'Agence tunisienne de coopération technique (Atct) à la faveur de la réunion à Tunis, le 26 septembre 2005, des ministres de la Santé des deux pays. Une délégation sud-africaine du Conseil professionnel de la santé se rendra en Tunisie en 2006 pour prendre connaissance du système de formation médicale et paramédicale.

Tout va s'accélérer en 2007. Un accord de coopération technique sera signé à Pretoria en mai 2007. Les besoins exprimés portent sur 200 médecins généralistes, 50 médecins spécialistes et des pharmaciens. Tous doivent exercer dans des zones rurales, en dehors des agglomérations et grandes villes.

Pas moins de 275 médecins, pour la plupart relevant du ministère de la Santé, se sont portés candidats. Une mission de recrutement, forte de 19 membres, dépêchée à Tunis en août 2007, a procédé à leur interview, pour aboutir à la sélection de 120 médecins. Ceux qui se décideront à partir en Afrique du Sud seront au nombre de 93 médecins. Au 31 octobre 2018, 53 parmi eux (64 selon l'ATCT) sont encore en poste. Les autres ont dû rentrer en Tunisie pour différentes raisons.

Trouver les financements nécessaires

Très appréciés par la population locale, comme par les autorités sud-africaines, les médecins tunisiens ont cependant fait face à nombre de difficultés. Si l'intégration n'a pas constitué un obstacle majeur, tout comme la maîtrise de la langue anglaise, les questions d'assurer en tant que généralistes des interventions chirurgicales et d'anesthésie, d'équivalence des diplômes, d'inscription au conseil de l'Ordre, de l'arrêt de l'octroi de billets d'avion annuels et autres ont dissuadé certains médecins de poursuivre leur affectation. Alors que l'Afrique du Sud souhaite développer davantage sa coopération technique avec la Tunisie, notamment en recrutant des médecins spécialistes (ophtalmologues, etc.), des pharmaciens et autres, ainsi que la formation de personnels paramédicaux, des contraintes financières se font de plus en plus restrictives. C'est ainsi que les réductions financières que subit le budget de l'Etat en Afrique du Sud ont contraint les autorités locales, pourtant hautement satisfaites des médecins tunisiens, à reconsidérer certaines clauses de l'accord de coopération technique.

La recherche de nouvelles sources de financement, à travers la coopération sud-sud et autres mécanismes, s'avère indispensable.

Raoudha Charni Ben Azzouz

Epouse de médecin en Afrique du Sud et professeur de français au milieu des éléphants

Qu'est-ce qui peut pousser un jeune couple tunisien bien installé à partir en coopération technique à l'autre bout du continent africain et, a fortiori, au fin fond de la forêt ? Le récit du mari, qui nous est rapporté par Dr Adnène Fhima, risque d'être incomplet s'il n'est pas accompagné par le témoignage de l'épouse d'un médecin qui a fini par exercer en pleine nature sa grande passion : l'enseignement. L'histoire que nous raconte Raoudha Charni, épouse du Dr Hichem Ben Azzouz, est absolument exceptionnelle. Une leçon de courage et d'accomplissement.→

Leaders
N°91
Décembre
2018

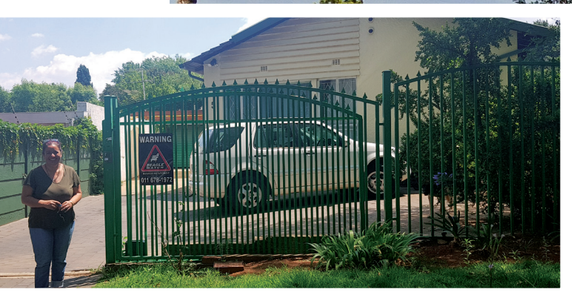

Dans cette banlieue classe aisée de Blairgrowrie, Randburg, à Johannesburg, aux rues bordées de magnifiques jacarandas à la superbe floraison mauve, la maison baigne dans la verdure. Fortement sécurisées, comme partout, le toit en tuile, entourée d'un vaste jardin avec piscine, elle a rapidement pris des touches tunisiennes. Céramique de Nabeul, margoums, couffins, nattes et autres produits de l'artisanat révèlent l'identité des propriétaires. Raoudha et Hichem l'ont acquise lorsqu'ils ont décidé en 2015 de «monter» des villages lointains pour s'installer à Johannesburg. *«Le remboursement du prêt nous coûte moins cher que le loyer, très élevé,* nous dit-elle. *Et puis, c'est bien spacieux et très commode. Nous avons tenu à y implanter une partie de notre Tunisie, avec nos signes et notre mode de vie.»*

Installée sur la terrasse ensoleillée, dans son coin préféré pour lire et se poser, Raoudha jette un regard affectueux sur ses deux chiens, bien dociles, qui obéissent à ses ordres prononcés en langue arabe. Des chiens qui comprennent l'arabe, il faut aller en Afrique du Sud pour les trouver. La partie diurne de la maison est composée d'une cuisine et de deux salons. L'un, havre de paix et de convivialité, avec cheminée, et l'autre, espace de travail et de lecture, donnant sur la piscine, et doté d'un bureau et d'une bibliothèque, est jonché de livres entassés sur une table basse. Quant à la partie nocturne, elle comprend la chambre des parents et celles de leurs trois enfants : Zakaria (24 ans), Fatma (15 ans) et Khadija (14 ans).

« Maman ne travaille pas ! »

Raoudha lit beaucoup. Native de La Marsa, Hichem étant un villageois de Sidi Bou Said, elle est normalienne de formation. Après l'école primaire de la rue des Roses et le lycée Carthage Présidence, elle ira décrocher son diplôme de francisante à l'Ecole normale supérieure de Tunis : une vénérable institution. Entretemps, elle connaîtra Hichem, l'épousera et lui donnera leur premier enfant, Zakaria. Son rêve est d'enseigner. Elle devra déchanter ou du moins attendre de longues années et partir sous d'autres cieux pour le réaliser. A sa sortie de l'Ecole normale, elle sera affectée à Oued Meliz, dans la région de Jendouba. Mariée et mère d'un enfant, c'était bien dissuasif pour elle. Prenant son mal en patience, elle se consacrera à élever son fils. En grandissant, Zakaria était surpris de voir sa maman, contrairement à celles de ses camarades de classe, rester à la maison et ne pas travailler. C'était pour lui "un peu mal vu". Raoudha se décidera à travailler et sera recrutée par une compagnie de réassurances qui a besoin d'une belle plume pour sa communication.

Le médecin féru de théâtre

Hichem Ben Azzouz, son mari, a une triple passion: la médecine, le théâtre et le cinéma, la science et les arts, la rigueur et le militantisme syndical dans le secteur de la santé. Il sera comblé. Etudes médicales à la faculté de Monastir, avec comme doyens les Prs Souad Yaccoubi et Mohamed Ben Farhat, intermède deux ans de théâtre à Bordeaux, puis retour à la blouse blanche. Médecin généraliste, il rejoindra l'Onfp, alors dirigé par Nabiha Gueddana qui avait présidé son jury de thèse et l'avait recruté à l'Office. Dr Ben Azzouz integrera le Laboratoire de Recherches épidémiologiques du Pr Habiba Ezzahi Ben Romdhane au sein de l'Institut National de Santé Publique. Le contact avec les malades lui ayant manqué, il finira par préférer…aller dans une unité en première ligne des soins de santé de base, un dispensaire à Raoued.

«Les années 2006 - 2007 devenaient pour nous très lourdes à supporter, lâche Raoudha. *La vie est monotone, l'ambiance suffocante, le climat politique insupportable, la culture, très encadrée... Tout nous poussait à partir explorer d'autres cieux. Hichem était intéressé par une affectation à Agadez, au Niger, mais elle ne s'est pas concrétisée. C'est alors qu'un ami diplomate, alors en poste à Nice, Kamel Ben Hassine, nous signale un avis de recrutement en Afrique du Sud. Sans la moindre hésitation, la décision a été rapide à prendre. Entretien effectué, contrat signé, formalités accomplies, en une semaine on a vidé la maison en invitant parents et amis à venir récupérer les meubles qui les intéressent. Zakaria avait alors 13 ans, et ne parlait pas un mot en anglais. Qu'à cela ne tienne, il s'y mettra. Pour le moment, il devait rester à Tunis pour terminer les deux mois qui restaient de l'année scolaire et nous rejoindra par la suite.»*

Baptême d'Afrique australe

Le lundi 26 avril 2008 sera inoubliable pour Raoudha Charni. *«C'était le jour de mon anniversaire, et aussi celui de notre arrivée en Afrique du Sud,* nous dit-elle, *non sans émotion. Tunis - Paris-Johannesburg et directement Nelspruit, la capitale de la province du Mpumalanga, dans la région orientale de l'ancienne province du Transvaal, au nom évocateur qui signifie « lieu où se lève le Soleil». On est tout près du parc Kruger, le plus grand parc animalier d'Afrique. On était dans un groupe de 11 médecins, pour la plupart célibataires, trois seulement étaient accompagnés de leurs familles. Inutile de vous dire que le dépaysement est total.»*

Guest house, avec des maisonnettes en toit de chaume, se souvient encore Raoudha. Le jour de notre arrivée, l'électricité était coupée. Trois semaines après et alors que nous attendions notre affectation, un incendie s'est subitement déclenché dans la

guest house. En deux heures, tout était parti en fumée. Heureusement que nous avions une chambre isolée à l'extérieur de la guest house et nous l'avons ainsi échappé belle. L'ambassade a rapidement accouru pour nous réconforter.

Première affectation de Hichem, ce fut à Volksrust, c'est-à-dire «repos du peuple», petite ville rurale Afrikaaner, établie lors des grandes batailles entre Afrikaaners et zoulous en 1879, qui, d'ailleurs donneront naissance à la fédération d'Afrique du Sud dont les états finiront par s'unir. Nous sommes à 600 km de Johannesburg, en pleine région Afrikaaner, avec sa culture et sa langue dominante. Guest house, en attendant de trouver une maison à louer. L'Amajuba Hospital est bondé de patients. Hichem y plonge immédiatement, malgré une orientation préalable très minime du ministère sud-africain de la Santé sur les programmes, le profil très différent des pathologies des communautés qu'il va servir, caractérisé essentiellement par une très forte épidémie de SIDA et tuberculose, et de traumatismes violents combinés à un manque de moyens évidents au sein de l'hôpital. Pour y pallier il réétudiera tout seul pratiquement toute sa médecine en a et s'inscrira dans toutes les formations cliniques de la province ou nationales qui se présentent à lui, notamment en VIH/SIDA et Tuberculose. Il quittera même sa famille pour aller faire une formation de quatre mois en anesthésie et dans la pratique de la césarienne. Ce qui semble être des compétences étrangères à un médecin généraliste dans nos contrées mais absolument nécessaires pour exercer la médecine en milieu rural. La fin de l'année scolaire en Tunisie permettra à Zakaria de nous rejoindre. D'emblée, il devait rattraper, avec le renversement des saisons, l'année scolaire en Afrique du Sud.

Une ferme avec des chevaux au milieu d'une grande réserve

En le plaçant à l'école secondaire, on ne savait pas qu'il allait faire non sans surprise ses premiers contacts avec les clivages sociaux et raciaux et trouver le bon choix pour son groupe scolaire. Entre communautés indienne musulmane conservatrice, noire des townships et Afrikaaners, il était difficilement classable. Pour profiter d'un cadre de vie plus agréable, nous avons décidé d'habiter à Wakkerstroom, un lieu paradisiaque pour les amoureux de l'observation des oiseaux (Bird watching), qui viennent du monde entier s'adonner à cette passion. On y a loué une ferme de 3.5 ha, avec un élevage de chevaux et une nature luxuriante à volonté. Zakaria sera placé dans un internat à 80 km de chez nous. Lorsque Hichem a dû partir faire sa formation en anesthésie et en obstétrique, j'étais restée seule pendant quatre mois avec mes deux filles, Fatma et Khadija. Heureusement qu'on avait fait la connaissance de Sud-Africains qui sont devenus nos meilleurs amis.

La ferme devenait pesante à gérer et la vie très au ralenti. Les enfants demandaient plus d'animation. En cherchant un lieu de vie active, nos amis nous proposent de les rejoindre à Hoedspruit, un endroit magique, en plein dans le Bush, formé d'une petite ville agricole du Limpopo située entre le parc national Kruger et le Blyde River. Une réserve naturelle de 150 ha accueille une petite communauté habitant au milieu des animaux sauvages dans un cadre féerique. C'est ce qu'on cherchait le plus. On y restera cinq ans.

Notre vie sera faite de nouvelles rencontres de gens venus du monde entier et d'expériences extraordinaires très riches faites de safaris, d'aventures, de hiking dans les montagnes du Drakensberg, de découvertes d'autres cultures et de la musique de l'ethnie Shangaan du Limpopo, et de la beauté incroyable de cette région. Cette exposition a d'autres cultures et espaces nous a permis et surtout à nos enfants de prendre conscience de l'Autre, ainsi que de l'importance de l'environnement naturel africain hautement menacé. Hichem travaillera dans un Hopital du district où il dirigera la clinique de SIDA et veillera avec son équipe sur la promotion, le traitement et le suivi de près de 12 000 patients de la communauté atteints par le VIH. Il sera aussi nominé en tant qu'enseignant honoraire avec la prestigieuse Université de Wits de Johannesburg, qui fera appel à ses compétences pour enseigner la prise en charge des malades du SIDA en milieu rural, aux étudiants de 5ème année médecine et aux Assistants cliniciens, au cours de leur stage d'externat à l'hôpital.

Voulant également poursuivre sa passion du cinéma, il réalisera un film documentaire qui sera produit par une société américaine. Ce film s'intitule «Fishing on the Line» et dans lequel il donne une voix a une vieille communauté de pêcheurs du Cap de l'Ouest, luttant contre sa propre disparition programmée. Son film sera programmé dans une salle de cinéma à Cape Town en présence de la communauté de pêcheurs puis dans un festival de cinéma à Tunis. Tombé amoureux du jazz sud-africain, il parviendra

á connecter ses amis blancs du bush où il y vit avec sa famille et ses amis noirs de l'ethnie Shangaan où il travaille et ce en organisant des soirées de jazz avec les deux communautés qui se côtoient sans vraiment se mélanger.

Eléphants et girafes

L'un de mes meilleurs souvenirs, je le garde d'un soir lorsque je rentrais d'un dîner avec des amis. Il faisait noir et la route, évidemment, n'était pas éclairée. D'un seul coup, je vois surgir devant moi une montagne grise. Je m'arrête effarée et c'est là que je découvre qu'il s'agit d'un grand éléphant qui traversait la route. D'habitude, c'est des girafes qu'on voit s'élancer gaillardement devant nous le matin. Mais un éléphant, si près je n'y étais pas habituée.

Notre bonheur était inégalé, d'autant plus que, finalement, je commençais à réaliser mon rêve d'exercer ma véritable passion : l'enseignement. Je débute avec un petit groupe de cinq élèves, dans une école privée située en plein bush, très bien structurée où on y mettra nos enfants qui jouiront d'une éducation orientée sur le bush, ses animaux et l'environnement.

L'appel de Johannesburg

Décembre 2013 : c'est la fin de l'année scolaire. Zakaria a décroché son bac et doit aller dans une bonne université. Les filles qui ont grandi en pleine nature, entre girafes, zèbres et autres animaux, veulent habiter désormais dans une grande ville. C'est ainsi que nous avons décidé de nous installer à Johannesburg. Hichem y a demandé sa mutation et l'a obtenue. Il sera affecté au Krugersdrop Hospital. Il y restera neuf mois.

Dès 2014, il préfèrera travailler en tant que conseiller technique de programmes, spécialisé dans les maladies infectieuses, notamment le sida, auprès d'organisations non gouvernementales. Devenu par la suite Programme Manager dans la prévention biomédicale du sida, et gérant une équipe pluridisciplinaire de 200 personnes, il met en partage son expertise et sa connaissance du terrain.

Pour ma part, j'ai été rapidement recrutée en tant que professeur de langue française dans un lycée de jeunes filles. Le campus en Afrique du Sud réunit en un même lieu tous les niveaux à partir de l'âge de 3 ans jusqu'au bac. Le système est fondé sur les valeurs universelles à inculquer, d'où un très grand

respect voué à chacun. Outre l'enseignement, les programmes comptent une large palette d'activités sportives, culturelles et sociales. C'est ainsi que chaque élève est tenu d'effectuer un certain nombre d'heures obligatoires consacrées à des travaux en faveur de la communauté. Avec les squatters dans la plus haute tour d'Afrique Tout récemment, j'ai conduit avec mon groupe une mission très particulière à Ponte Tower, un gratte-ciel cylindrique creux du quartier de Hillbrow de 54 étages, s'élevant à 173 m, construit en 1975. C'est le plus haut d'Afrique et le plus peuplé de par la densité de ses résidents. Abandonné par ses habitants, il a été occupé par des squatters venus de tous les pays voisins, notamment des francophones du Congo qui se trouvent dans une grande précarité. Notre action consiste à prendre en charge les enfants et les jeunes issus de familles francophones pour leur apprendre la langue française. Une mission très exaltante qui porte ses fruits.

La Marsa toujours dans le cœur

La tête en Afrique du Sud, les pieds dans son lycée et ses activités sociales, le cœur de Raoudha est à La Marsa, en Tunisie. Elle n'arrive pas à s'en détacher. Le chien remue sa queue. Khadija débarque de sa chambre pour aller prendre un jus. Sa sœur aînée, entendant notre conversation en tunisien, rapplique. Zakaria était déjà parti tôt le matin. Féru de cinéma, il s'intéresse au marketing digital. Pour préparer son nouveau projet de film documentaire, Hichem devait assister ce jour-là à un atelier de création pour storytelling. A son grand regret, il ne pouvait être là. Le téléphone portable sonne. C'est lui au bout du fil pour s'excuser de son absence et nous souhaiter la bienvenue. *«Il faut revenir vite pour qu'on vous raconte l'autre partie de l'histoire »*, nous invite-t-il. Une aventure qui mérite bien un complément de récit.

CAMPUS PLUS

Préparez les études universitaires de vos enfants à votre rythme ….et avec assurance

Pour vous aider à préparer l'avenir universitaire de vos enfants, **AMEN BANK** met à votre disposition **CAMPUS PLUS**, une solution avantageuse pour financer leurs études et faciliter leur entrée dans la vie active.

En effet, avec **CAMPUS PLUS**, vous préparez, dès aujourd'hui et au rythme de votre choix, la bourse, dont votre enfant pourra profiter, pendant ses études supérieures.

CAMPUS PLUS c'est l'assurance :

- D'une formule flexible adaptée à tous les budgets,
- D'une épargne disponible à tout moment et d'un rendement élevé,
- D'un contrat aux garanties multiples et aux avantages fiscaux appréciables.

Adresse du siège: Av. Mohamed V - 1002 Tunis - Tunisie
Tél.: (+216) 71 148 000 • Fax: (+216) 71 833 517
www.amenbank.com.tn • Centre de Relation Clients: 71 148 888
N° Vert 80 106 000

Le produit CAMPUS PLUS est garanti par Hayett Takaful Vivre Serein

بنك الأمان
AMEN BANK
Le Partenaire de votre Succès

African Leadership Academy

Et si l'accès aux grandes universités américaines passait par l'Afrique du Sud ?

Soumaya, Achraf, Rahma et bien d'autres jeunes Tunisiens sont allés passer deux années d'études laborieuses en Afrique du Sud. Une saga toute particulière.

Vous avez entre 15 et 18 ans, vous avez la fibre d'un futur leader au service du développement du continent africain et vous cherchez à accomplir votre formation dans une prestigieuse université américaine ou un autre campus? L'African Leadership Academy (ALA) réalise votre rêve. Pas moins de 35 jeunes Tunisiens en ont jusque-là bénéficié depuis 2008 et nombre parmi eux ont été admis à Yale University, Brown University, University of Pennsylvania, New York University, University of North Carolina, University of Chicago, Northwestern University...

Après deux ans d'études à l'ALA, indique à *Leaders* Zakia Stili, Program Recruitement&Partnership Associates, depuis le campus implanté sur la Printech Ave, Honeydew, à une quarantaine de kilomètres de Johannesburg, votre vocation de jeune leader africain est confirmée. Le recrutement vise non seulement des jeunes intelligents, mais aussi des jeunes qui ont le potentiel de mener et influencer le monde qui les entoure par leur courage, leur initiative et leur innovation. Il s'effectue à partir de candidatures spontanées ou de recommandations postées sur le site web www.africanleadershipacademy.org. Les principaux critères sont le potentiel de leadership, l'esprit d'entreprise, la passion pour l'Afrique, l'engagement envers le service au bénéfice de la communauté et l'accomplissement académique. Des bourses d'études peuvent être obtenues sur dossier. Jusque-là, plus de 700 élèves originaires de plus de 45 pays africains ont été admis à l'ALA.

Fred Swaniker, natif du Ghana, rêvait d'un grand établissement scolaire panafricain d'excellence pour les futurs leaders. Il partagera son idée avec d'autres amis parmi lesquels les cofondateurs Peter Mombaur et Acha Leke qui ont accepté de fournir le soutien financier initial. Ce n'est que plus tard, quand Fred est allé à la Stanford Graduate School of Business où il a rencontré Chris Bradford, que le concept de l'African Leadership Academy a été mis en œuvre. Fred a quitté son emploi chez McKinsey et Chris a remis à plus tard un certain nombre d'offres d'emploi prestigieuses pour travailler à plein temps sur le projet de l'ALA. Les premiers financements collectés, ils ont lancé en juin 2005 la Summer Academy à Cape Town pour tester le programme novateur de l'ALA. Le programme a remporté un vif succès et renforcé la crédibilité de l'équipe auprès des donateurs, des écoles « sources » et des potentiels élèves et familles. Une success story commençait alors. Les jeunes Tunisiens n'ont qu'à la partager.

Leaders
N°91
Décembre
2018

BANCASSURANCE

البنك التونسي
BANQUE DE TUNISIE

استري للتأمين
ASTREE ASSURANCES

avec
EPARGNE
PLUS

assurez votre avenir
en toute tranquillité

La BANQUE DE TUNISIE en partenariat avec ASTRÉE ASSURANCES, vous propose le contrat «ÉPARGNE PLUS» qui vous permet, ainsi qu'à vos proches, d'avancer dans la vie en toute sécurité tout en bénéficiant d'une fiscalité optimisée.

Mandla Harold Hoyana

Ambassadeur d'Afrique du Sud à Tunis

Un grand potentiel à fructifier

Huitième ambassadeur d'Afrique du Sud à Tunis depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1994, Mandla Horaold Hoyana est très actif. Depuis son accréditation en septembre 2015, il se déploie pour imprimer aux relations et à la coopération bilatérales une nouvelle impulsion. Les consultations politiques d'octobre dernier et la mission économique de ce mois de décembre en sont une illustration significative. *«J'ai été impressionné par tout l'intérêt que la Tunisie a réservé à ces consultations politiques. En outre, le nombre et la qualité de la délégation tunisienne traduisent une expression de considération à l'égard de l'Afrique du Sud, un signe de réelle importance,* confie-t-il à *Leaders. Il faut dire que nous entretenons d'étroites concertations sur nombre de questions régionales, africaines et internationales, en plus de nos échanges bilatéraux.»*

Les opportunités d'échanges commerciaux et de partenariat ne manquent pas, insiste l'ambassadeur Hoyana. *«Nous devons encourager les opérateurs économiques des deux pays à les explorer et les concrétiser. Déjà une mission d'affaires tunisienne avait été dépêchée au printemps*

dernier à Cap Town et nous accueillons en décembre une importante délégation sud-africaine. Notre rôle est de faciliter leurs contacts et d'appuyer leurs démarches, ce à quoi nous nous employons des deux côtés », souligne-t-il.

Bientôt la suppression du visa pour les Tunisiens

Si les Tunisiens résidant en Afrique du Sud sont au nombre de 358, la communauté sud-africaine en Tunisie ne compte qu'un seul ressortissant. Le nombre de visas de visite délivrés par l'ambassade s'élève à près de 500 par an. *«La Tunisie a supprimé le visa d'entrée pour les ressortissants sud-africains pour un séjour inférieur à 90 jours. Nous envisageons d'appliquer la réciprocité et d'exonérer ainsi les Tunisiens du visa d'entrée en Afrique du Sud dans les mêmes conditions, probablement après les élections de 2019 ou début 2020»*, indique l'ambassadeur.

Nous essayons de trouver une solution en faveur des médecins tunisiens

Evoquant la mission des médecins tunisiens affectés en Afrique du Sud depuis 2007, l'ambassadeur Hoyana ne tarit pas d'éloges à leur égard, saluant leur haute compétence, leur dévouement total et leur grande capacité d'intégration. Il reconnaît que certaines difficultés surviennent quant à la poursuite de l'accord de coopération y afférent, pour des raisons essentiellement financières concernant les autres missions médicales similaires. Mais, il reste confiant qu'une solution puisse être trouvée. *«La question a été évoquée lors de nos récentes consultations bilatérales et les deux parties s'y penchent de très près»*, précise-t-il.

Les BRICs et la Libye

L'Afrique du Sud étant membre avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine du groupe des BRICs, quelle concertation entretenue par les ambassadeurs de ces pays en Tunisie ? *«Elle s'instaure et ne manquera pas de se développer»*, répond l'ambassadeur Hoyana.

Quant à la Libye, s'il n'y est pas accrédité, l'ambassadeur d'Afrique du Sud assure depuis Tunis un suivi attentif de l'évolution de la situation sur le terrain. Sa mission était facilitée lorsque l'Unsmil, dirigée par Ghassan Salamé, était basée à Tunis, mais après son transfert à Tripoli, il parvient à bénéficier d'autres sources fiables.

Curieux hasard

Diplomate de carrière, marié à une collègue diplomate en poste actuellement au Tchad, l'ambassadeur Hoyana est absolument ravi de servir en Tunisie. Alignant un long parcours au sein du ministère des Relations internationales et de la Coopération, il avait été notamment en poste à Canberra (Australie) de 2001 à 2005. Avant sa nomination à Tunis, il avait été détaché auprès de la Présidence de la République pour y assumer les fonctions de chef du Protocole d'Etat (2009-2015). Son successeur à ce poste n'est autre que la précédente ambassadrice d'Afrique du Sud à Tunis, Mme Nonceeba Losi-Tuti. Autre hasard heureux, en arrivant à Tunis en 2015, son vis-à-vis direct était Mme Narjes Dridi, alors directrice générale pour l'Afrique subsaharienne et l'Union Africaine, l'actuelle ambassadrice de Tunisie à Pretoria. La synergie est totale.

ATL Leasing,
L'allié de votre succès

ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois.
En fin de période vous en devenez propriétaire.

ATL
LEASING

Plus qu'un leasing...

Un parti «étacide»

• Par Habib Touhami

L'existence d'un appareil clandestin au sein du parti Ennahdha ne cesse de susciter passions et polémiques. Mais le débat restera tronqué tant que certaines constantes historiques ne seront pas prises en considération. En effet, tous les partis politiques «totalitaires» ou ayant vécu longuement dans la clandestinité ont constitué un appareil clandestin. La spécificité d'Ennahdha ne réside pas dans l'existence de cet appareil avant le 14 janvier 2011, mais dans son maintien après, au sortir de la clandestinité et malgré l'accession au pouvoir.

Deux raisons expliqueraient ce maintien. Imbu de la conception séculaire selon laquelle la «Omma» prime sur la Nation, le parti Ennahdha fait peu de cas de l'Etat tunisien, son expression politique et territoriale. Faute de le mettre à bas, du moins dans une première phase, Ennahdha mit tout en œuvre pour l'intimider et le noyauter comme le confirment plusieurs déclarations publiques ou privées des principaux dirigeants d'Ennahdha eux-mêmes. La seconde est que quarante ans de clandestinité ont développé chez les dirigeants et les militants de ce parti des réflexes « conditionnés » et une culture du secret et du complotisme. La pratique du camouflage et du double langage, l'intimidation et le fichage de tous, « amis » compris, en constituent les «résidus» ataviques.

Quelles seraient les raisons « pratiques » ayant conduit Ennahdha à maintenir actif son appareil clandestin ? La première est que ce parti s'attend à être mis hors la loi à la première occasion. L'exemple égyptien lui donne à réfléchir. Il lui faut donc maintenir son appareil clandestin au cas où une telle éventualité se produirait. La deuxième est que le noyautage de l'Etat et de la population a ses limites. Le parti Ennahdha ne se fait pas beaucoup d'illusions sur la fidélité et la solidité des nouveaux «convertis». Il sait par expérience que la vitesse des lâchages est au moins égale à celle des conversions. La troisième concerne l'environnement régional et international. Après avoir favorisé les desseins d'Ennahdha, le vent semble tourner pour les contrarier. Il lui faut donc maintenir vivace un noyau dur, inébranlable et sacrificiel.

Toutefois, un fait «culturel» et politique essentiel doit être pris en considération. Face à une tradition néo-destourienne, excessive peut-être, faisant de l'Etat le point de concordance nationale et le moyen d'atteindre les objectifs socioéconomiques du développement, Ennahdha répond par une vision radicalement opposée prônant le libéralisme économique et remettant en cause les attributs de l'Etat tunisien, y compris certaines de ses fonctions régaliennes. C'est précisément ce fait qui doit retenir l'attention malgré le ralliement opportuniste au parti Ennahdha de certains destouriens «défroqués».

H.T.

CHO GROUP, leader de l'huile d'olive tunisienne

Les secrets de la réussite au SIAL Paris 2018

Comment le CHO GROUP, leader tunisien de l'huile d'olive, a su faire valoir ses marques telles que Terra Delyssa, Origin 846 et Bulk by CHO au plus grand salon international de l'Alimentation, le SIAL 2018 qui s'est tenu à Paris en octobre dernier ?

Premier rendez-vous mondial de l'alimentation, le SIAL Paris s'est distingué lors de son édition 2018 (du 21 au 25 octobre), par un record d'exposants (7200 de 119 pays) et de visiteurs professionnels (310.000 de 200 pays), et de délégations officielles (135) dont 26 ministres. Une concurrence accrue où le CHO GROUP s'est nettement distingué. →

Signalétique distinctive et communication extérieure renforcée, dès les couloirs du métro, à l'approche du Salon à Villepinte, à l'entrée et dans des endroits stratégiques : le parcours est balisé : Affichage dynamique mettant en avant le processus de production des huiles d'olives et l'importance de la qualité pour le groupe.

Un stand attractif, situé dans un endroit stratégique, ouvert et accueillant, conçu aux couleurs distinctives des marques, avec une dominante noir et jaune : une reconnaissance immédiate.

Une animation innovante : concours de chefs de cuisine en battle culinaire par les chefs Camille Delcroix (lauréat de Top Chef 2018) et Victor Mercier (finaliste de Top Chef 2018), ces grandes compétions largement relayées sur les réseaux sociaux suscitant une forte audience, témoignages, dégustation de produits et discussions sur l'histoire de l'huile, sa culture, ses aspects dégustatifs et ses bienfaits nutritifs : mille et une raison d'y aller et d'y passer d'agréables moments.

Des visiteurs de marque. Outre les ambassadeurs Tunisie à Paris, Abdelaziz Rassaa et auprès de l'UNESCO, Ghazi Gheraïri, d'illustres personnalités françaises, européennes et internationales ont tenu à se rendre au stand , témoignant de l'excellence de l'huile d'olive tunisienne de qualité produite par le CHO GROUP.

La convergence des connaisseurs, parmi les grands bloggeurs - influenceurs, invités de nombreux pays, dont un groupe de célèbres faiseurs d'opinions au Japon, qui ont livré leurs impressions et analyses en direct sur le web et dans leurs médias.

L'appréciation par les chefs de cuisine, venus du monde entier, à la recherche de produits appropriés : leurs avis et recommandations, très favorables, sont essentiels.

Une large couverture médiatique. Nombre de chaînes télévisées, de critiques gastronomiques, de grands journalistes ont réservés émissions, reportages, et articles de réel intérêt à la participation du CHO GROUP au SIAL, interviewant les dirigeants et retraçant le processus général allant de la culture de l'olivier à la production de l'huile.

Et des contacts très utiles, prometteurs. Les rendez-vous se sont enchaînés sans discontinuités avec des clients et des prospects, renforçant la position du CHO GROUP sur le marché international et lui ouvrant de nouvelles perspectives. Consolider l'existant et accéder à de nouveaux marchés, tout en multipliant le nombre de personnes appréciant les marques du groupe, parmi les consommateurs de par le monde entier : objectif atteint au SIAL 2018.

www.group-cho.com

Leaders
N°91
Décembre
2018

GROUPE
AFRIKISOL

AFRIKISOL INDUSTRIE
L'expert du calorifugeage

AFRIKISOL
Études & Réalisations
Le partenaire des industriels

AFRIKISOL TRADING
Le fournisseur des industriels

Réalisation des projets clé en main en **fournitures**, montage et calorifugeage **des tuyauteries, équipements** industriels et échafaudages

Realization of turnkey projects **in supplies**,installation and insulation **of pipes**, industrial **equipments** and scaffolding

www.afrikisol.com
Tél: +216 72 570 625 / +216 72 572 498 / Fax: +216 72 571 322 / E-mail: contact@afrikisol.com
Tunisie: Route Menzel Jemil, Menzel Abderrahmene 7035-Bizerte-TUNISIE
France: 15 place notre dame 42410 - Pelussin / Tél: +33 4 74 87 72 47 / Fax: +33 9 55 75 14 40
Allemagne: Pf 2241 Hannover 30022 / Tél: +49 51 13 88 20 48 / Fax: +49 51 13 88 20 49

Libye
Un désastre à nos portes

Personne ne veut que ça change ? Chacun veut plutôt profiter davantage du statu quo en Libye et protéger ses intérêts. Les immixtions étrangères s'entrecroisent, à chacun son plan. Une sortie de crise qu'entend favoriser le Conseil de sécurité de l'ONU tarde à poindre à l'horizon. Après la conférence de Paris sur la Libye (29 mai 2018) et celle de Palerme (13 novembre 2018), la position tunisienne, sans cesse réitérée par le président Caïd Essebsi, démontre sa perspicacité. Refuser toute ingérence étrangère, s'opposer à toute partition, favoriser une solution libyco-libyenne et rallier le maximum de franges représentatives, y compris les tribus, pour garantir des élections libres, transparentes et incontestables, quitte à prendre le temps nécessaire : la recette est claire. Reste son application. En attendant, la Libye sombre dans un désastre dantesque. N'en soyons pas complices, ne serait-ce que par notre silence. →

Que faut-il encore pour que les Tunisiens réalisent finalement l'ampleur du drame qui se produit sous les yeux du monde en Libye. A 700 km de la capitale Tunis, et 400 km de Sfax, Tripoli est en proie à de sanglants affrontements, entre milices opposées, faisant, rien que durant le mois d'octobre dernier, 120 morts, dont 34 femmes et enfants. Les hôpitaux sont mis en coupe par des brigands qui rackettent les patients, exigeant une rançon pour tout accouchement et le moindre acte chirurgical.Dans son rapport d'étape devant le Conseil de sécurité à New York, le 8 novembre dernier, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Ghassen Salamé, ne pouvait occulter un tableau aussi sombre.

Ce n'est pas l'unique abus, mentionne-t-il. La criminalité, les attaques à main armée, les vols, le trafic de drogue et tous autres genres et autres formes de violence sont monnaie courante, dans l'impunité totale. La corruption prend la forme d'un système.

Un peuple pris en otage

Dans les prisons « officielles » où le manque d'hygiène et le non-respect des droits de l'Homme sont affligeants, des milliers de détenus libyens et étrangers croupissent depuis de longues années sans jugement, ou recours en appel. L'insistance de l'ONU, de nombre de pays et d'organisations humanitaires n'a permis de libérer début novembre dernier que 255 seulement sur plusieurs milliers. D'autres centres de détention sauvages sont érigés ici et là, mus par le lucre et le clanisme, fonctionnant à la vindicte et à la rançon. Retirer son argent de la banque n'est pas une mince affaire. De longues files se forment

à l'annonce de chaque disponibilité de liquidités, les montants sont rationnés. Une fois l'argent obtenu, des vautours s'abattent en un éclair sur leurs proies pour les délester. Les plus chanceux, ceux qui possèdent des avoirs en devises et souhaitent les retirer, doivent passer par des miliciens et leur rétrocéder 20 %, 30%, voire plus.

Le cours du dollar américain flambe à six fois le dinar libyen. Les denrées alimentaires se font rares, tout comme les médicaments. La contrebande et le marché parallèle s'imposent comme unique recours. Dans un pays qui produit 1. 3 million de barils de pétrole/jour, rapportant 13 milliards de dollars par an, pour une population de 6.5 millions d'habitants, tout aurait pu constituer une véritable richesse nationale, pour tous, profitant à chacun. Le captage de ces ressources, entretenu par des compagnies étrangères, nourrit le nerf de la guerre, qui fait le bonheur des marchands d'armes.

Des milices imposent leur loi et des forces étrangères s'implantent dans le Sud

Le cessez-le feu signé le 25 septembre dernier entre les factions en confrontation autour de la capitale, Tripoli, reste fragile. Les milices de Haftar se disent prêtes à se retirer en dehors de Tripoli, mais exigent que les autres forces de Sarraj cessent de tirer profit de la situation. C'est-à-dire lever leur contrôle sur l'aéroport de Mitiga et des institutions de souveraineté. Une police légale et disciplinée devant être la seule habilitée à exercer cette protection. Dans le sud de la Libye, la détérioration des prestations et le manque de liquidités, de produits alimentaires et d'hydrocarbures sont frappants. A la hausse vertigineuse de la criminalité et du terrorisme dans un chaos généralisé s'ajoute la présence de forces armées étrangères. Formées de mercenaires, elles assurent la protection des champs pétroliers. Dans l'impuissance totale, un lourd silence pèse sur le Sud.

Unique sortie de crise possible

Au lieu de se concentrer sur les politiques, tout le débat en Libye porte actuellement sur les politiciens et les luttes de positions. L'Assemblée du peuple n'a pas encore voté les textes nécessaires pour l'organisation du référendum sur le projet de constitution et les élections. D'où des reports successifs. L'Instance législative brille par son omnipotence. Pour les deux conseils d'Etat et du Peuple, les élections représentent un danger qui leur ôtera toute autorité. Quant aux Libyens, lassés, épuisés, ensanglantés, ils aspirent fortement à ces élections attendues comme une délivrance. Un récent sondage d'opinion indique qu'ils sont 80% à les réclamer d'urgence.

Approuvé en cela par le Conseil de sécurité, Ghassen Salamé estime qu'il est temps de donner la chance à un groupe plus large et plus représentatif, sans interférence étrangère, pour tracer un processus effectif de sortie de crise, adossé à un calendrier précis. La tenue d'un congrès national qui ne s'érige pas en nouvelle instance et ne prendra pas la place de celle législative est l'unique solution pour une avancée significative. Sa vocation sera d'exprimer, sur la base des 77 réunions préparatoires déjà tenues, la voix des Libyens dans leur diversité et d'inciter l'Assemblée du peuple, le Haut Conseil d'Etat et le gouvernement d'union nationale à prendre les mesures appropriées.

La Tunisie, pays le plus proche et le plus concerné, avec l'Algérie, l'Egypte et l'Italie, ne se résigne pas à la fatalité de ce drame. Même si le processus de sortie de crise reste long, la bonne orientation est déterminante. C'est le cap sans cesse réitéré par le président Caïd Essebsi. Sauf que les intérêts des autres parties prenantes obéissent à des agendas différents.

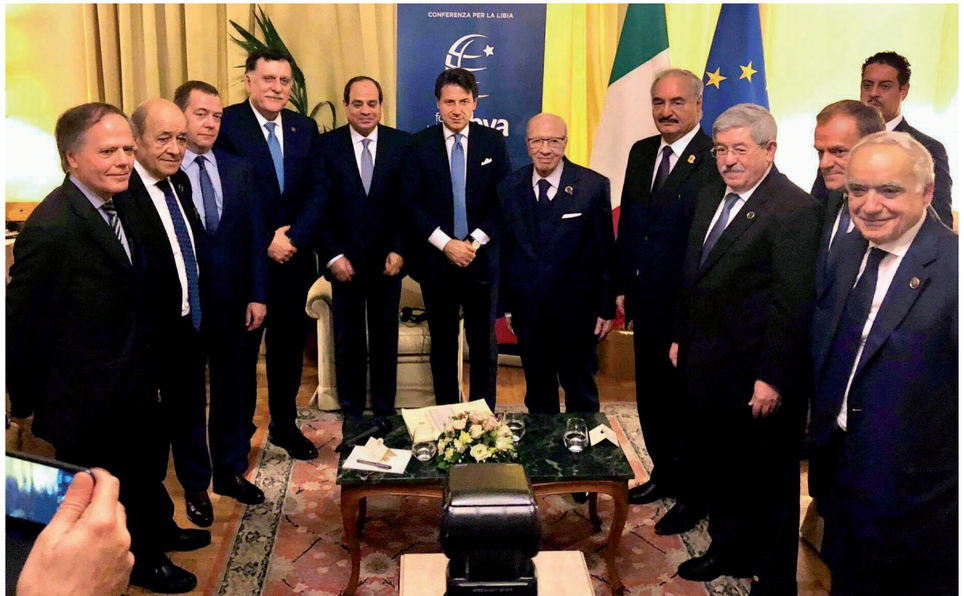

عجيل
في آخر العام اندلوكم بالكادوات
من 01 الى 31 ديسمبر 2018
REMISE يوصل حتى
-30%
اربح كرهبة لصغيرك*
30 Voitures
Société Nationale de Distribution des Pétroles AGIL S.A.
Règlement du jeu déposé chez Maître Monia Bouzaïne: 25 Rue de la victoire 2080 Ariana - Tél : 71 867 427
sans obligation d'achat

Hôtel de Charme

Borj Dhiafa Sfax

Remarquable consécration. En obtenant la classification par le ministère du Tourisme dans le groupe d'hôtels de charme, Borj Dhiafa Sfax (5*****) voit ses efforts de développement récompensés et ses performances soulignées. Pour accéder à cette catégorie, l'arrêté ministériel du 29 juillet 2013 pose des exigences élevées. L'hôtel de charme est construit, stipule le texte, afin de préserver les attraits architectural et historique authentique de l'édifice ou de son site d'implantation et doit fournir à sa clientèle résidente des prestations personnalisées. Aussi, la capacité maximale d'hébergement de l'hôtel de charme ne peut dépasser cinquante (50) lits.

Toutes ces exigences et plus sont satisfaites par Borj Dhiafa, situé à 2.5 km seulement du centre-ville et à 5 km de l'aéroport de Sfax-Thyna. Son cachet architectural est inspiré du style arabo-andalou et ses espaces marient harmonieusement marbre et sculptures. Des meubles et pièces d'art authentiques y ajoutent une note attractive. Partout, dans le café, restaurants, salles de réunion et chambres, l'hospitalité est de règle. Autant Borj Dhiafa est connu pour son bon accueil et le soin particulier qu'il apporte à tout un chacun, autant il se distingue par sa table exceptionnelle. Ses restaurants offrent en effet les mets les plus exquis, qu'il s'agisse de plats typiques sfaxiens ou de cuisine européenne et internationale, préparés par des chefs talentueux.

L'hébergement aussi y trouve ses lettres de noblesse. Les chambres sont vastes, bien équipées, offrant télévision par satellite et connexion internet. Pour vous souhaiter la bienvenue, corbeille de fruits, pâtisseries sfaxiennes et eau minérale vous sont offerts. Quant aux produits d'accueil, ils sont de grandes marques. Tout pour rendre ainsi votre séjour aussi confortable qu'agréable.

Le secret de réussite de Borj Dhiafa, c'est le soin du moindre détail et l'accomplissement au service du visiteur. Depuis le voiturier qui conduit votre véhicule au parking jusqu'aux hôtesses d'accueil, au desk de réception et à la direction générale, vous serez traité en hôte d'exception. La certification aux normes ISO 9001 et ISO 22000 ne fait que confirmer un état d'esprit partagé par tous : bien recevoir.

Un autre aspect important et bien des moindres, la sécurité. Tout un dispositif de gardiennage et de sécurisation est mis en place, dès l'abord de l'hôtel et dans ses différentes enceintes, ce qui fait de Borj Dhiafa l'un des hôtels les mieux sécurisés. Un atout fort apprécié par de grandes compagnies tunisiennes et étrangères, notamment pétrolières, qui l'ont plébiscité pour y héberger leurs équipes.

En séjour touristique, professionnel ou d'affaires, Borj Dhiafa est l'hôtel de référence pour tous ceux qui se rendent à Sfax. Classé désormais hôtel de charme, il gagne en attractivité et performances. Séjourner dans ce cadre architectural pittoresque, travailler dans ses salles de réunion bien équipées et déguster ses mets savoureux constitue une expérience inoubliable, exceptionnelle.L

Exigez l'excellence

Le Prince de Pückler-Muskau

Le premier touriste allemand en Tunisie (1835)

Un grand parc qui traverse de part et d'autre la frontière germano-polonaise symbolise aujourd'hui l'amitié entre les deux pays: le Parc de Muskau. Son créateur et le plus célèbre de ses anciens possesseurs est bien le Prince Hermann de Pückler-Muskau (1785-1871). Il jouissait, tout au long de la première moitié du 19e siècle, d'une large renommée de grand seigneur, d'écrivain doué, de paysagiste reconnu et de grand voyageur. De par sa façon de voyager impressionniste et relax, et son style narratif qui frôle la causerie intime, ses compatriotes l'ont qualifié de «notre premier touriste». De même, à bien le voir dans son voyage dans la Régence de Tunis en 1835 (à travers sa relation de voyage), on peut dire de lui que c'était le premier touriste allemand en Tunisie. →

• Par Mounir Fendri

Il se trouvait à Alger lorsqu'il prit la décision de passer dans la Régence voisine, en Tunisie. Ce qui devrait être juste un saut rapide, essentiellement, dit-il, pour méditer sur les ruines de Carthage et jeter un coup d'œil sur un Etat barbaresque « encore vierge », va dégénérer en un séjour de près de dix mois. De la mi-avril à la mi-novembre, le prince de Pückler Muskau est directement et indirectement l'hôte du Bey de Tunis. Ce privilège et sa curiosité itinérante lui donnèrent une large liberté de mouvement et de

déplacement. Il en profita pour parcourir presque toute la moitié nord du pays. De Tunis, il descend, par Zaghouan, Kairouan et El Djem, jusqu'à Sfax. Après une excursion intermédiaire à travers le Sahel jusqu'à Sousse et retour, il reprend la route vers l'Ouest pour atteindre, de nouveau via Kairouan, Sbeïtla et Kasserine, puis vers le Nord jusqu'au Kef et de là le retour à Tunis par Testour et Dougga. Ses principales stations et « aires de repos » furent les campements des tribus des zones parcourues, et ses repères touristiques les multiples sites archéologiques, minutieusement visités et décrits. Il écrira que son tour a été marqué essentiellement par *«les ruines et les bédouins»* (Ruinen und Beduinen).

La relation de son voyage, *«Semilasso in Africa»*, parue à Stuttgart déjà en 1836, contribua certes à faire connaître ce pays nord-africain et le rapprocher, de manière sympathique, de l'horizon du public allemand, pour qui «Tunis» était depuis trois siècles synonyme de piraterie et de commerce d'esclaves. Sa relation constitue aujourd'hui, en livrant un riche butin en observations directes et informations pertinentes sur la situation politique et sociale de la Régence de Tunis, en cette même année 1835, un témoignage historique d'une certaine valeur. Cinq ans après la prise d'Alger, l'effet de choc qui en a été provoqué dans tout le Maghreb continuait à se faire sentir et ressentir. La crainte de subir le même sort, conjointement à une sérieuse prise de conscience de sa propre faiblesse et sa fragilité face aux puissances européennes, incita l'Etat beylical à entamer des réformes. On commence, inspiré par l'exemple du Sultan Mahmoud II (1808-1839), par le domaine militaire – et « textile », dira un autre voyageur allemand (Heinrich von Maltzan) sarcastiquement. La réforme militaire sur le modèle européen, bientôt poussée à outrance par Ahmed Bey (1837-1855), était déjà en cours en 1835. Le prince Pückler en fut un témoin oculaire.

La crainte de la France n'était pas la seule hantise de l'Etat husseinite, en cette période de la visite du voyageur allemand. En mai 1835, une escadre ottomane arrive à Tripoli, met fin au règne des Karamanli et installe un Pacha pour gouverner au nom du Sultan. Subir le même sort n'enchantait guère les maîtres du Bardo. Le moindre mal parut être de s'arranger au mieux avec les Français. Cela facilitait le jeu à ces derniers qui, depuis la conquête de l'Algérie comme colonie, veillaient jalousement à empêcher toute concurrence en Tunisie limitrophe – jusqu'à sa mise sous tutelle en 1881. Déjà le 8 août 1830, le Bey de Tunis dut céder aux contraintes des autorités françaises pour signer un traité garantissant *«les meilleures conditions à la pénétration européenne»* (Kh. Chater). Telles sont les grandes lignes de la situation politique de la Régence de Tunis en 1835, telle qu'elle se reflète dans les témoignages du prince Pückler.

Grace à sa renommée, son rang social et aux recommandations de haut lieu avec lesquelles il était arrivé au pays, le prince allemand eut droit à un accueil privilégié, tant dans les milieux consulaires de Tunis que par les tenants du pouvoir et les autorités dirigeantes. Il se trouva par conséquent en très bonne position tant pour apprendre en auditeur recherché ce qui se déroulait et se tramait dans les coulisses du pouvoir à Tunis, que pour assister en spectateur privilégié et témoin oculaire à des situations et déroulements inhérents à la scène politique. Depuis son arrivée jusqu'à son départ, il est l'hôte de marque des deux Beys, qui s'étaient succédé alors, de Hussein ben Mahmoud (1824-1835), d'abord, puis son frère Mustapha (1835-1837).

Arrivant d'Alger par mer, via Bône/Annaba, le prince Pückler foula le sol tunisien d'abord à Tabarka puis à Bizerte. Le 24 avril 1835, il fit son entrée à Tunis. Il s'est d'emblée délecté de trouver l'Orient qui lui a fait défaut à Alger, déjà fort défigurée, à son goût, par l'assaut de la civilisation européenne. Comme tant de ses contemporains occidentaux, il était en effet à la recherche de cet Orient mythique et des plaisirs sensuels et spirituels de l'exotisme

oriental. Sa disposition intellectuelle à s'adonner au charme de l'Orient rêvé, celui des Mille et une Nuits, lui a facilité de supporter les vexations et mille et un inconvénients de l'Orient réel. On le verra vadrouiller pendant près de deux mois et demi, en plein été, de long en large à travers le pays, passant de ville en bourgade, d'une tribu à l'autre et d'un pauvre douar à un hameau plus pauvre, partageant les commodités des lieux et leur «table», sans se plaindre et sans rouspéter, à moins de déplorer la pauvreté des gens et exprimer le regret qu'ils ne soient sous un meilleur gouvernement.

Sa première visite dans la médina de Tunis et ses souks se fit dans une ambiance de liesse populaire. On se réjouissait du rétablissement du Bey, gravement malade en cette période. Ce ne fut qu'un bref répit, car Hussein Bey ne va pas tarder à succomber à son mal. Il meurt le 20 mai, et le curieux voyageur ne rata pas l'occasion d'assister au défilé d'un cortège funèbre beylical, toutefois en spectateur clandestin, derrière les stores d'une lucarne. Quelques jours auparavant, le 9 mai (1835), il est reçu en audience par ce même souverain, dans son « harem », au Bardo, précise-t-il. Le

prince allemand, arrivé dans son superbe uniforme de haut officier de l'armée prussienne, complimenta le Bey « pour l'état où se trouvait son armée régulière, suivant le modèle européen» ; et au Bey de lui proposer « spontanément » de lui faire organiser des manœuvres militaires. A défaut de cela, étant donné la mort de Hussein Bey, Pückler eut à observer à loisir le nouvel uniforme moderne que portaient les hauts personnages de la Cour présents à cette audience. Tout en louant l'aspiration à la modernisation, en « Barbarie », il déplore le troc d'une tradition vestimentaire originalement orientale contre un uniforme plutôt difforme et mal séant à son goût.

N'empêche qu'il arriva à Tunis, comme auparavant à Alger, porteur, tel un credo, de cet optimisme culturel qu'arborait une grande part de l'intelligence européenne à l'égard des entreprises colonialistes d'outre-mer, perçues alors, en cette époque de mutations et de révolutions politiques, sociales et industrielles, plutôt en tant que louables initiatives civilisatrices. Il résume son point de vue, les premiers jours à Tunis, en notant: « Les récents évènements en Europe, dernièrement et avec efficacité la prise d'Alger par les Français, ont provoqué ici aussi un changement remarquable, et le manifeste esprit du progrès qui semble avoir touché presque toute l'humanité s'est emparé, par la force, même des musulmans qui sont restés si longtemps en état de stagnation, et les pousse, presque sans qu'ils en soient conscients, en avant, vers une nouvelle civilisation.»

Parmi les personnes rencontrées au Bardo, ce fut le Premier ministre de Hussein Bey qui capta particulièrement l'attention du visiteur allemand. En effet, Chakir Saheb-et-Tabaâ était alors sans doute l'acteur le plus en profil sur la scène politique de Tunis dans ces années 1830. Grâce à ce qu'il avait déjà appris sur lui, Pückler vit en lui, avec intérêt, l'homme le mieux habilité et le plus capable, par une stricte politique d'austérité et d'énergiques mesures de réforme, à redresser l'état déficitaire de l'économie et des finances de la Régence et à faire face aux pratiques usurières des négociants et spéculateurs étrangers, forts de la protection

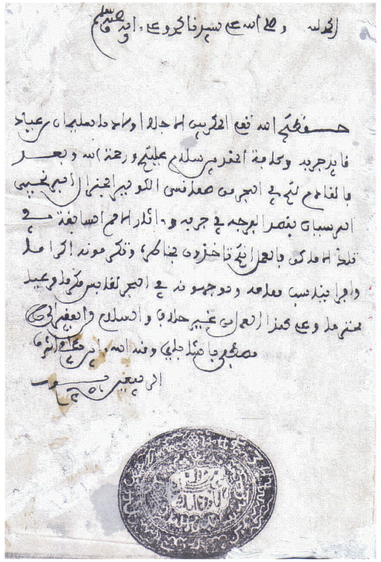

de leurs consuls, pour exploiter la population paysanne (surtout au Sahel). « Il fit preuve , écrit Pückler, de grandes qualités administratives pour avoir cherché à contrer ces calamités en ouvrant lui-même, dans la capitale, une caisse pour permettre d'emprunter de l'argent à faible intérêt, ou assurant lui-même l'achat des récoltes d'huile pour en faire tomber le prix jusqu'à la moitié aux périodes de cherté. » Le prince allemand va d'autant plus déplorer la chute de Chakir à la mort de son maître (et beau-père), Hussein Bey. Soupçonné d'avoir cherché à hisser l'aîné de ce dernier (le future Mohammed Bey 1855-59) sur le trône husseinite, au détriment de son oncle Mustapha, pour raffermir sa position et son pouvoir, Chakir est dès lors fatalement disgracié et sa carrière prometteuse entravée. En septembre 1837, alors qu'il se trouvait en Egypte, à l'invitation de Mohammad-Ali, Pückler apprit probablement la mort de Chakir, exécuté par ordre de Mustapha Bey et son fils Ahmed.

Bientôt après le décès de Hussein Bey et l'intronisation de son successeur, Mustapha, le prince Pückler est de nouveau bienveillamment reçu au Bardo. Le nouveau souverain l'assure de sa pleine sollicitude, lui accorde le vœu d'assister à une séance de justice beylicale, minutieusement dépeinte, et surtout celui d'une grande randonnée à travers les régions de la

Régence. Il lui fournit tous les ordres et sauf-conduits nécessaires aux Caïds et autres chefs régionaux et met à sa disposition une escorte, composée d'un mamlouk, de deux hambis, de deux palefreniers, et surtout d'un officier d'origine polonaise, le lieutenant-colonel Szczepanowski, avec son valet. Pückler était par ailleurs venu d'Alger accompagné d'un secrétaire, un jeune compatriote du nom de Jäger, libéré de la Légion étrangère. Il emmena en plus un valet personnel et un traducteur. La caravane, composée de onze personnes, avec montures et une charrette à bagages, quitta Tunis le 13 juin (1835) et n'y retourna

qu'à la fin d'août. [image 08] [image 09] Parmi les moments forts de cette singulière randonnée, tel que les avait vécus le prince Pückler, l'été 1835, et dépeints avec verve et enthousiasme, la halte qu'il fit, entre Kairouan et Sbeïtla, chez la tribu des Ouled-Sendessen, une branche des Jlass. En voici, comme échantillon, le récit dans la traduction française du voyage. Il nous transporte dans un monde, inhérent à la réalité tunisienne du 19e s., que cette même civilisation irrésistible, vénérée et prônée par les contemporains du prince Pückler, a fort contribué à refouler et faire disparaître:

« Au lever de la lune nous arrivâmes à un douar, qui, ainsi que ses habitants, peut compter au nombre des plus élégants et des plus propres de la Barbarie. Il n'était pas disposé, comme à l'ordinaire, en cercle, mais sur deux lignes; celle de derrière, la plus longue, était destinée au gros de la tribu; l'autre, plus courte, avait été réservée pour les scheiks et pour le Caïd héréditaire qui, avec ses deux frères, commande à plus de vingt mille Arabes. Un peu plus loin une tente isolée servait pour l'école, car ici régnait déjà un plus haut degré de civilisation; enfin deux autres tentes étaient dressées pour loger les étrangers. Quand le caïd vint en cérémonie au-devant de nous, nous fûmes tous on ne saurait plus frappés de son aspect. C'était une des plus belles figures de Raphaël qui se présentait vivante à nos yeux [….].

Pendant toute cette soirée, je me crus transporté au temps des patriarches. Je m'étais assis devant

Leaders
N°91
Décembre
2018

ma tente sur un banc de gazon fort propre et encore assez vert; l'air distillait de l'ambroisie; la lune dans son plein éclairait tous les objets, jusqu'aux montagnes argentées dans le lointain, et répandait une lumière si vive, qu'on aurait pu lire sans peine un livre. Sur le plan du milieu, j'avais la double rangée de tentes, parmi lesquelles celle du chef s'élevait comme un dôme, au-dessus de toutes les autres, et était divisée en plusieurs compartiments. Une guirlande de feux jetait sur le camp une lumière rougeâtre […]. A ma droite était assis le caïd, à ma gauche son fils, qui, aussi curieux que modeste, examinait avec la naïve confiance d'un enfant de la nature, alternativement ma montre, mes éperons ou tout ce qui lui paraissait digne de fixer son attention […]. Les relations de père et de fils subsistent encore ici dans toute leur touchante simplicité, peut-être avec un peu moins d'aveugle soumission que dans les villes, mais avec plus d'affection. Tous écoutaient avec attention, et sans doute avec sur- prise, les récits que je leur faisais de l'Europe, récits que mon drogman leur interprétait. Aux questions qu'ils m'adressaient et à leurs observations sur ce qu'ils entendaient, il était impossible de ne pas admirer à la fois la perspicacité, le tact et la politesse innée de ces incultes habitants du désert, qui prenaient les plus grandes précautions pour ne rien dire qui pût me choquer […]. Je prolongeai la séance tant qu'il me fut possible, j'offris au caïd à fumer dans ma propre pipe, je fis servir du café à lui, à Bubaker et aux scheiks, et distribuai aux autres du sucre qu'ici, non seulement les enfants, mais encore les hommes de tout âge, aiment avec passion […].

Dès le point du jour, je fus réveillé par la petite école qui se tenait à peu de distance de ma tente, et dans laquelle tous les enfants, assis devant des tables de bois, lisaient très rapidement à haute voix et tous à la fois la même chose pendant des heures entières, ce qui occasionnait un bruit insupportable, mais un spectacle assez singulier […]. Pendant que l'on emballait mes effets, le caïd fit promener devant moi quelques-uns de ses chevaux, dans le nombre desquels il y avait un étalon blanc, haut de quinze paumes, avec la queue et la crinière noires, et qui était aussi remarquable par sa taille et sa force, que par ses autres qualités. Il le monta ensuite lui-même afin de nous faire la conduite jusqu'aux limites de ses domaines. Longtemps après qu'il nous eut dit son salem, nous continuâmes à regarder cet homme superbe, bien convaincus que nous n'en reverrions plus jamais qui lui ressemblât. Son nom était Muhammed di Sboy [محمد السبوعي], et son douar s'appelait Ulad Sendessen.»

M.F.

Chroniques, lettres et journal de voyage, extraits des papiers d'un défunt. 2e partie Afrique, Tome 3e. Paris (Fournier Jeune) 1837, pp. 172

انظر الترجمة العربية: بوكلير موسكاو - سميلاسو في إفريقيا. رحلة أمير ألماني إلى الإيالة التونسية في سنة 1835. قرطاج (بيت الحكمة) 1989. ص 341-336.

L'historiographie du Maghreb antique

• Par Ammar Mahjoubi

Pendant longtemps, l'historiographie du Maghreb antique ne suscita que peu d'intérêt et les pionniers ne firent que peu d'émules. Mais vers la fin du siècle dernier, nombreux furent les travaux qui ont cherché à cerner la nature de la romanisation, à évaluer le poids de Rome et de sa civilisation au Maghreb ; d'autant qu'à l'époque de la colonisation, on avait souvent fait de l'époque romaine une période quasi idyllique dans l'histoire de l'Afrique du Nord, avant l'occupation française. Historiens, archéologues, hommes politiques et militaires français n'avaient pas tari d'éloges pour exalter l'œuvre romaine, pour y voir les prémices de l'œuvre à laquelle la France, héritière légitime de Rome, devait s'atteler. René Cagnat, l'épigraphiste le plus célèbre de l'époque, dédia, au début du siècle dernier, son étude de l'armée romaine d'Afrique à l'armée française ; et dès les premières années de l'occupation, nombre d'officiers et de sous-officiers français se muèrent en archéologues ; rien d'étonnant, dès lors, de lire cette envolée de Gaston Boissier, au congrès des sociétés savantes de 1891, lorsqu'il s'exclama : « Les indigènes nous appellent Roumis ; ils nous regardent comme les descendants et les héritiers de ceux qui ont si longtemps gouverné et dont ils gardent confusément le souvenir. Acceptons l'héritage, Messieurs ; nous y trouverons notre profit … →

Nous venons continuer une grande œuvre de civilisation interrompue pendant des siècles. Nous reprenons possession d'un ancien domaine et ces vieux monuments, devant lesquels l'Arabe ne passe pas sans un sentiment de respect et de frayeur, sont précisément nos titres de propriété».

Les congrès des sociétés savantes réunissaient en France les chercheurs dispersés dans les trois pays du Maghreb. G. Boissier donnait ainsi un sens à leur tâche et faisait du respect et de la crainte un mode normal, quasi naturel, de relation avec l'indigène. C'était à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, à l'apogée de l'époque coloniale. Mais vers le milieu des années 60 du siècle dernier, après la rupture historique de la Seconde Guerre mondiale, des recherches et des débats n'avaient pas tardé à porter un regard tout à fait différent sur la romanisation du Maghreb. Dès 1969, M. Sahli publia un livre intitulé "Décoloniser l'Histoire"; et cinq années plus tard, A. Laroui écrivit son "Histoire du Maghreb. Un essai de synthèse". Puis en 1976, M. Benabou, avec "La résistance africaine à la romanisation" présenta le premier ouvrage d'ensemble de cette approche nouvelle de la question. N. Duval écrivit à ce propos : *«Dans ce domaine, on va d'un extrême à l'autre en fonction de la politique moderne : à l'image idyllique que donnait Cagnat au temps de la colonisation, on passe, en cette époque de décolonisation, à l'exaltation de la résistance à l'étranger »*. En 2003 enfin Y. Modéran, avec son travail sur "Les Maures et l'Afrique romaine (IVe-VIIe siècles)" renouvela complètement la lecture des rapports entre Rome et la romanité tardive de la province.

Précédant ces synthèses, des remarques, des interventions dans des congrès et des colloques, des articles avaient déjà insisté sur les limites de l'approche archéologique comme sur les pièges du discours des textes anciens. On avait ainsi remarqué que dans beaucoup de sites, des fouilles, des déblaiements avaient été menés par des amateurs : militaires au début du siècle, relayé par des "contrôleurs civils "et des fonctionnaires de l'administration coloniale. L'objectif était alors essentiellement de révéler les grands monuments publics qui émergeaient des ruines, en particulier autours des fora ; et lorsqu'il s'agissait des demeures privées, c'était surtout pour extraire les mosaïques les plus remarquables qui les paraient. Il est vrai que d'innombrables vestiges monumentaux excitaient la curiosité, restes de temples, de thermes, de théâtres... qu'on voulait dégager des remblais qui les encombraient. Isolés, séparés de leur zone urbaine, ces vestiges ainsi mis au jour, sans aucun programme de fouilles, ne permettent plus aujourd'hui de comprendre ni la configuration du secteur urbain, ni l'ensemble de la géographie urbaine, ni les articulations et les rapports sociaux entre les quartiers.

Ces monuments avaient été par ailleurs entièrement vidés des couches de remblais qui les couvraient, témoins de leurs transformations et étapes successives de leur histoire. « L'Afrique à découvrir se devait d'être celle de Tacite et de Septime Sévère », avait déploré P-A. Février (Approches du Maghreb romain, I, p.74). Les autres tranches du passé n'étaient pas jugées dignes d'être conservées, ni même observées et étudiées. Ce n'est que dans les réserves du site de Cuicul (Jemila), et dans les rapports de fouilles de Dougga qu'on avait pu noter la présence des vaisselles vernissées recueillies dans les remblais, céramiques qui témoignaient de l'histoire de ces cités après Rome, durant les siècles du Moyen âge ; les fouilleurs n'avaient guère hésité à effacer ces vestiges, quitte à conclure à la destruction brutale de la cité, ou à son abandon à la fin de l'Antiquité.

Si les étapes postérieures à l'époque romaine avaient été ainsi arrachées et détruites, on n'avait pas non plus cherché à reconnaître ce qui avait pu exister sous les niveaux de cette période. Les phases les plus anciennes de l'histoire urbaine avaient été de la sorte négligées, sinon ignorées et déniées. A Belalis Maior (A. Mahjoubi, Recherches d'Histoire et d'Archéologie à Henchir el-Faouar – la cité des Belalitani Maiores, p. 46-70), comme sans doute ailleurs dans les sites de l'ouest et du centre tunisiens, les sondages effectués sous les niveaux de l'époque romaine avaient révélé des pavements similaires à tous égards à ceux qui couvraient les sols puniques des maisons de Kerkouane. La céramique à vernis noir, caractéristique distinctive des niveaux de l'époque punico-numide était partout présente ; ce qui démontre, s'il en était encore besoin, la vitalité de la vie urbaine à l'époque de Carthage et des rois numides, ainsi que le processus et les progrès de l'urbanisation bien avant la conquête romaine. Les données fournies par l'épigraphie latine, d'autre part, avaient été généralement acceptées sans précautions ; et de même qu'à notre époque, les inscriptions commémoratives ou autres peuvent parfois modifier ou travestir la réalité, les textes épigraphiques aussi pouvaient contenir autant d'omissions sinon de contre-vérités qu'un texte littéraire. A cet égard, F. Jacques avait montré que toutes les mentions d'évergésies ne devraient pas être prises à la lettre, car des dons promis pourraient bien avoir été vainement attendus (cf. F. Jacques repris par P. A. Février, op.cit.p.79). Souvent aussi la langue officielle de l'épigraphie, les titulatures et le formulaire des dédicaces n'étaient pas considérés par les chercheurs comme les signes particuliers d'un pouvoir, la manifestation d'une idéologie en même temps qu'un souci de diffusion de la propagande distinctive du régime. L'image idyllique que ces inscriptions donnaient de la prospérité des cités et du dynamisme harmonieux de la société concordait si bien, au regard de beaucoup d'archéologues, avec les monuments publics spectaculaires et les belles mosaïques que révélaient les fouilles !

Cette critique des sources, formulée notamment par P.- A. Février, s'est conjuguée, à dater du dernier tiers du siècle dernier et en raison peut-être de la décolonisation, avec une mise en cause des lectures et des conclusions de l'historiographie et des écrits de l'époque coloniale. Tant il est vrai que même avec le souci constant de détachement et d'objectivité, le présent n'est jamais totalement absent du discours de l'historien. On avait donc repris après les indépendances et point par point, l'ensemble du déroulement historique, du niveau des sources à celui des interprétations. Force était alors de constater qu'à l'époque de la colonisation en Afrique du Nord, on avait souvent fait l'histoire de Rome au Maghreb, plutôt que l'histoire du Maghreb sous la domination romaine. En raison sans doute d'une lecture littérale des sources textuelles, depuis l'annalistique romaine des contemporains de Tite-Live jusqu'à la Johannide de Corripe et en raison aussi d'une prédisposition souvent constatée à l'européocentrisme. A titre d'exemple, P. A. Février avait pu interroger la relation, par Tacite, de la guerre de Tacfarinas, un soulèvement qui s'étendit à toutes les tribus du centre et du sud de la province ; et constater que l'historien romain s'intéressait à la situation politique plutôt qu'au théâtre de la guerre, aux questions qui agitaient le Sénat romain et aux manigances qui présidaient à la désignation des consuls nommés à la tête des légions plutôt qu'à la conduite de la guerre.

Au niveau de l'interprétation, commençons par l'économie. On avait constamment souligné, sources textuelles et archéologiques à l'appui, la richesse agricole de la province d'Afrique. Mais on n'avait guère insisté sur l'interdiction notifiée aux Africains par Domitien, dès la fin du Ier siècle, de cultiver la vigne et l'olivier, prospères pourtant à l'époque de Carthage et des rois numides, afin de réserver à l'Italie les marchés lucratifs du vin et de l'huile. Ce qui n'avait pas manqué de provoquer, sans doute, la disparition de nombre d'agriculteurs, naguère florissants, en particulier dans la Chora, le vaste territoire agricole de Carthage, ainsi que dans les campagnes des cités puniques du Cap Bon et de la côte sahélienne. C'est seulement après la ruine de l'économie italienne que l'interdiction fut levée, et ce n'est qu'au IIe siècle, sous Hadrien, que la culture de l'olivier fut encouragée. En insistant, par ailleurs, sur la richesse céréalière de la province africaine, on n'avait guère relevé les conséquences graves de l'obligation faite au pays - depuis les débuts de l'occupation en 146 av. J.-C. jusqu'à la fin de l'époque romaine - d'assurer pour une large part le ravitaillement en blé de la capitale impériale. Que la récolte fut bonne, moyenne ou désastreuse, en raison des aléas du climat méditerranéen, l'Afrique devait fournir à la plèbe romaine, qui avait compté peut-être jusqu'à un million d'âmes, le plus gros de ses vivres ; car aux céréales, on avait très tôt ajouté des prestations d'huile et de viande séchée. Et lorsque l'Egypte fut chargée, sous le Bas-Empire, du ravitaillement de Constantinople, l'Afrique seule fut obligée de couvrir les besoins de Rome. Bon an, mal an, en condamnant, au besoin, la population indigène à la famine, les cargaisons devaient acheminer les quantités de blé fixées par le pouvoir romain vers les docks d'Ostie. C'est cela qu'il faut comprendre lorsqu'on répète à satiété aujourd'hui que la Tunisie était « le grenier de Rome ».

Passée pratiquement sous silence, une autre mesure importante impliquée par la politique de colonisation, au cours des premiers siècles de l'époque romaine, n'avait été brièvement notée, à ma connaissance, que par P.-A. Février. Depuis l'intervention de Jules César en Afrique, en 46 av. J.-C., jusqu'à 100 après le Christ, sous Trajan, nombre de vétérans de l'armée romaine avaient été possessionnés dans la province. On avait choisi, pour les lotir, les régions les plus fertiles du pays, celles des vallées des oueds Méjerda et Miliane et de leurs affluents. Mais nul ne s'était soucié, parmi les chercheurs occidentaux, du sort réservé aux anciens propriétaires de ces terroirs, ainsi dépossédés. Aucune indication n'est fournie par les sources, hormis parfois le maintien d'une civitas indigène à côté des pagi de vétérans romains ou italiens dans la pertica, le territoire agricole très vaste de la colonie romaine installée à Carthage. Avait-on laissé une partie de ces terres fertiles à quelques notables de la civitas indigène, après avoir confisqué l'essentiel au profit des colons? On en est réduit à des conjectures.

Par ailleurs, c'est sans doute le nombre considérable de sites archéologiques, qui parsèment surtout le nord du pays, qui a gratifié l'époque romaine de l'ensemble de l'activité urbanistique. Nombre d'historiens ont pu même écrire, comme P. Romanelli en 1959 dans sa "Storia delle province romane dell'Africa", que le règne d'Auguste au Ier siècle a constitué le point de départ de l'urbanisation de l'Afrique et de son développement social ; et on a même allégué, en reproduisant littéralement certaines affirmations glanées dans les sources, qu'avant l'intervention de Rome les populations indigènes formaient des tribus errantes, dépourvues de villes. Pourtant, on disposait alors de plusieurs indications qui auraient dû interdire de mettre au seul crédit de Rome l'urbanisation et le progrès social.

Dans le territoire carthaginois comme dans celui des rois numides, nombreux sont les textes qui mentionnent l'existence d'innombrables agglomérations rurales. Dans certaines régions, elles formaient un réseau particulièrement dense. Textes qui s'échelonnent de l'expédition d'Agathocle, à la fin du IVe siècle av. J.-C., jusqu'à la guerre d'Afrique de Jules César au milieu du Ier siècle avant le Christ. Le tyran de Syracuse, lit-on, avait enlevé 200 cités, y compris Hadrumetum, après avoir débarqué au sud du Cap Bon (Diodore, XX, 17,6 et Justin, XXII, 6,12). De même, le Grec Polybe avait noté, au milieu du IIe siècle avant le Christ, la présence de plusieurs agglomérations dans la moyenne vallée de l'oued Méjerda (Polybe, XIV, 9,4 et Tite-Live, XXX, 9,2). Et dans le récit de l'historien latin Salluste, qui fut chargé par César du gouvernement de l'Africa Nova, implantée sur le territoire du roi numide Juba Ier, on dénombre une multitude de bourgs agricoles autour de la riche cité de Vaga, aujourd'hui Béja (Salluste, Bellum Jugurthinum, LXIX,3). César lui-même, dans la relation de son expédition africaine, avait désigné par leur toponyme les nombreuses petites villes du Sahel, entre lesquelles il se déplaçait (Bellum Africum, XII – XIX). Le Grec Appien, enfin, à son tour évaluait à cinquante le nombre des petites villes autour de Zama Regia, la grande résidence des rois numides, dans la région de Macthar (Appien, Lib., 69).

De son côté, l'exploration archéologique, menée depuis la fin des années soixante du siècle dernier, n'avait cessé de corroborer les indications des sources textuelles. Une inscription latine publiée en 1963 ajoutait seulement quatorze cités aux cinquante agglomérations dénombrées par Appien autour de Macthar à l'époque pré-romaine, y

portant à soixante-quatre le nombre des cités à l'apogée de la période romaine (G.Picard, A. Mahjoubi, A.Beschaouch, Pagus Tuscae et Gunzuzi, CRAI, 1963, p.124-130). Et depuis cette date, les prospections et les fouilles archéologiques n'avaient et n'ont pas cessé de livrer des documents nouveaux, qui avaient permis de découvrir ou d'identifier de nouvelles cités. Pour la plupart, leurs toponymes d'origine libyque, ainsi que les sondages effectués parfois sous les niveaux romains (cf. plus haut les sondages effectués à Belalis Maior), avaient montré qu'elles existaient déjà depuis l'époque numido-punique. L'essentiel de l'activité urbanistique à ses débuts avait donc, sans aucun doute, été accompli avant l'intervention de Rome.

Pour ce qui relève de la question sociale, on sait que la propriété agricole constituait dans l'Antiquité la principale source de richesse. Or six sénateurs, selon Pline (Hist.Nat, XVIII, 6,35), accaparaient au début de l'empire et avant les confiscations de Néron la moitié des terres de la province. Après leur dépossession, les grands domaines qui s'étendaient sur des milliers d'hectares dans les régions les plus fertiles, furent partagés entre l'empereur et les grandes familles sénatoriales. Jusqu'à la veille de l'occupation vandale au Ve siècle, nombre de sénateurs, résidents ou non dans la province, possédaient encore des domaines immenses, comme le montre la vente, à cette date, des biens de sainte Mélanie, qui appartenait à la grande famille aristocratique des Valerii et s'était convertie à l'ascétisme (cf. C. Lepelley, Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire, I, 1979, p. 320 et n. 86 p. 321). Et alors qu'ils tiraient l'essentiel de leur richesse fabuleuse des provinces, celle d'Afrique en particulier, les sénateurs avaient été mis sous Trajan dans l'obligation d'investir le plus gros de leur fortune en Italie. Comme le note Ph. Leveau : « la prospérité africaine est d'abord celle des grands propriétaires de la ville de Rome, dont l'Afrique constitue le grenier de blé, au même titre que le sud de la Russie a pu être, à l'époque tsariste, le grenier à blé de l'Europe occidentale, mais là s'arrête la comparaison car il n'y pas d'appropriation » (Ph. Leveau, « La situation coloniale de l'Afrique romaine », Annales ESC, I, janv.- fev.1978.p.31.).

A la tête des cités, cependant, on avait déjà noté la présence d'une catégorie sociale plus ou moins étoffée et plus ou moins aisée, selon l'importance de ses propriétés agricoles et selon la taille de la résidence de ces notables, ville ou même simple bourgade ; et on avait constaté que ces classes moyennes constituaient ce qu'on avait tenu pour une véritable "bourgeoisie municipale". Complètement intégrée dans l'empire, elle s'estimait totalement romaine, et quelques-uns de ses représentants étaient promus aux plus hautes destinées. Elle constituait de la sorte l'ossature et le support de la romanité. Or un nombre important de ces cités préexistait, faut-il le rappeler, à l'époque romaine ; elles étaient déjà dirigées par une catégorie sociale aisée et cultivée et étaient également régies par des institutions municipales inspirées des constitutions puniques. Culture et institutions qui s'étaient maintenues vivaces, en même temps que la langue punique, dans beaucoup de cités bien après la destruction de Carthage. A l'instar de Mactaris, nombre d'autres villes de la province conservaient leurs vieilles constitutions, puniques ou mixtes, numido-puniques, avec notamment l'élection de suffètes (cf.G.Ch.Picard, Civitas mactaritana, Karthago, 8,1957 et « Une survivance du droit punique en Afrique romaine : les sociétés suffetales » I diritti locale nelle province romane, Acad. Naz. dei Lincei, quad.194, Rome, 1974, p.125-133.). Si bien qu'il est permis de s'interroger sur l'émergence de cette catégorie sociale agissante, qui administrait les cités, et se demander si elle n'était pas abusivement portée au seul crédit de l'époque romaine ? Cette formation sociale avait été certes et sans doute étoffée de façon considérable, et son essor avait été conforté à la faveur de la pax romana, durant l'époque antonino-sévérienne entre le IIe siècle et la moitié du IIIe. Mais ce développement social n'avait été, peut-être, dans la longue durée, que l'aboutissement d'un processus d'épanouissement endogène de la cité et de ses classes dirigeantes, processus manifestement amorcé depuis l'époque numido-punique. Une époque longtemps méconnue, qui avait préparé l'éclosion des élites provinciales et ménagé leur intégration aux classes sociales dirigeantes qui, à l'époque romaine, avaient dominé le monde méditerranéen.L

A.M.

Leaders
N°91
Décembre
2018

L'Autre révolution

Le livre-choc de Mohamed Kerrou

Pas un mot à perdre de l'essai de Mohamed Kerrou, il bouscule tant de certitudes sur ce qui se passe en Tunisie depuis le 14 janvier 2011 et livre des clés jusque-là jamais forgées. Sous le titre *L'autre révolution*, il décode, en politologue doublé d'un sociologue confirmé, les transformations politiques et sociales qui s'opèrent actuellement dans le pays et les représentations qui s'ancrent désormais dans l'imaginaire individuel et collectif. Entre ruptures et continuité, logique et subjectivité, conflits sociaux et générationnels, contestation de l'ordre établi et tentatives de reconstruction, l'effervescence que traverse la Tunisie ne fait qu'amorcer un long processus. Fondamentalement double et inachevée, estime Kerrou d'un point de vue anthropologique, *«à l'actuelle révolution émancipatrice du droit et des institutions, il manque une révolution des mentalités qui mène vers la citoyenneté accomplie.»*

«L'autre révolution n'est pas seulement celle qui a déjà eu lieu et qui se passe sous nos yeux, écrit Mohamed Kerrou. *C'est aussi celle à venir, de nature citoyenne, ayant pour objectif de réaliser la liberté, l'égalité et la dignité humaine, la tolérance et l'acceptation des différences, le respect de la loi —applicable à tous sans distinction— et de l'intérêt général et particulier, de la protection de la nature et de l'environnement urbain et esthétique.»*

Cinq faisceaux de faits, synthétisant la trajectoire actuelle, ont été choisis par Kerrou pour décrypter les transformations vécues : Mohamed Bouazizi ou le mythe fondateur de la révolution, la prise des places publiques, l'irruption de l'islam politique dans l'espace public, les dynamiques plurielles de la société civile et la crise du leadership en relation avec la reproduction du politique. Le retour du drapeau tunisien, le compromis historique Caïd Essebsi - Ghannouchi, le rôle de l'Ugtt et la montée de la société civile, l'attitude d'Ennahdha, l'implosion de Nidaa, et les nouveaux défis majeurs du gouvernement Chahed : autant de questions qui bénéficient d'un éclairage édifiant. Les outils d'analyse employés par Mohamed Kerrou et les références aux concepts essentiels des révolutions et des transformations politiques et sociales aident à comprendre tant d'énigmes. L'écriture fine et l'articulation des thèmes rendent la lecture encore plus agréable.L

L'Autre Révolution
de Mohamed Kerrou
Cérès Editions, octobre 2018,
172 p. 17 DT
Disponible en librairie
et sur www.ceresbookshop.com

Prologue
La révolution ambiguë

Pays de l'anarchie administrée, la Tunisie n'en est pas à un paradoxe près. La transition politique qu'elle vit actuellement se situe entre la rupture et la continuité avec le passé.

Rien n'est stable et tout se maintient dans ce petit pays devenu le théâtre d'un bouleversement majeur, tout en donnant l'impression d'avoir changé pour mieux se reproduire.

Non pas tel qu'il était pendant des lustres, mais selon une dynamique inédite, où se croisent l'ancien et le nouveau, l'attendu et l'imprévu, l'ordinaire et l'exceptionnel.

Trois faisceaux de faits successifs témoignent de la continuité et discontinuité du devenir tunisien contemporain. En premier lieu, le soulèvement du 14 janvier 2011 amena l'ancien président Ben Ali à s'exiler loin de la Tunisie, pour être remplacé immédiatement par une équipe de l'ancien régime, formée du Premier ministre et des présidents des deux chambres.

Ensuite, les résultats des premières élections libres donnèrent pour vainqueurs, en novembre 2011, les islamistes et leurs alliés qui n'avaient pas participé à cette «révolution du jasmin», séculière et moderne, vite récupérée par les identitaires qui en sont devenus les porte-parole. Enfin, l'actuel pouvoir politique se trouve entre les mains d'une « gérontocratie », constituée des deux « cheikhs » Caïd Essebsi et Ghannouchi, propulsée à la tête d'une révolution et d'un pays de jeunes.

Plus, le processus transitionnel est dirigé par des acteurs politiques qui n'ont pas participé, de près ou de loin, à la révolution. Il en résulte que le pays réel se trouve en divorce avec le pays légal. L'informel coexiste avec l'institutionnel dans un espace-temps où l'État connaît une crise d'autorité, sans pour autant s'écrouler, ni se maintenir par l'unique recours à la violence légitime. La tradition politico-administrative vient au secours des détenteurs du pouvoir, pour réduire les effets de l'instabilité induite par le changement de régime.

Les rapports entre gouvernants et gouvernés sont préservés par le rôle majeur de la société civile dans la construction d'un compromis entre les protagonistes.

Le moment de rupture historique qu'est la révolution est à la fois différent et similaire à celui de l'indépendance nationale, acquise il y a une soixantaine d'années. Différent dans la mesure où l'indépendance consacrait l'accès à la citoyenneté étatique, avec l'émergence d'une société d'individus émancipés du protectorat, mais soumis à un pouvoir national qui évolua rapidement vers un État-parti. Par contre, le moment révolutionnaire annonce l'émancipation de l'individu, la fin du parti omnipotent et l'émergence du citoyen libre. Reste que la révolution s'accompagne de l'anarchie alors que l'indépendance instaure l'ordre politique.

Il n'empêche que les deux moments historiques ont pour point commun la persistance de dynamiques plurielles et contradictoires, tenant de la maintenance de la tradition et de sa réinvention créatrice.

«Le peuple veut la chute du régime » était le cri de ralliement de la révolution tunisienne. Ce slogan n'est point dénué d'ambiguïté dans la mesure où le vocable arabe nidhâm - d'origine persane et turque - désigne à la fois le régime et le système. Lequel des deux voulait-on abattre ?

Point de réponse à cette question sur l'origine qui demeure énigmatique. De même que la notion polysémique de peuple revêt, à la fois, une signification sociale - la masse des individus -, culturelle - les peuples d'un territoire donné - et politique - le corps indivisible de la nation.

Le « peuple en révolution » aspirant à abattre le régime ou le système en place réussit certes à chasser le dictateur du fait que le désir de liberté était plus fort que la volonté de répression et que la peur avait changé de camp. Cependant, il ne parvint guère à mettre en œuvre la revendication principale du travail et de la dignité nationale. Du coup, la révolution est encore à l'ordre du jour, avec la montée des mouvements sociaux de protestation qui se déroulent à « l'intérieur du pays », dans les régions périphériques, victimes des disparités sociales et spatiales.

L'enjeu de la contestation révolutionnaire est la reconnaissance de la citoyenneté. Le statut de sujet de l'État national laisse ainsi la place à celui de citoyen aspirant à l'égalité et à la justice. En ce sens, la révolution tunisienne qui est singulière, dans sa trajectoire et ses revendications, participe de l'universalité du fait révolutionnaire moderne et contemporain.

La demande de citoyenneté s'inscrit dans un processus historique qui est, pour l'heure, inachevé et inégal. C'est par le biais de la conquête de l'espace public que la révolution s'est effectuée et se poursuit encore. Elle est libératrice des énergies de toutes sortes, ouvertes et closes, progressives et régressives.

La consolidation de la société civile est l'instrument privilégié de cette révolution qui s'accompagne d'une transition démocratique. Révolution et transition sont d'ailleurs à penser ensemble dans leurs logiques communes et différenciées.

D'autant plus qu'elles sont solidaires des dynamiques de déstructuration et de restructuration des rapports politiques et sociaux.

Si les mouvements de protestation propulsent une force oppositionnelle, en contradiction avec celle des institutions officielles, ils n'en contribuent pas moins à la construction du pluralisme et de la démocratie, par le biais de la sphère publique de la société civile. De fait, il existe trois types distincts de sphères publiques et d'imaginaires politiques. À la sphère publique officielle générée par l'État et ses institutions, s'ajoute une sphère publique politico-religieuse produite et défendue par les islamistes et les salafistes ainsi qu'une sphère publique plébéienne qui s'en distingue par ses acteurs et discours, tout en étant le lieu de confrontation entre les deux imaginaires politiques dominants que sont le sécularisme et l'islamisme.

La trilogie de la sphère publique institue la démocratie tunisienne, d'inspiration libérale, tout en présentant, malgré le compromis scellé entre les sécularistes et les islamistes, un risque pour le pluralisme et l'acceptation des différences. En effet, la tendance au consensus et à l'unanimisme, découlant du compromis vertical, formel et exclusif, est de nature à menacer les libertés individuelles vécues, par les conservateurs politiques et sociaux au pouvoir, comme une transgression de la morale et de l'identité. D'où les atteintes aux libertés individuelles et les agressions contre les minorités, en ce temps de la révolution plus qu'à l'époque de la dictature policière.

C'est à ce titre que la distinction opérée par Hannah Arendt, dans son Essai sur la révolution, entre les notions de libération et de liberté est fort pertinente pour l'interprétation de la révolution tunisienne qui est fondamentalement une révolution de la sphère du débat public et de la liberté confisquée et désormais récupérée. La libération induit l'absence de contrainte et la pleine faculté de circuler, aussi bien pour les personnes que pour les idées. La liberté suppose la libération de l'oppression mais la dépasse par la réalisation d'un mode de vie mettant en œuvre un corps politique nouveau et un exercice effectif des libertés. Cela signifie, aux yeux de la philosophe du politique, que la révolution est bien plus qu'un désir d'émancipation ou une insurrection réussie.

La révolution moderne, c'est la soif de libération et la création d'un cadre nouveau où la liberté s'exerce pleinement.

Or, la révolution tunisienne, qui est solidaire de l'émergence d'une sphère publique de la société civile et d'une prise libre de la parole, peine encore à réaliser, dans les faits, les libertés individuelles, en raison du poids de la tradition et des imaginaires politiques concurrents qui recourent à la religion pour justifier les atteintes aux libertés. Celles-ci touchent de nombreux individus, notamment les opposants, et, encore plus, les « minorités » ethniques, confessionnelles et politiques : les noirs, les juifs, les chrétiens, les femmes, les homosexuels, les laïcs, les non-croyants, tous ceux qui sont différents et, en tant que tels, objet d'ostracisme au quotidien.

C'est pour cela que l'Autre Révolution n'est pas seulement celle qui a déjà eu lieu et qui se passe encore sous nos yeux.

C'est aussi celle à venir, de nature citoyenne, ayant pour objectif de réaliser la liberté, l'égalité et la dignité humaine, la tolérance et l'acceptation des différences, le respect de la loi – applicable à tous sans distinction – et de l'intérêt général et particulier, de la protection de la nature et de l'environnement urbain et esthétique. En somme, d'une meilleure qualité de vie qui maintient les gens dans leurs pays et ne les pousse pas à vouloir émigrer ailleurs, à la recherche d'un paradis fictif.

L'essai sur les transformations politiques développé dans les pages qui suivent se veut le fruit d'un regard tourné vers l'intérieur, vers les profondeurs associant les signes et les significations, le politique aux codes sociaux et culturels. Ceci nous conduit sur le chemin tracé par Jacques Berque dans ses études maghrébines, relayant « l'extérieur » à « l'intérieur », les « rivages » aux « canalisations souterraines ».

C'est pour cette raison que l'attention sera portée autant sur les symboliques politiques et les subjectivités révolutionnaires que sur les logiques institutionnelles et les textes juridiques qui ont pour finalité de régir et de modeler par le haut - sans souvent y parvenir -, les mentalités et les comportements. Car il existe, comme l'a montré Federico Tarragoni dans L'énigme révolutionnaire, une rétroaction des subjectivités sur les dynamiques institutionnelles des changements politiques en cours. Les émotions et les subjectivités révolutionnaires se nichent dans le travail de l'œuvre institutionnelle, en l'orientant en fonction de la volonté et du pouvoir des acteurs sociaux et politiques. Les deux logiques sont enchevêtrées au point qu'il est difficile de les séparer ou de les délimiter, comme s'il y avait, d'un côté, le rationnel et, de l'autre, l'irrationnel. Les deux notions sont relatives et suffisamment ambiguës pour accueillir les « musiques du monde » formées par le « logos » et le « mythos ».

Les subjectivités révolutionnaires tiennent des effervescences collectives et orientent, en le transformant selon des modes variables en intensité, l'agir individuel et collectif.

Tout se passe comme si l'individu se transformait au contact de la foule et entrait en transe pour devenir « l'autre de soi », oscillant entre indifférence et engagement.

Par expérience, les subjectivités révolutionnaires sont inséparables d'une activité de représentation et de création.

Il n'y a pas de révolution sans une production de mots, d'images, d'œuvres d'art, de symboles et de significations.

C'est par les mots et les images que la révolution prend forme, s'étale dans l'espace et le temps, en épousant le souffle poétique insufflé par le « voleur de feu » qu'était M'naouer Smadeh, disciple d'Aboul-Kacem Chebbi et maître de Sghaïer Ouled Ahmed – nous avons là les trois poètes de la révolution tunisienne –, déclamant avec la véhémence de l'Oasien dans son célèbre poème Kalimât :

« Tu es un homme parmi les hommes, prophète des mots
Parle et souffre, meurs dans les mots
..Ils meurent sans souvenir, mais les mots restent. »

Les images aussi demeurent, le temps d'une action, d'une épopée, d'une fiction, à l'instar de la révolution. Dans le film Hedi, un vent de liberté (2016), réalisé par Mohamed Ben Attia, l'acteur principal et sa famille issue des classes moyennes sont soumis aux traditions alors que la société est en pleine mutation, après la chute de la dictature. Cette chronique sociale tournée dans les villes médiévales de Kairouan et de Mahdia illustre l'ambivalence des personnages et des situations vécues entre la conformité aux valeurs ancestrales et la passion de l'amour et de la vie. Hedi, le personnage principal, parvient, le long d'un parcours singulier et tourmenté, à prendre ses distances avec sa mère qui lui dicte sa volonté par un mariage arrangé. Il initie une sorte de rupture-émancipation grâce à une rencontre inattendue et heureuse avec une jeune femme, libre et indépendante.

Ce parcours individuel contrasté est celui d'une société confrontée aux pesanteurs du passé et aux exigences du présent. La parabole du récit cinématographique réfère aux déchirements de la conscience révolutionnaire. Si la révolution est une prise collective et spontanée de la place publique, elle exige d'être poursuivie à l'échelle de l'individu, dans ses rapports avec soi-même et les autres, la famille, la société et l'autorité. Ce processus de libération, dans l'imaginaire et le réel, demeure ouvert et incertain, à l'image de ce qui se passe dans le film (de la vie).

La révolution tunisienne qui s'est imposée par des slogans protestataires donna libre cours, après la chute du dictateur, à une panoplie de chansons, de graffitis, de caricatures, d'anecdotes, de sketchs, de danses et de spectacles.

La révolution « par le haut » fut ainsi suivie par une révolution « par le bas ». Les voix populaires se sont mêlées aux voix des jeunes instruits et des chômeurs pour célébrer un événement local, national et régional aux échos internationaux.

Les soutiens ont fusé de toutes parts. « Tunisiens, restez debout », tel était le vœu des amis proches et lointains.

Une révolution irradie et sort vite des frontières nationales, de même qu'elle change radicalement le rapport à l'espace et au temps. La logique de la domination se fissure au profit de la logique de l'émancipation. C'est dans ce sens que la révolution tunisienne s'est vite transformée en une série de « révolutions arabes ».

Qu'est-ce qu'une révolution sinon l'expression politique la plus éclatante du conflit social et générationnel. Elle consiste en un moment d'apothéose inaugurant un processus historique de transformation de l'ordre établi. Tout dépend de ce que les acteurs en font, y compris de la dénomination qu'ils attribuent à un tel processus, selon qu'il s'agisse d'une révolte, d'un soulèvement, d'une émeute, d'une intifada ou d'une révolution moderne et émancipatrice.

Qu'en est-il de la révolution tunisienne, initiatrice du « printemps arabe»? Le parti pris de cet essai est de considérer cet événement historique selon la dénomination des acteurs eux-mêmes, qui le vivent comme une thawra. Au sens étymologique, ce mot arabe réfère au déferlement de la nature et du bestiaire. Au sens historique, la thawra désigne toute situation où la multitude se soulève contre le pouvoir, avec pour objectif de changer la politique et de transformer l'ordre social. C'est ainsi que le vocable de thawra fut attribué à des évènements locaux, aussi différents que la révolte paysanne de 1864, le soulèvement nationaliste de 1952 et le départ en exil de Ben Ali en 2011.

Peu importe, à la limite, la dénomination et tout l'intérêt est d'en examiner le contenu, les acteurs, les défis et les enjeux, en saisissant les logiques de rupture et de continuité.

Les types de conflictualité qui traversent la révolution et les significations politiques sont au cœur des transformations et de l'émergence progressive d'un nouveau régime de subjectivité où les symboles orchestrent la marche de l'histoire.

Rien de plus significatif à cet égard que l'usage du drapeau national tout le long de ces années de transformation sociale et politique. Au lendemain de la révolution, la scène politique est envahie par la symbolique puissante du drapeau national qui est brandi partout dans les manifestations de rue et les sit-in de protestation. Il s'agit d'un phénomène inédit dans l'histoire de la Tunisie contemporaine. Longtemps en berne dans l'imaginaire politique, le drapeau rouge et blanc, avec un croissant entourant une étoile, émerge de nouveau à l'occasion du rassemblement du 14 janvier 2011.

Depuis cette date mémorable qui scelle le triomphe de la révolution de la dignité, la visibilité du drapeau dans l'espace public continue de plus belle. Néanmoins, sa signification historique et symbolique a profondément changé. Ce n'est plus le drapeau accompagnant le slogan « Dégage » pour signifier la rupture avec un pouvoir policier et corrompu qui est sommé de quitter les lieux, de disparaître. Ni d'ailleurs celui de l'entre-deux-guerres levé d'un geste par les militants du mouvement national confrontés aux autorités du protectorat français. Ces drapeaux-là étaient, malgré la différence des périodes et des mobilisations collectives, l'expression d'une communauté qui se sentait menacée dans son existence par un occupant étranger ou par un sur-pouvoir aux abois. Le drapeau national actuel traduit plutôt une distinction politique interne liée à un rapport historique et émotionnel avec l'identité tunisienne ou tunisianité. Une telle identité est conçue en tant qu'affirmation d'une personnalité séculière, profondément opposée au projet hégémonique islamiste et salafiste incarné par des partis et des mouvements attachés aux mythes islamiques du califat et de la umma.

La bannière salafiste porte l'inscription « Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mohammed est son prophète ». Elle fut hissée un peu partout sur les minarets des mosquées conquises par les adeptes de l'islam radical et dans les regroupements occasionnels des salafistes alors qu'elle était quasi-absente avant l'arrivée des islamistes au pouvoir, à la faveur des élections de la Constituante. Depuis, le choix radical s'est établi, au niveau de la symbolique politique, entre le drapeau rouge national et le drapeau noir salafiste, entre la culture endogène de la tunisianité et l'idéologie wahhabite exogène.

De fait, la variation majeure des usages du drapeau national consacre, au fil du temps, la dynamique profonde de la symbolique politique. Du drapeau-symbole de la nation, le passage s'est opéré vers le drapeau-rejet du pouvoir personnel incarné par le président déchu, Ben Ali, puis vers le drapeau-symbole de la tunisianité opposée à l'islamisation.

La symbolique politique varie davantage avec le port du drapeau-robe par les femmes modernistes, lors du sit-in du Bardo qui amena la chute du gouvernement de la Troïka, dominée par les islamistes. L'autre pôle est constitué par le drapeau-voile arboré par des jeunes filles, de tout bord,

exactement comme le hijâb qui est plutôt un symbole identitaire, même si les islamistes en font une stratégie de distinction de genre. Sans exclusivité. En cela, ils se distinguent des salafistes, politiques et radicaux, qui préfèrent le voile intégral comme antidote du désordre moral et social. De même, les islamistes du parti Ennahdha ont, de plus en plus tendance à étendre le drapeau national à côté de leur emblème bleu et blanc, représentant une colombe – peut-être un aigle ? –, ce volatile qui déploie ses ailes autour d'une étoile rouge. La variation de couleurs, notamment du bleu foncé au clair, traduit depuis le dernier congrès de 2016 la transmutation du religieux au politique au sein d'un mouvement islamiste engagé dans un processus de « tunisification ». Avec le port tout récemment, et pour la première fois de sa vie, d'un costume et d'une cravate bleue, à la française, le leader islamiste Rached Ghannouchi s'adonne à une sur-visibilité et un désir de sur-pouvoir, renforcés par le rêve partagé par ses adeptes, d'une élection qui le mènerait à Carthage, au palais occupé jadis et naguère par ses ennemis jurés, Bourguiba et Ben Ali.

Si Ben Ali est parti, le Bourguiba déboulonné est revenu, au travers de ses statues, dans les places publiques des villes de Tunis, La Goulette, Sousse, Monastir, Sfax, sur décision du Président Essebsi, avec le silence complice d'Ennahdha, l'allié du parti Nidaa Tounes, au pouvoir. Auparavant, les portraits du « Combattant suprême », arborés par les sécularistes dans les manifestations servaient, comme en Turquie avec Mustapha Kemal, à la mobilisation contre les islamistes, en vue d'un projet de société moderniste et sécularisme.

Cette revanche de l'histoire est vécue dans l'imaginaire, en considération d'un réel qui échappe aux acteurs, dans une fluidité qui tient à la fois du génie de ce pays ouvert sur le monde, de par sa situation de «carrefour de la Méditerranée», et soumis, comme les autres, aux logiques implacables de la globalisation et des « identités meurtrières », pour reprendre le titre d'un essai d'Amin Maalouf.

L'on voit ainsi comment le symbolique relie le réel à l'imaginaire, en instaurant un mode de représentation spécifique du politique, à la fois institué et instituant, pour paraphraser

Cornélius Castoriadis. Un mode de représentation pluriel et varié en fonction des tournants historiques dont une sélection s'impose pour tout effort d'élucidation.

Afin de décrypter les transformations vécues ces dernières années, le choix s'est porté sur cinq faisceaux de faits qui synthétisent l'ensemble de la trajectoire tunisienne actuelle, en l'occurrence : Mohamed Bouazizi ou le mythe fondateur de la révolution, la prise des places publiques, l'irruption de l'islam dans l'espace public, les dynamiques plurielles de la société civile et la crise du leadership en relation avec la reproduction du politique.

Le regard anthropologique, de type global et symbolique, sur le processus révolutionnaire autorise la construction de la thèse théorique du présent essai, à savoir que la révolution tunisienne est fondamentalement double et inachevée : à l'actuelle révolution émancipatrice du droit et des institutions, il manque une révolution des mentalités qui mène vers une citoyenneté accomplie.

L'objectif empirique est de pouvoir relier les signes et les significations pour comprendre les transformations sociales et politiques en cours. La question est de savoir si un tel objectif est tributaire d'une démarche distanciée ou d'une immersion dans l'univers politique des acteurs et des situations de la révolution et de la transition démocratique.

Le regard intérieur et critique adopté ici résulte d'une expérience de chercheur et d'observateur-témoin des changements survenus ces derniers temps. Ce regard est conforté par la relative distanciation des années postérieures à la révolution qui empêche – du moins, théoriquement – de succomber, d'un côté, au mythe de « la révolution glorieuse » célébrée au tout début et, de l'autre, aux analyses pessimistes du présent qui considèrent que le « printemps arabe » n'a généré que la violence et la guerre pour les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Comment établir un bilan ou, mieux, une synthèse en sachant que l'Histoire ne s'écrit pas à chaud, sans risques d'interprétations abusives. Le savoir exige nécessairement la distanciation avec les évènements et les discours. L'histoire de la révolution est un processus historique de transformation politique, sociale et culturelle qui nécessite une réflexion en profondeur, nourrie à la lumière des pratiques des acteurs et des idées contemporaines. Penser la révolution suppose d'établir le lien entre le local et le global, le particulier et l'universel. Ce lien s'invente sur le terrain, au-delà de l'évènement, au croisement du politique et du symbolique, dans un dialogue incessant entre les faits, les langages et les significations.

Parce qu'elles s'inscrivent dans un processus historique long et ambivalent, les « révolutions arabes », à commencer par la tunisienne qui en est le prototype, ont ouvert des brèches et tracé des voies dont nous ne percevons encore que les linéaments. L'avenir nous dira ce qu'il en sera, confirmant ou infirmant le fameux proverbe paysan tunisien :

«La mule a changé mais la charrette est la même»
(el bghal tbadel wel karitta hiya hiya).

Moncef Zaafrane
Un financier émérite

Gagner l'estime et la confiance de Hédi Nouira et de Mansour Moalla, à la fois, n'était pas chose facile. Moncef Zaafrane, qui nous a quittés le 19 novembre dernier à l'âge de 80 ans, y était parvenu, par sa droiture, son intégrité et sa compétence. Haut commis de l'Etat par excellence, financier reconnu, il avait su garder une modestie totale et rester fidèle en amitié, le sourire éclairant toujours son visage.

Cet enfant de Lamta, au cœur du Sahel, à quelques encablures, avec Sayada et Bouhjar, de Monastir, où il était né le 18 juin 1937, choisira d'y reposer en paix. Son parcours est celui d'un jeune issu d'une famille modeste qui, au prix de l'effort, empruntera avec brio l'ascenseur social de l'éducation. Lycée de Sousse, faculté de Droit et des Sciences économiques, licence en sciences économiques en 1965 : il débutera immédiatement sa carrière au ministère de l'Economie, sous Ahmed Ben Salah. Il est chargé des PME, puis des coopératives et deviendra directeur du Centre d'études et de développement des entreprises coopératives, financé par le Pnud.

Une contribution substantielle au Fonds d'Abu Dhabi

Nommé ministre du Plan en 1970, Mansour Moalla l'appellera à ses côtés et lui confiera les relations avec l'Union européenne, le temps

d'un rodage, avant de le désigner directeur de la coopération internationale. Il y restera cinq ans. En 1975, Moalla qui le retenait était parti, après le fameux congrès du PSD à Monastir en octobre 1974 et son différend avec Nouira. Moncef Zaafrane ne pouvait pas refuser l'offre du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement économique arabe, dirigé par Naceur Nouiss. Sur les pas d'Ahmed Abdelkefi, qui l'avait précédé au ministère de l'Economie, puis aux Emirats, il ira y passer trois années intenses, en tant que directeur des opérations. Il s'exercera au montage des relations avec le Fades, la Banque mondiale, la BAD, la BID, la Badea et autres institutions financières et contribuera à la consolidation de ce fonds souverain et de son rayonnement.

La recrue précieuse de Nouira

Son détachement devant prendre fin au bout de trois ans, Moncef Zaafrane revient en 1978 à la Kasbah. Mais de l'autre côté de la Place du Gouvernement. Connaissant ses compétences et appréciant son large carnet d'adresses, Hédi Nouira, confronté à l'épreuve du 26 janvier 1978, le nommera, d'abord, conseiller pour les affaires économiques et financières, puis directeur général des affaires économiques, financières et sociales. Moins d'un an après, Moncef Zaafrane sera promu ministre, secrétaire général du gouvernement. La maladie de Hédi Nouira et la désignation de Mohamed Mzali à sa succession mettront fin en avril 1981 à sa mission.

En coarchitecte des banques de développement avec Moalla

Il ne fallait pas plus à Moncef Zaafrane que de traverser la Place de la Kasbah et de retrouver sa maison d'origine ravie de le récupérer. Mansour Moalla y officiait en tant que ministre du Plan et des Finances et cherchait un directeur général du Trésor. Ce sera Moncef Zaafrane. C'était lors du lancement du concept de banques mixtes de développement, à parité de capital entre la Tunisie et des pays arabes du Golfe et du Maghreb (Btei, Stusid, Btkd, Btqi et Bcma). Zaafrane, qui s'y connaît, s'impliquera totalement avec Moalla à la création de ces cinq banques. Et c'est ainsi qu'il forgera, dès 1983 et jusqu'en 1987, le modèle en tant que premier directeur général de la Banque tuniso-qatarie d'investissement, l'actuelle QNB.

La séquence bancaire se terminera en 1988. Moncef Zaafrane sera en effet muté à la tête de la Pharmacie centrale de Tunisie. Un an après, admis à faire valoir ses droits à la retraite, il entamera un nouveau parcours dans le secteur privé, à la tête de holdings financières, en tant qu'administrateur dans des institutions financières (Al Baraka, Enda...) et de consultant international.
Avec sa disparition, nous perdons un Tunisien émérite.
Allah Yerhamou.L

T.H.

Moncef Lazaar
Le talentueux comédien qui forçait le respect

Moncef Lazaar a tiré sa révérence dimanche 25 novembre dernier, des suites d'une longue maladie. Sa disparition m'a profondément attristé comme elle a bouleversé sa famille, ses proches et ses nombreux amis.
Je l'ai connu dans les années 90 quand il jouait les premiers rôles dans des feuilletons télévisés dont "El Hassad" et "Ghada". Outre son immense talent de comédien, j'ai pu apprécier son engagement résolu pour l'avènement d'une production dramatique tunisienne, en dehors de la grille de Ramadan, à même de damer le pion, par son volume et sa qualité, aux productions égyptiennes et syriennes.

Il exhortait des scénaristes à écrire s'il n'écrivait pas lui-même. Après mon départ de l'Ertt, nous avons continué à nous voir. Et nos rencontres étaient devenues assez fréquentes ces dernières années. Elles donnaient lieu à d'intéressants échanges autour de sujets divers : politique, culture et télévision bien évidemment. Il ne cachait guère sa déception et son amertume devant le peu d'intérêt réservé par la TV nationale à l'un de ses scénarios qu'il jugeait valable pour la réalisation d'un feuilleton.

Il a combattu la maladie avec un courage exemplaire, acceptant même d'être l'invité d'honneur d'Elyes Baccar dans son film «Wa anna fan».

Moncef Lazaar n'était pas seulement un talentueux comédien mais aussi un homme qui forçait le respect. Un homme avenant, courtois et fidèle en amitié. Qu'Allah le Tout-Puissant l'accueille dans Son infinie miséricorde et accorde à sa veuve Raja née Meddeb, à son fils Naoufel, à ses filles Senda et Wafa réconfort et consolation.L

Abdelhafidh Harguem

Kacem Kéfi
La voix des faubourgs, le chant des campagnes et le rythme des îles

Encore enfant, il avait débarqué à Sfax, au début des années 1960, avec pour tout viatique sa gouaille et un grand sourire qui éclaire son visage surmonté d'une chevelure abondante. Son premier point d'ancrage fut le Sfax Railways Sport, le club de foot des cheminots et le challenger du CSS. Kacem Kéfi y tapera dans le ballon avec les Romdhan, Nafzaoui, Frindo et autres Chakroun. Mais, sa véritable vocation se révèlera dans la chanson. Radio Sfax, alors encore naissante, était alors à la recherche de voix bien timbrées. Elle l'accueillera dans l'orchestre monté par Ahmed Hamza et Mohamed Aloulou, sous le regard bienveillant du directeur fondateur Abdelaziz Achich.

La chance de Kacem fut d'être adopté par Cheikh Mohamed Boudaya qui le prit en affection. Aux côtés de Safoua, Sarra, Mohamed El Aydi, Mabrouk Triki, et autres voix montantes, il se frayera rapidement son propre chemin, créant son genre prisé, pour devenir la coqueluche des fêtes familiales et des galas officiels. Parmi les chanteurs citadins, il se distinguait par son ADN rural et des faubourgs, métissant les chants de campagne et le rythme des îles Kerkennah dans une symbiose rarement égalée. Son vaste répertoire de chansons populaires le propulsait, avec sa voix rocailleuse et son caractère jovial, au top du hit-parade, d'abord dans la région, puis au Centre et au Sud et, en- fin, partout en Tunisie.

Au cœur du centre-ville de Sfax, il partageait son temps durant la journée entre le siège de la radio occupant l'ancien hôtel des Postes, le théâtre municipal pour l'enregistrement et le fameux café Le Relais, fief des ralwistes, mais aussi de certains clubistes. Dans une distribution magique des espaces publics dans un rayon de cent mètres, on retrouvait les jeunes militants de gauche, conduits par Aziz Krichen (Nouri Bouzid, Raouf Ayadi, Hatem Zeghal, Ridha Zouari, Ezzeddine Hazgui, Mohamed Damak, Fethi Mseddi, Moncef Dhouib...) au Café la Renaissance et à la Régence, mais aussi au ciné-club, Salle Bagdad. Les hommes de lettres (Mahmoud Khrouf, Mohamed Chaabouni, Mohamed Mahfoudh, Ahmed Salem Belguith, Mahmoud Mehiri, Mohsen Habaieb, Mohamed Habib Sellami...) se retrouvaient à la buvette du Comité culturel fréquentée également par les musiciens. Les hommes de théâtre (Jamil Joudi, Ayad Souissi, Touhami Nahali, Mohamed Trabelsi...) avaient leur préférence au deuxième étage de la salle des fêtes. Mais, tous se retrouvaient dans le grand hall de la Radio.

Avec humour et grande franchise, Kacem Kéfi, anticonformiste, commentait en direct l'actualité de la ville, parlant cash, prenant position pour les pauvres et les opprimés. Plus qu'une vedette de la chanson, Kacem Kéfi faisait partie des figures marquantes de la ville. Lorsque Ahmed Hamza donne le la pour la montée vers Tunis, Kacem Kéfi s'arrachera à son Sfax d'adoption demandant sa mutation à la Radio nationale. Le quartier Lafayette sera son nouveau fief. Sa légende populaire était faite.

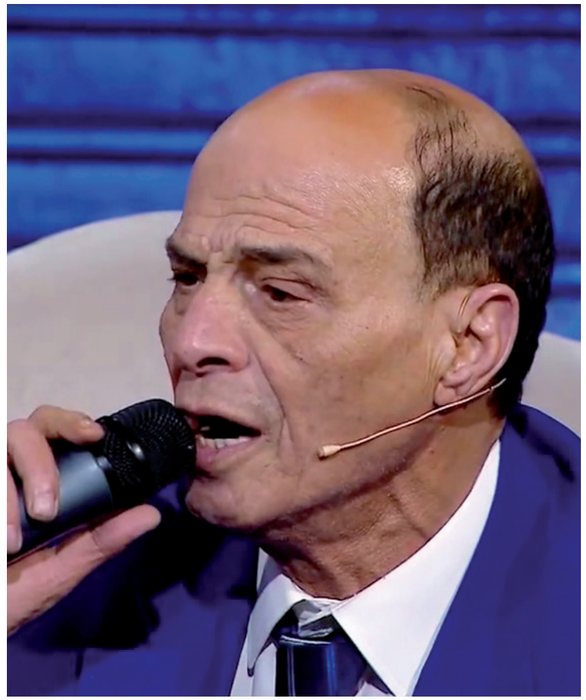

RadioMed
une vague de bonheur
NABEUL HAMMAMET 100.0 FM
GRAND TUNIS 93.5 FM
CAP BON GRAND TUNIS 104.1 FM
WWW.RADIOMEDTUNISIE.COM
Cité El Wafa Nabeul Jadida 800 Nabeul - Tunisie (+216) 72 328 500 (+216) 72 328 560
marketing@radiomedtunisie.com www.radiomedtunisie.com

GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL: +216 71 960 100
GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant
Appel d'Offres International N° 47/2018

Cession de deux Résidences Prestigieuse Sise à El Kantaoui - Sousse

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres international de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux Résidences Prestigieuse Sise à El Kantaoui – Sousse (en Lots séparés)

Lot	Bien	Titre Foncier	Composantes	Terrain	Superficie Couverte
I	Le Palais «La Baie des Anges »	100538 Sousse	Palais R+1 avec Rez de Jardin se compose de 59 Pièces, Jardin, Allées et Piscines (12 271 m²)	13 844 m²	3 487 m²
II	La résidence « Florallis »	119249 sousse 117808 sousse 128830 sousse 23600 sousse 28003 sousse 82729 sousse 29745 sousse	Une résidence principale d'une superficie couverte de 1 383m2, 08 bungalows, un espace aménagé et un Salon de Thé loué	5 121 m²	2 590 m²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez au siège social de la société Gammarth Immobilière ou à son bureau à Sousse.

I. La Résidence «La Baie des Anges » :

- **Titre Foncier: 100538 Sousse**
- **Nom du Titre : « La Baie des Anges ».**
- **Emplacement :**

- El Kantaoui « La Baie des Anges» mitoyen avec le terrain de Golf El Kantaoui Sousse (www. portelkantaoui.com.tn)
- Perché sur le haut de la falaise d'El Kantaoui à 60 m d'altitude dominant directement le port de Plaisance El Kantaoui.
- À 30 minutes de l'Aéroport « Enfidha-Hammamet » et de l'Aéroport international« Habib Bourguiba Monastir ».

- **Superficie du terrain: 13 844 m².**
- **Superficie couverte: 3 487 m²**
- **Superficie du jardin aménagé : 12 271 m²**
- **Clôture extérieure : 527 ml / Hauteur 2,50 m.**
- **Accès :** Entrée Principale depuis le lotissement «La Baie des Anges».
- **Caractéristiques Urbaines: Lot I.1 - Lotissement «La Baie des Anges» :**

- Habitat Individuel Isolé (COS = 0,25 / CUF = 0,7 / Hmax.= 12 m soit R+2) avec la possibilité d'implanter une deuxième construction sur le même lot à conditions d'observer un retrait entre les deux masses conformément aux prescriptions de l'article 6.8 du titre 6 du cahier des charges du lotissement « La Baie des Anges » approuvé en date du 16/7/2005 sous le N° 9114 .

(*) Avec la possibilité de réaliser sous conditions des opérations d'ensembles spéciales conformément aux conditions et aux dispositions urbaines du Titre 10 du cahier des charges du lotissement « La Baie des Anges » approuvé en date du 16/7/2005 sous le N° 9114 .

- **Caractéristiques Architecturale :**

La Résidence s'intègre avec fluidité et élégance dans le milieu immédiat, grâce à une ligne architecturale contemporaine, prestigieuse et épurée. Le confort, la richesse de choix du revêtement et des équipements les plus modernes qui ont été associés/combinés avec les éléments de décoration typiquement Tunisienne (des arcades, des pergolas, des colonnes, des balustrades ...).
L'implantation de la résidence, son aménagement paysager et la répartition des ouvertures lui offrent des vues panoramiques dans toutes les directions: sur la plage, le terrain du golf, la zone touristique de Sousse et le port de plaisance El Kantaoui.

- **Nombre de Niveaux : 03.**

- Le Rez-de-chaussée : **1 256 m².**
- Le 1er étage : **859 m².**
- Le Sous-sol : **824 m².**
- Les locaux en annexes : **548 m².**

- **Nombre des pièces : 59.**
- **Deux Piscines chauffées découvertes (239 m²)** au jardin bénéficiant d'un vue panoramique sur la plage d'El kantaoui dont une en cascade et avec débordement.

II. La Résidence « Florallis» :

Emplacement : Dans un quartier résidentiel de très haut standing, à l'angle de l'avenue Les Palmiers et rue Sidi El Kantaoui, en mitoyenneté avec Hôtel «Vincci Arcobaleno» et à coté du Port El Kantaoui et de l'hôtel «Aqua Palace», à la Zone touristique El Kantaoui Sousse.

- **Le bien est composé:**

- **D'une villa principale** avec trois entrées indépendantes, composée d'un Rez-de-chaussée, un 1er étage et un sous sol (1 383 m²).
- **De huit (08) Bungalow (649 m²).**
- **D'un espace aménagé (356 m²)** pour musée des Parfums ou Salon de beauté.
- **D'un salon de thé (202 m²).**

- Le bâtiment présente une structure stable et en bon état. Il a subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques. Ils relèvent de la propriété de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.
La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.
Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objets de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.
La Résidence objet de lot I sera vendue meublée. La liste exhaustive des biens mobiliers et équipements est joints au présent cahier des charges.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter le bien mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 05 Novembre au 26 Décembre 2018.Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding
Les berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°47/2018
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans

L'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C

et fixé forfaitairement à :

- **Lot I Deux cents mille dinars (200 000 DT) pour les résidents et à Soixante Dix mille Dollars (70 000 $) ou Euros (70 000 €) pour les non-résidents.**
- **Lot II (Résidence « Florallis») : à cinquante milles dinars (50 000 DT) pour les résidents et à vingt milles dollars (20 000 $) ou à vingt milles euros (20 000 €) pour les non-résidents.**

La date limite de remise des offres est fixée au Jeudi 27 Décembre 2018 à 15H00, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 15H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant cent quatre vingt (180) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000)

Billet

Par Hédi Béhi

Quelques enseignements (iconoclastes) du 22 novembre 2018

Pourquoi faut-il qu'à chaque fois que la Tunisie semble retrouver sa sérénité, un grain de sable vienne gripper la machine pour ramener le pays, tel Sisyphe, à la case départ ? A peine sommes-nous sortis d'une crise politique que nous nous retrouvons face à une crise sociale majeure. En fait, tout se passe comme si, à force de tutoyer les dangers, les Tunisiens avaient fini par en prendre leur parti. C'est que dans la Tunisie post-révolution, on a appris à vivre dangereusement. Bien plus, on prend un malin plaisir à se faire peur, comme pour tester notre capacité de résilience face à l'adversité. C'est peut-être ce qui explique le fait que cette grève générale décrétée par l'Ugtt le 22 novembre se soit passée dans le calme. Ce qui, en d'autres temps, aurait pu provoquer un soulèvement sanglant comme lors du 26 janvier 1978 a finalement tourné à l'happening politique ce jeudi 22 novembre. La différence entre les deux évènements , c'est qu'en 1978, on vivait sous un régime dictatorial où la presse était bâillonnée, où le peuple ne disposait d'aucun exutoire pour évacuer le trop-plein de ressentiment et d'agressivité qu'il a été contraint de refouler alors qu'aujourd'hui, on est dans un Etat de droit avec tout ce que cela implique sur le plan des libertés. Pour faire court, on n'a plus besoin de sortir dans la rue pour faire valoir ses droits puisqu'il y a des espaces qui y sont dédiés.

C'est, peut-être, ce que Noureddine Taboubi n'a pas compris. Le recours à la foule pour faire pression sur les gouvernants, les manifestations-défouloir appartiennent à un temps révolu. Il y a plus d'un siècle, Gustave Le Bon notait déjà dans son livre *La Psychologie des foules : «Qui s'appuie (sur les foules) peut monter très haut très vite, mais en côtoyant sans cesse la roche Tarpeienne et avec la certitude d'en être précipité un jour»*. Ses charges contre le gouvernement, et spécialement Youssef Chahed, ses vociférations, sa dramatisation de la situation sont contre-productives tout comme sa stigmatisation des députés accusés d'avoir détruit le pays et essayé de vendre ses acquis. Il cherchait la confrontation avec le gouvernement. Il s'y était préparé depuis longtemps. Il piaffait d'impatience d'utiliser l'une de ses armes préférées avec les grèves : la rue pour en finir avec Chahed qui avait eu le culot de défier «la principale force du pays», «les fils de Hached». Il rêvait d'épopée. Malheureusement pour lui, sa victoire a été trop facile pour passer à la postérité, parce qu'elle a été remportée contre un gouvernement aux abois, usé par les tiraillements politiques, les tirs ennemis et amis, les crocs-en-jambe et les trahisons. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire, et même si la situation actuelle donne à penser que *«le pouvoir n'est pas à prendre, mais à ramasser»*, comme disait de Gaulle.

Je ne sais pas si le FMI est pour quelque chose dans le refus du gouvernement de céder aux revendications de l'Ugtt. Mais ce qui est sûr, c'est que le gouvernement actuel n'a plus les moyens d'acheter la paix sociale, comme il l'avait fait auparavant. Les caisses sont vides, désespérément vides. Autiste comme elle est, l'Ugtt n'en a cure de ces considérations. Le FMI se voit désigné à la vindicte populaire alors que Chahed est taxé d'exécutant zélé de ses volontés. Malheureusement, la répétition de ces accusations a fini par s'incruster dans les esprits comme s'il s'agissait de vérités d'évidence, donc incontestables.

Ce n'est pas le seul artifice utilisé. Avec un art consommé de la communication, on a passé sous silence les revendications matérielles pour focaliser sur les pressions supposées du FMI, en se parant des oripeaux du patriotisme, de la souveraineté et de l'idépendance du pays qui seraient menacées par les ingérences extérieures pour masquer la seule et unique raison de cette grève: les augmentations.

Dernièrement, un intellectuel tunisien avait appelé Youssef Chahed à ne jamais rompre avec l'Ugtt parce que *«sans elle, il ne peut rien faire»*. Est-il sûr qu'il puisse faire quelque chose que ce soit avec une organisation dont la vision est obstruée constamment par le prisme déformant de l'idéologie ?.

H.B.